



CENTRE SOCIAL PERNON PROJET FAMILLES 2020-2024



Sommaire

Préambule commun aux centres sociaux lyonnais.....	4
Introduction.....	6
Partie 1 Évaluation du projet familles 2015-2018.....	7
1. La méthode d'évaluation utilisée	8
2. Bilan de l'évaluation	10
Axe 1 : Favoriser le développement du lien social sur nos territoires d'intervention	10
Axe 2 : Favoriser le vivre ensemble.....	14
Partie 2 La démarche du projet familles 2020-2024	15
1. La phase de diagnostic	17
2. La phase des enjeux.....	18
3. La phase de construction	18
4. La phase de rédaction.....	20
Partie 3 Diagnostics - interne et territorial.....	21
1. Une part significative et en progression de familles monoparentales et une part grandissante de couples avec enfant(s), notamment des familles avec deux enfants ou quatre enfants et +	22
Focus : Les familles en situation de vulnérabilité.....	23
2. Un difficile accès au logement.....	30
Focus : Les difficultés de logement sont un facteur de risque de décrochage scolaire.....	33
3. Un maillage territorial à travailler davantage	38
Partie 4 Orientations stratégiques du projet familles 2020-2024	42
Axe 1. Être un lieu ressource pour les familles	44
Arbre à objectifs	45
Axe 2. Soutenir la fonction parentale	47
Arbre à objectifs	48
Partie 5 Les moyens du projet familles 2020-2024.....	51
1. La gouvernance associative	52
2. Les professionnels.....	54
3. Les bénévoles.....	55
4. Les partenaires	57
.....	57
5. Les ressources financières.....	58
Partie 6 Evaluation du projet familles 2020-2024.....	60

1. La méthode d'évaluation	61
2. Les outils de référence pour l'évaluation d'une action	62
3. Le calendrier de suivi de projet	63
De l'arbre à objectifs au plan d'action	64
Conclusion.....	65
Table des annexes.....	66



Fédération des
centres sociaux
du Rhône



13/17 Rue Jean Bourgey

69100 VILLEURBANNE

04 78 84 50 84

fede@centres-sociaux-rhone.com

fede69.centres-sociaux.fr

Mars 2019

Préambule commun aux centres sociaux lyonnais

Nos projets sociaux et projets famille revisités pour une nouvelle période d'agrément par la CAF du Rhône, prennent place dans une période de grands bouleversements. Bouleversement politique, signifié notamment par une défiance grandissante envers notre système de représentation politique, et nos institutions, qu'elles soient locales, nationales ou encore européennes. Bouleversement social, où se mêlent souvent comportement individualiste et recherche de nouveaux communs et de nouveaux liens de solidarité. Bouleversement écologique enfin, qui invite l'ensemble des acteurs, notamment publics, à engager des changements de pratiques soutenables d'un point de vue tant social qu'environnemental.

Conscient de ces enjeux [qui s'imposent à tous], nous souhaitons à notre échelle, en tant qu'acteurs identifiés et pleinement ancrés sur la ville de Lyon et dans le territoire métropolitain, y prendre part en accompagnant les habitants dans ces transformations.

Si cette période nous place dans l'incertitude, celle-ci est en même temps propice à un engagement réaffirmé du réseau lyonnais et plus largement du Rhône et de la Métropole pour proposer, innover, [entamer une réflexion approfondie vis-à-vis de leurs moyens de financement] et *in fine* repenser les modèles socio-économiques sur lesquels ils reposent. Notre Fédération, a pour rôle de nous accompagner dans cette recherche qui n'entame évidemment en rien l'utilité sociale dont le réseau a fait preuve jusqu'à présent. Pourtant, se trouvant souvent en tension entre les impératifs du quotidien et le besoin de temps pour faire émerger tout le sens de nos actions, l'étendue des projets menés par les Centres sociaux est souvent trop invisible. Aussi, nous donnons nous comme objectif d'engager un travail de fond pour valoriser ce qui fait la force de nos associations. Parce qu'ils font partis d'un réseau dont les premières pierres, ont été posées il y a 100 ans avec le centre social Laënnec (Lyon 8eme), les centres sociaux ont prouvé leur capacité à s'accorder aux mouvements de l'histoire et à répondre aux évolutions de la société, en accordant toujours une place centrale aux habitants.



Cet ancrage autant historique que territorial – les centres sociaux sont au cœur des quartiers et de leur mutation -, n'a en effet pas empêché les centres d'évoluer dans leur manière de faire et dans leur rapport aux habitants. Bien évidemment toujours au côté des familles, investi dans le cadre de la politique générale réaffirmée par la CNAF, et acteurs chevronnés du développement social local, les centres sociaux ont aujourd'hui pleinement pris la mesure de ne plus seulement « agir pour » mais bien désormais « agir avec ». Les quinze associations lyonnaises qui portent seize agréments centres sociaux comptent 25000 adhésions famille soit plus de 50000 personnes environ de tous âges, inscrivent leur action dans cette dynamique. animateurs de la vie sociale, les centres sociaux lyonnais, qui ont également intégré au réseau un centre social/MJC ainsi qu'un EVS, sont tous engagés dans des démarches citoyennes participatives et organisent avec les bénévoles et citoyens volontaires des services supports de notre travail de développement social local (petite enfance, enfance et accueils périscolaires renforcés depuis 2014 ,jeunes, actions familles et seniors) dans le cadre de structures ouvertes à tous et dans un esprit d'accueil inconditionnel. Dans cette optique, de nombreux professionnels du réseau – plus de 160 personnes entre le Rhône et la Métropole – se sont formés en l'espace de six ans à la démarche du *pouvoir d'agir* : aux côtés des centres sociaux les habitants peuvent agir et proposer des réponses aux défis – numériques, solidaires, environnementaux- qui comptent pour eux.

Loin d'être écarté, notre socle fondamental : respect de la dignité humaine, démocratie, et solidarité est réactivé sous ce prisme, et la mobilisation active des professionnels, administrateurs, bénévoles adhérents, et habitants est plus que jamais au cœur de notre projet. C'est dans cet esprit, en accord avec les engagements de coopération pris avec les institutions partenaires, que nous comptons continuer d'agir et de se mobiliser pour construire ensemble une société plus juste.

Introduction

Les Centres Sociaux de la Croix-Rousse définissent ici le nouveau projet familles du Centre Social Pernon 2020-2024.

Pour définir ce projet familles en accord avec le territoire, le comité de pilotage a veillé à l'application d'une démarche projet identique à celle du projet social. Méthodologie de projet, implication des acteurs de territoire et locaux, des familles, cohérence entre diagnostic et arbres à objectifs, penser une nouvelle évaluation, etc., se retrouvent dans le projet familles du Centre Social Pernon.

Le projet familles fait partie intégrante du projet social du Centre Social Pernon. Les problématiques familles, les actions pensées pour accompagner les familles seront ici mises en lumière.

Les années 2015 à 2018 ont permis aux professionnels et administrateurs du centre social Pernon d'avancer dans leurs pratiques et actions proposées à destination des familles.

Le dispositif REAAP que le centre social Pernon a rejoint en 2016 a notamment permis de développer « autrement » l'accueil des familles.

Direction et référente familles CESF ont également travaillé sur la fonction d'appui aux autres professionnels du centre social pour optimiser l'efficacité du projet et, donner au projet les chances d'une meilleure efficacité grâce à la transversalité entre les secteurs.

Notre participation à l'animation collective familles a ses réussites, ses difficultés : maintenir les propositions adaptées aux besoins des familles, travailler sur des points d'amélioration, s'engager dans l'accueil des familles vulnérables, renforcer nos actions de soutien à la parentalité seront exposés dans ce nouveau projet familles.



Partie 1

Evaluation du projet familles 2015-2018



1. La méthode d'évaluation utilisée

L'évaluation du projet familles 2015-2018 n'a pas été réalisée avec le même outil que l'évaluation du projet social 2015-2018 en raison du retour d'expérience sur l'utilisation de l'outil « araignée ».

Retour d'expérience sur l'utilisation de l'outil « araignée » pour l'évaluation du projet social 2015-2018

Cet outil s'est révélé complexe à appréhender et à mettre en œuvre. Son utilisation a nécessité beaucoup de temps pour un résultat relativement satisfaisant. L'une des raisons expliquant cet écart est que les actions à évaluer prévues initialement étaient souvent différentes de celles qui ont été effectivement réalisées en raison des réalités de terrain. Or, l'outil « araignée » permet difficilement de prendre en compte l'évolution dans le temps de l'action à évaluer ainsi que de prendre en considération les difficultés rencontrées dans la réalisation de l'action et les adaptations qui ont été opérées pour y faire face.

L'évaluation du projet familles 2015-2018 a été réalisée à l'aide d'un tableau d'évaluation permettant de mettre en avant :

- l'évolution de l'action évaluée au cours du temps.
- les facteurs internes et externes qui expliquent cette évolution.
- les adaptations qui ont été mises en place et l'action telle qu'elle se déroule à l'heure actuelle.

Avant d'être partagée avec les responsables des autres secteurs et la direction pour une analyse commune, l'évaluation a été réalisée par les CESF, par site. Chaque CESF a évalué trois actions, dont une en commun, qui découlent de la déclinaison des deux axes stratégiques du projet familles 2015-2018, qui étaient pour rappel :

- axe 1 : « Favoriser le développement du lien social sur nos territoires d'intervention ».
- axe 2 : « Favoriser le vivre ensemble ».

Le tableau consultable sur la page suivante présente les actions qui ont été évaluées par site ainsi que les axes et objectifs auxquelles elles se rapportent.

Tableau récapitulatif des actions évaluées par la CESF de Pernon

Axe 1 : Favoriser le développement du lien social sur nos territoires d'intervention			
Objectifs évalués			Actions évaluées
<i>Stratégiques</i>	<i>Généraux</i>	<i>Opérationnels</i>	
- Renforcer notre rôle d'acteur dynamique dans l'animation de la vie sociale sur nos territoires.	- Favoriser la rencontre des habitants pour leur permettre de créer des liens entre eux et de rompre les situations d'isolement.	- Favoriser des actions qui rassemblent des publics. - S'appuyer sur des actions transversales. - Soutenir la participation des habitants. - Soutenir et accompagner les initiatives d'habitants.	Les « Cafés Pernon »
- Soutenir la parentalité. - Favoriser le lien social à travers les activités de loisirs.	- Favoriser la rencontre des parents pour leur permettre de créer des liens entre eux et de rompre les situations d'isolement. - Conforter les parents dans leurs rôles éducatifs afin de leur redonner confiance. - Renforcer les liens intrafamiliaux. - Favoriser l'accès aux loisirs pour tous les membres de la famille.	- Soutenir la participation des parents. - Créer du lien et de la solidarité entre les parents. - Accompagner la famille dans les loisirs - Coordonner des actions partenariales. - Permettre à tous les membres d'une même famille de partager des loisirs communs.	Permanences vacances
Axe 2 : Favoriser le vivre ensemble			
Objectifs évalués			Actions évaluées
<i>Stratégiques</i>	<i>Généraux</i>	<i>Opérationnels</i>	
- Avoir une attention particulière à l'accueil des familles vulnérables.	- Rendre nos actions accessibles à tous. - Mettre en place un accompagnement individualisé des familles avec une analyse des besoins et une proposition adaptée.	- Elaborer des critères de commissions d'admission. - Prendre en considération la situation familiale et socio-économique. - Analyser les situations familiales avec la présence du référent famille aux commissions.	Commissions d'inscriptions ALSH 4-11 ans

2. Bilan de l'évaluation

Axe 1 : Favoriser le développement du lien social sur nos territoires d'intervention

Tableau d'évaluation de l'action « Cafés Pernon »

Action	Les « Cafés Pernon »
Axe	Favoriser le développement du lien social sur nos territoires d'intervention.
Objectifs stratégiques	- Renforcer notre rôle d'acteur dynamique dans l'animation de la vie sociale sur nos territoires.
Objectifs généraux	- Favoriser la rencontre des habitants pour leur permettre de créer des liens entre eux et de rompre les situations d'isolement.
Objectifs opérationnels	- Favoriser des actions qui rassemblent des publics. - S'appuyer sur des actions transversales. - Soutenir la participation des habitants. - Soutenir et accompagner les initiatives d'habitants.
Réalisations prévues	1 ^{er} vendredi du mois, le centre social propose un espace de rencontre, d'échanges et de convivialité aux habitants du quartier. Le lieu de rendez-vous est le hall du centre social et ponctuellement la place Flammarion.
Réalisations effectives	Le format a évolué depuis 2015. Rendez-vous les premiers vendredi du mois de 8h à 9h devant l'école, en binôme pour animer ce temps d'aller vers les habitants et de diffusion de la com' des centres sociaux. Du 1 ^{er} vendredi du mois le matin, en 2017/ 2018 nous avons testé le jeudi matin de 8h à 9h sur la place Flammarion sauf météo défavorable afin de toucher plus de personnes et de favoriser la participation des collègues de l'équipe sur l'animation de ce temps. 2018, finalement, ce rendez-vous est revenu les vendredis matins, systématiquement en extérieur, devant l'école élémentaire ou maternelle.
Réajustement	En parallèle, nous avons démarré les temps de la com' à Pernon : moment de communication sur nos actions réalisé en interne, ce qui a favorisé la systématisation des rendez-vous Café Pernon en extérieur.
Éléments qui ont aidé	- La participation des différents professionnels du centre social. - Le développement des liens avec l'association des parents d'élèves qui a amené du monde sur le café Pernon / association sur certains temps de café. - La création de la « Café mobile » par le secteur jeunes en 2017 afin d'être plus repérable et mobile en extérieur.
Difficultés rencontrées	- Enclencher la mobilisation des différents secteurs sur ce temps café pour tenir les permanences. -La faible fréquentation quand le café se tenait dans les murs du centre social. -Les réticences du public au début qui pensait que c'était payant. - Les intempéries.

Temps « Cafés Pernon » depuis 2016

Indicateurs quantitatifs	Temps « Cafés Pernon » depuis 2016					
	2016/17		2017/18		2018/19	
	Date	Nb pers	Date	Nb pers	Date	Nb pers
	07/10/16	17	07/09/17	40	07/09/17	35
	04/11/2016	6	05/10/17	30	05/10/18	27
	02/12/16	Annulé	02/11/17	15	09/11/18	10
	06/01/17	5	07/12/17	Annulé	07/12/18	20
	03/02/17	7	04/01/18	25	25/01/19	21
	03/03/17	7	01/02/18	8	15/02/19	25
	07/04/17	40	01/03/18	8	08/03/19	22
	05/05/17	35	05/04/18	Annulé	05/04/19	Annulé
	02/06/17	20	03/05/18	15	03/05/19	30
	07/07/17	Annulé	07/06/18	12	07/06/19	20
	Total 2016/17	137	Total 2017/18	153	Total 2018/19	210
Bénéfices qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Les familles de l'école ont bien repéré ce temps et prennent plaisir à s'arrêter. - Espace favorisant la diffusion de la com' et la visibilité du centre social. - Plus-value de la co-animation avec les différents collègues. - Espace favorisant les rencontres et les échanges. - Lieu de recueil des besoins des habitants. 					
Action aujourd'hui	<p>Le café Pernon se maintient le 1^{er} vendredi du mois devant les 2 écoles en alternance avec un essai sur les sorties d'écoles les après-midi pour que les parents aient plus de temps et toucher un autre public.</p> <p>Le café Pernon est un support de communication sur le LAP, nouveau projet porté par le centre social et l'école.</p>					

Tableau d'évaluation de l'action « Les permanences vacances »

Action	Les permanences vacances
Axe	- Favoriser le développement du lien social sur nos territoires d'intervention.
Objectifs stratégiques	- Soutenir la parentalité. - Favoriser le lien social à travers les activités de loisirs.
Objectifs généraux	- Favoriser la rencontre des parents pour leur permettre de créer des liens entre eux et de rompre les situations d'isolement. - Conforter les parents dans leurs rôles éducatifs afin de leur redonner confiance. - Renforcer les liens intrafamiliaux. - Favoriser l'accès aux loisirs pour tous les membres de la famille.
Objectifs opérationnels	- Soutenir la participation des parents. - Créer du lien et de la solidarité entre les parents. - Accompagner la famille dans les loisirs - Coordonner des actions partenariales. - Permettre à tous les membres d'une même famille de partager des loisirs communs.
Réalisations prévues	Les permanences vacances ont lieu une fois par semaine de janvier à juin en alternance 1 ^{er} et 4 ^{ème} . Ces permanences sont assurées par la CESF du centre social et La CESF ou l'AS de la métropole de Lyon. Lors de ces temps les familles peuvent réaliser des recherches internet et sur documentations, échanger entre elles... Nous proposons des temps d'animation autour de thématiques liées aux vacances.
Réalisations effectives	Nous accueillions les familles de façon collective, avant de basculer sur des rendez-vous individuels pour la concrétisation du projet. Ce fonctionnement trouvait ses limites car le collectif était parfois gênant pour les familles, surtout quand il était question de budget, et nous rendions compte que très vite il fallait passer à l'individuel pendant ces temps de groupe. Nous avons donc décidé de changer le format, en proposant quelques temps collectifs sur des thématiques précises : la santé en vacances, comment occuper les enfants, comment préparer sa valise, les différentes formes de transport...et de mener en parallèle des rencontres individuelles. Constatant encore une fois une faible adhésion des familles à ces propositions collectives, nous avons finalement choisi de recevoir les familles sur RDV individuel uniquement, et de proposer un temps collectif après la réalisation des projets pour que les familles ayant été en lien avec les permanences vacances, projet abouti ou non, puissent se rencontrer et échanger, dans une idée de partage d'expériences.
Éléments qui ont aidé	- Complémentarité des approches via le partenariat. - Travail d'équipe avec la référente adultes du 1 ^{er} arrondissement et l'évaluation régulière de l'action. - Le bouche à oreille comme vecteur d'information.
Difficultés rencontrées	- Le partenariat avec la MDMS est parfois difficile car les travailleuses sociales font face en interne à des absences et une charge de travail importante, ce qui les rend moins disponibles. - Suite à la restructuration des Centres Sociaux de la Croix Rousse en 2018, les 2 CESF ont aussi moins de temps pour cette action. - Hausse du coût des vacances. - Lourdeur administrative du dossier.

Indicateurs quantitatifs	Retours des permanences vacances depuis 2016								
	2016			2017			2018		
	Projets	Départs	Séances collectives	Projets	Départs	Séances collectives	Projets	Départs	Séances collectives
	4	3	4	7	3	6	6	5	1
Bénéfices qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Dimension globale de l'accompagnement / VFS est une porte d'entrée. - Retours des familles / bilans. - Accès aux loisirs. - Développement de liens entre les familles. - Echanges de bons plans vacances / Création d'une liste des campings avec bon accueil. - Renforcement des liens intra familiaux. 								
Action aujourd'hui	<p>Les permanences sont devenues des plages de rendez-vous individuels, sur inscription, sur chaque site 1 semaine sur 2. Les rendez-vous se déroulent pour la plupart en binôme avec les travailleurs sociaux de la Maison de la Métropole et des Solidarités. Nous continuons à proposer des temps collectifs pour favoriser la rencontre des familles.</p>								
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - La transversalité comme vecteur d'informations. - Les organismes agréés VACAF. - L'évolution des aides financières CAF. 								

Axe 2 : Favoriser le vivre ensemble

Tableau d'évaluation de l'action « Commissions ALSH 4-11 ans »

Action	Commissions d'inscription ALSH 4-11 ans				
Axe	Favoriser le vivre ensemble				
Objectifs stratégiques	Avoir une attention particulière à l'accueil des familles vulnérables				
Objectifs généraux	Rendre nos actions accessibles à tous Mettre en place un accompagnement individualisé des familles avec une analyse des besoins et une proposition adaptée.				
Objectifs opérationnels	En élaborant des critères de commissions d'admission, en prenant en considération la situation familiale et socio-économique, en analysant les situations familiales, avec la présence du référent famille aux commissions.				
Réalisations prévues	Participation du référent famille aux commissions d'inscription CLSH, pour un accompagnement global de la famille et une meilleure prise en compte de la situation socio-économique et de ses besoins.				
Réalisations effectives	<p>Historique :</p> <p>En 2018 un travail important a été réalisé dans le cadre de la commission enfance, qui a permis une meilleure attribution des places à l'accueil de loisirs.</p> <p>Nous avons analysé les forces et les faiblesses de notre système d'inscriptions et nous avons essayé de nous adapter le plus finement aux besoins des familles, ce travail a abouti à une modification du système d'inscription :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les familles ayant déjà fréquenté l'ALSH : Une inscription en une seule étape. Les familles se présentent à l'accueil des centres sociaux, sélectionnent le calendrier souhaité et effectuent leur paiement. Les familles peuvent s'organiser plus facilement et n'ont plus besoin de se déplacer plusieurs fois (ce qui semblait être un frein) - Pour les nouvelles familles : Maintien du système de pré-inscription, avec 20% des places réservées. <p>Sur Pernon, ce changement a eu une répercussion flagrante sur les inscriptions. Les familles peuvent s'organiser beaucoup plus facilement (moins de liste d'attente) et nous avons une meilleure visibilité sur les places restantes pour intégrer de nouvelles familles.</p>				
Éléments qui ont aidé	<p>Commissions enfance pluridisciplinaire : direction, membres du bureau, responsable enfance et responsable famille.</p> <p>Evaluation régulière : des bilans réguliers de nos commissions enfance nous ont permis de réajuster nos critères.</p> <p>Information régulière aux familles sur le calendrier des inscriptions</p>				
Difficultés rencontrées	<p>Plusieurs constats sont faits concernant le fonctionnement des pré-inscriptions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lourdeur du fonctionnement pour les familles qui doivent renouveler leur demande à chaque période - beaucoup de pré-inscriptions pour des effectifs faibles en définitive - un suivi des listes qui demande un travail important, il est nécessaire que tout le monde ait la même utilisation des outils - fonctionnement qui ne laisse pas assez de place aux demandes exceptionnelles et ponctuelles 				
Indicateurs quantitatifs	<u>Inscriptions ALSH entre 2017 et 2018</u>				
		4/6 ans		7/11 ans	
		2017	2018	2017	2018
	Nb familles	65	64	132	135
	Nb enfants	62	62	162	165
Taux d'occupation	69%	69%	74%	84%	
Bénéfices qualitatifs	<p>Moins de déplacement pour les familles</p> <p>Accueil équitable des familles en fonction des quotients familiaux</p>				
Action aujourd'hui	Poursuivre les bilans réguliers pour continuer de faire évoluer le fonctionnement des inscriptions en fonction des besoins des familles et les difficultés rencontrées.				



Partie 2

La démarche du projet familles 2020-2024



À la suite de l'évaluation du projet familles précédent et afin de réaliser notre projet familles 2020-2024, nous avons travaillé en suivant quatre phases complémentaires : une phase de diagnostic, une phase d'enjeux, une phase de construction et une phase d'écriture. Le rétro planning suivant permet d'avoir une vue d'ensemble sur le déroulement de notre démarche projet familles 2020-2024 :

Rétro planning et principaux temps forts de notre démarche projet social 2020-2024

	Janvier à juin 2019	Juillet à début octobre 2019	Mi-octobre 2019 à mi-janvier 2020	Fin janvier à mars 2020
Phase de diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation du projet précédent Analyse de données froides Recueil et analyse de données chaudes (enquêtes habitants et adhérents, P'tits déj' partenaires) 			
Phase des enjeux		<ul style="list-style-type: none"> Débat d'enjeux du 04/07/2019 : validation des priorités au regard du diagnostic par les partenaires Conseil d'administration du 03/10/2019 : définition de l'enjeu et des axes stratégiques 2020-2024 des centres sociaux 		
Phase de construction			<ul style="list-style-type: none"> Journée des professionnels du 11/10/2019 : validation des axes stratégiques et déclinaison des objectifs généraux Implication des habitants (Café rencontres du 16/11/2020, panneaux de consultation, temps d'échanges) Journée des responsables du 14/01/2019 : Validation inter-secteur des objectifs opérationnels Débat d'enjeux du 16/01/2020 : validation des arbres à objectifs par les partenaires institutionnels 	
Phase de rédaction				<ul style="list-style-type: none"> Conseils d'administration du 30/01 et 12/03/2020 : validation continue au cours de l'écriture du projet + Bureau exceptionnel du 8 avril 2020 pour une validation finale du projet.

1. La phase de diagnostic

Elle s'est déroulée de janvier à juin 2019 dans le cadre d'une démarche participative. Cette phase vise à réaliser une photographie de la situation du territoire et du Centre Social Pernon. Cet exercice a pour but de faire émerger les besoins des familles au plus juste, en prenant en compte le contexte et l'environnement dans lequel elles évoluent. Au cours du diagnostic, une analyse de données froides internes et externes a été réalisée, ainsi qu'un recueil et une analyse de données chaudes (expertise des familles, des bénévoles et des partenaires).

Les données chaudes ont été recueillies par le biais de différents moyens :

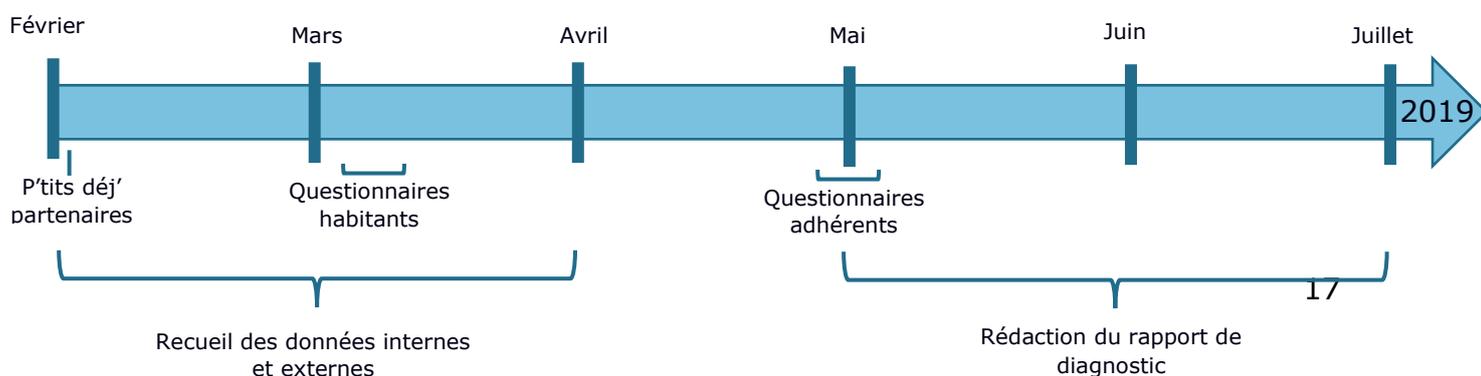
- Un « p'tit dej partenaires » a été organisé au Centre Social Pernon le 1^{er} février 2019 pour rencontrer nos partenaires et mettre en débat les principales préoccupations du territoire. Les échanges se sont effectués autour de quatre tables, chaque table était animée par un groupe de deux à trois professionnels/bénévoles et représentait l'une des questions suivantes :
 - o Quelles évolutions avez-vous observées sur le territoire du 4^{ème} arrondissement au cours des quatre dernières années ?
 - o Votre structure a-t-elle connu des évolutions au cours de ces quatre dernières années ? Si oui, lesquelles ?
 - o Quel regard portez-vous sur le Centre Social Pernon ?
 - o Quelles sont vos attentes et besoins en ce qui concerne notre partenariat ?

↳ avec l'implication des familles

- Une enquête « habitants » du 4^{ème} arrondissement, réalisée par questionnaires. L'enquête s'est déroulée en deux sessions : du 22 au 29 mai 2018 et du 4 au 8 mars 2019. Les professionnels et les bénévoles ont interrogé au total 181 habitants du 4^{ème} arrondissement dans divers lieux : parcs Poppy et Chazières, école maternelle La Fontaine et école élémentaire Cornier, lycée Saint Exupéry, école Cornier, marchés du boulevard de la Croix-Rousse et de la place Flammariou, place de la Croix-Rousse, Mairie du 4^{ème}, Maison des Associations, rues Hénon et Deleuvre.
- Une enquête « adhérents » réalisée par questionnaires, 289 adhérents des Centres Sociaux de la Croix-Rousse ont été interrogés lors de divers temps (accueil, trajets de sorties, fin d'activités, etc.) par les professionnels.

La méthode utilisée et les résultats de ces enquêtes « habitants »/ « adhérents », du temps de consultation des partenaires sont consultables en annexes.

Rétroplanning de la phase de diagnostic (janvier – juin 2019)



2. La phase des enjeux

Le travail réalisé au cours de la première phase a été restitué lors d'un débat d'enjeux organisé le 4 juillet 2019 au Centre Social Grand' Côte. Nos partenaires institutionnels ont été conviés pour vérifier, confirmer et discuter de nos constats. Le diagnostic a également été restitué aux habitants, aux adhérents et aux bénévoles, qui ont été invités en septembre 2019 à un pot de présentation pour pouvoir nous en faire un retour.

À la suite de ces deux temps, l'enjeu (« accès à tous ») et les deux axes stratégiques (axe 1 : « Accueillir l'habitant quel que soit son âge, sa situation » ; axe 2 : « Encourager les initiatives habitants) 2020-2024 des Centres Sociaux de la Croix-Rousse ont été définis et validés lors du conseil d'administration du 3 octobre 2019.

3. La phase de construction

Elle s'est déroulée de mi-octobre 2019 à mi-janvier 2020 dans le cadre d'une démarche participative. Elle a consisté à définir les axes stratégiques au regard des enjeux choisis, à les décliner en objectifs généraux et opérationnels, à anticiper une méthode d'évaluation du nouveau projet et à valider les arbres à objectifs avec les partenaires financeurs.

Dans un premier temps, une journée de travail collectif rassemblant tous les professionnels a été mobilisée le 11 octobre 2019, afin de présenter et développer les axes stratégiques proposés par le Conseil d'Administration et de les décliner en objectifs généraux.



Journée des professionnels du 11 octobre 2019

Dans un second temps,

↳ **l'implication des familles** à la construction du projet familles 2020-2024 a été mise en place. Plusieurs moyens ont été mobilisés :

- Un « café rencontre » a été organisé la matinée du samedi 16 novembre 2019 aux Centres Sociaux de la Croix-Rousse : les familles ont été invitées à venir participer à la réflexion de nos prochains projets familles à propos de « comment pouvons-nous être un lieu ressources pour vous, familles ? » et « comment pouvons-nous vous accompagner dans votre fonction parentale ? »
- Deux panneaux de consultation ont été construits, chacun des panneaux avait pour thème un axe stratégique et comportait un espace libre, des post it étaient mis à disposition afin que les familles puissent inscrire leurs suggestions. Ces panneaux ont été animés par les professionnels sur différents temps pendant le mois de novembre 2019.

Tableau de des différents temps et outils utilisés lors de l'implication des familles au projet familles 2020-2024

Événements	Moyens de consultation	Site
Résidence Du Pasquier	Panneaux	Hors nos murs
Vide dressing (19/10/19)	Panneaux	Hors nos murs
Apéritif des familles (21/10/19)	Panneaux	Pernon
P'tit dej passerelle (22/10/19)	Panneaux	Grand' Côte
P'tit dej parents (31/10/19)	Panneaux	Pernon
Com' com (06/11/19)	Temps d'échanges	Hors nos murs
Café rencontres (16/11/19)	Temps d'échanges	Grand' Côte et Pernon
Café des parents (21/11/19)	Temps d'échanges	Grand' Côte
Week-end familles (23-24/11/19)	Temps d'échanges	Hors nos murs
Partage avec les élèves accompagnement scolaire collège et lycée	Questionnaire et temps d'échange individuel et collectif	Pernon
Partage avec les CM1-CM2 (06/12/19)	Temps d'échanges	Pernon



Consultation d'une mère de famille lors du P'tit déjeuner passerelle du 22/10/19 au Centre Social Grand' Côte.

Cette étape d'implication des familles a permis de décliner les objectifs généraux en objectifs opérationnels en tenant compte de leurs besoins et de leurs propositions : après avoir ciblé les principales problématiques et les avoir définies en tant qu'objectifs généraux, nous avons besoin de savoir comment les familles aimeraient que nous y répondions. La déclinaison des objectifs a été effectuée par la Direction et les responsables, par secteur, puis a été validée lors d'une journée de travail collectif rassemblant la Direction et tous les responsables, le 14 janvier 2020. Le comité de pilotage les a validé le 15 janvier.

Les arbres à objectifs ont pu être présentés et validés par nos partenaires financeurs (la Caf du Rhône, la Ville de Lyon et la Métropole) lors d'un débat organisé le 16 janvier 2020 au Centre Social Pernon.

4. La phase de rédaction

Durant la phase finale de rédaction, nous avons organisé deux conseils d'administration pour permettre une validation continue en parallèle de l'écriture du projet social. Ils se sont tenus le 30 janvier et le 12 mars 2020. Le projet familles finalisé a enfin reçu sa dernière validation sur le Bureau exceptionnel du 8 avril 2020.



Partie 3

Diagnostics - interne et territorial



1. Une part significative et en progression de familles monoparentales et une part grandissante de couples avec enfant(s), notamment des familles avec deux enfants ou quatre enfants et +

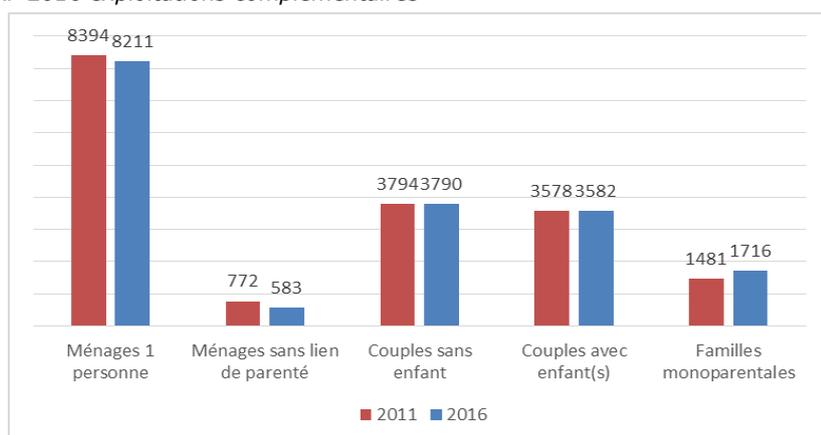
En 2016, dans le 4^{ème} arrondissement, **9.60% des ménages étaient des familles monoparentales** (contre seulement 7.89% à l'échelle de la ville de Lyon). Leur part a augmenté de 1.38 point par rapport à 2011, ce qui représente +235 ménages. **La part des ménages composés d'une personne vivant seule était de 45.92%** en 2016 (contre 49.35% à l'échelle de Lyon), diminuant de -0.66 point par rapport à 2011. La part des ménages composés de personnes sans lien de parenté (par exemple la colocation) a également connu une évolution négative de -1.03 point (3.26% en 2016 dans le 4^{ème} contre 5.47% à Lyon).

La part des couples avec enfant(s) a progressé de +0.17 point. Ils représentaient 20.03% des ménages en 2016, soit 2441 ménages (contre 17.49% à l'échelle de la ville). La part des ménages composés d'un couple sans enfant a progressé de +0.14 point. Ils représentaient 21.20% des ménages en 2016, soit 2985 ménages (contre 19.80% à Lyon).

Composition familiale des ménages de l'arrondissement

Source : Insee RP 2011 et RP 2016 exploitations complémentaires

	2011	2016	Evolution entre 2011 et 2016
Ménages 1 personne	46.58%	45.92%	-0.66
Ménages sans lien de parenté	4.29%	3.26%	-1.03
Couple sans enfant	21.06%	21.20%	+0.14
Couple avec enfant(s)	19.86%	20.03%	+0.17
Familles monoparentales	8.22%	9.60%	+1.38

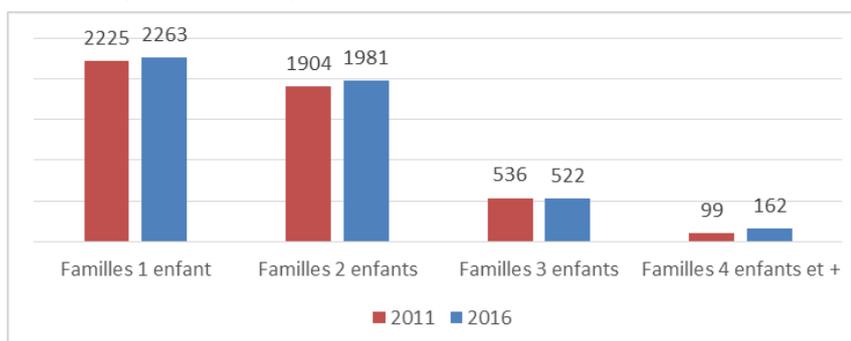


Parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans, **celles avec deux ou quatre enfants et + ont progressé** respectivement de +0.23 et +1.21 point entre 2011 et 2016 à l'échelle de l'arrondissement, soit +77 et +63 ménages. La part des familles avec un ou deux enfant(s), respectivement de 45.92% et 40.20% à l'échelle du 4^{ème} en 2016, est supérieure à celle constatée à l'échelle de Lyon (44.67% et 37.26%).

Familles avec enfant(s) de moins de 25 ans de l'arrondissement

Source : Insee RP 2011 et RP 2016 exploitations complémentaires

	2011	2016	Evolution entre 2011 et 2016
Familles 1 enfant	46.71%	45.92%	-0.79
Familles 2 enfants	39.97%	40.20%	+0.23
Familles 3 enfants	11.25%	10.60%	-0.65
Familles 4 enfants et plus	2.07%	3.28%	+1.21



Focus : Les familles en situation de vulnérabilité

Chiffres clés

A l'échelle du 4^{ème} arrondissement :

- 1 716 ménages composés de familles monoparentales en 2016.
- 684 familles nombreuses (avec trois enfants et plus) en 2016.
- 424 familles monoparentales dont le parent est sans emploi en 2016.
- 161 couples avec enfant(s) dont les deux parents sont sans emploi en 2016.

Source : Insee RP 2016 et RP 2017 exploitations principales et complémentaires

Les familles monoparentales souffrent d'une plus grande pauvreté

En 2015, à l'échelle de l'arrondissement, les revenus annuels déclarés par les 10% des familles monoparentales les plus pauvres étaient plus de 2 fois inférieurs à ceux des 10% de l'ensemble des ménages les plus pauvres.

Premier décile des revenus annuels déclarés par unité de consommation et par type de ménages en 2015 en euros

	Ensemble ménages	Familles monoparentales
Lyon 4	9644	4312

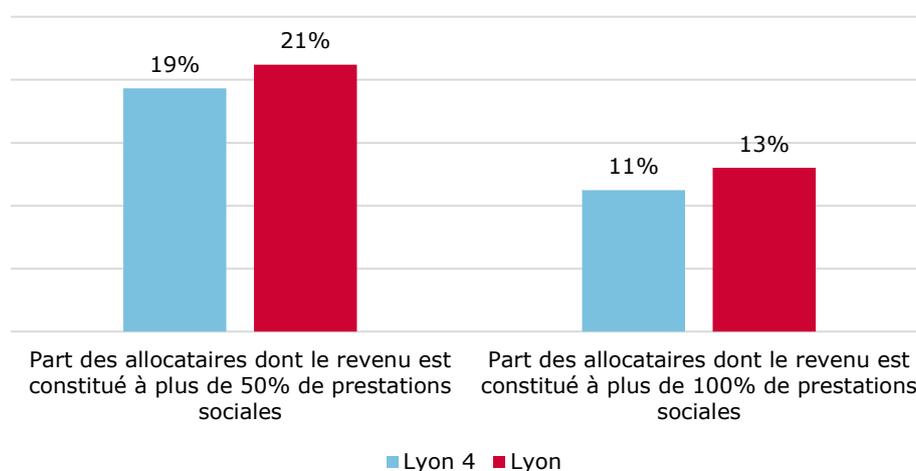
Source : ©Insee-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal.

Une part conséquente d'allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% et 100% de prestations sociales dans le 4^{ème} arrondissement

En 2017, à l'échelle de l'arrondissement, respectivement 1441 allocataires et 838 allocataires avaient un revenu constitué à plus de 50% et 100% de prestations sociales, soit 19% et 11% de l'ensemble des allocataires. A l'échelle de Lyon, la part de ces allocataires est plus grande : 21% et 13%.

Part des allocataires ayant un revenu constitué à plus de 50% et 100% de prestations sociales en 2017, sur l'ensemble des allocataires

Source : Caisse Nationale d'Allocations Familiales



Une part conséquente d'allocataires au faible quotient familial

La répartition des allocataires par tranche de QF à l'échelle de l'arrondissement est semblable à celle à l'échelle du Rhône : ce sont les deux extrêmes tranches de QF qui représentent la part d'allocataires les plus élevées. La part des allocataires dont le QF est inférieur à 300€ et supérieur à 900€ sont respectivement de 24% et 30% dans le 4^{ème} arrondissement, et de 24% et 27% dans le Rhône.

Répartition des allocataires par tranche de QF au 31/12/2016

	Lyon 4 ^{ème}		Rhône	
	Nb allocataires	%	Nb allocataires	%
QF < 300€	1817	24%	94823	24%
QF [300 ; 450[1027	14%	55490	14%
QF [450 ; 600[1097	15%	59515	15%
QF [600 ; 750[737	10%	44995	11%
QF [750 ; 900[394	5%	25528	6%
QF > 900	2257	30%	104848	27%
QF indéterminés	186	2%	9121	2%

Qu'en est-il des familles accueillies au Centre Social Pernon ?

Sorties et week-ends familles

	Sorties familiales			Week-ends familles		
	2015	2018	Evolution entre 2015 et 2018	2017	2017	Evolution entre 2017 et 2018
Nombre de familles	22	26	+4	5	3 <i>Week-end familles également ouvert aux familles de Pernon</i>	-2

Permanences vacances dans le cadre du dispositif Vacances Familles Solidarités (VFS)

	2016	2018	Evolution entre 2015 et 2018
Nombre de familles rencontrées	4	6	+2
Nombre de départs en vacances	3	5	+2

Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)

		Relations parents-enfants			Relations familles-écoles		Situations particulières
		Petite enfance	Enfance	Pré-ado, ado	Familiarisation avec l'école	Relations parents-enseignants	Parents d'enfants porteurs de handicap
Nb familles bénéficiaires avec enfant(s) de -18 ans	2016	4	16	20	3	3	0
	2018	0	90	212	80	16	0
	Evolution entre 2016 et 2018	-4	+74	+192	+77	+13	-

Quant est-il des familles accueillies au LAEP Le p'tit monde des pentes, ouvert aux familles du 4^{ème} comme aux familles du 1^{er} arrondissement ?

	2015	2018	Evolution entre 2015 et 2018
Nombre enfants	177	223	+46
Nombre familles	152	204	+52
Présences annuelles	1030	1579	+549
Nombre moyen d'enfants par accueil	10.3	15.48	+5.18



Zoom sur...

**Notre travail de réflexion sur le soutien
aux parents apporté par les professionnels**

Notre travail au cours du déploiement des projets familles 2015-2018 nous a permis de mener une réflexion sur nos actions autour de la parentalité, et sur la démarche participative dans laquelle nous voulons les inscrire, en s'appuyant sur les compétences des parents et des enfants.

L'année 2016 a notamment été marquée par une réflexion sur la place occupée et laissée aux parents à travers les actions de chaque secteur. Des adaptations ont ainsi été mises en place sur la durée, nous pouvons notamment citer les exemples suivants :

- Secteur petite enfance : pour une meilleure prise en compte des besoins des familles, les demandes de pré-inscription des parents se sont effectuées, à partir de septembre 2016, directement auprès de la responsable de l'EAJE.
- Secteur enfance : pour impliquer davantage les parents, des rencontres régulières sont favorisées pour communiquer sur le contenu et le fonctionnement des activités avec les enfants. Des temps conviviaux sont également développés sous la forme de « café des parents ». A chaque période de vacances, un petit déjeuner partagé avec les familles est organisé. De plus, les parents sont incités à s'investir dans les loisirs des enfants en participant à certains temps d'animation ou en assistant à la présentation des créations/projets de leurs enfants pour les valoriser dans leurs productions (spectacles de marionnettes, sketches, réalisations manuelles, etc.).
- Secteur jeunes : pour impliquer davantage les parents, des temps conviviaux et des restitutions d'activités sont également organisés, tout comme pour le secteur enfance.
- Secteur adultes : pour renforcer le pouvoir d'agir des parents, des actions et activités basées sur les loisirs sont notamment proposées. Le dispositif « Vacances Familles Solidaires » (VSF) en partenariat avec la Métropole et la CAF du Rhône, ainsi que les sorties et week-end en familles sont par exemple mis en œuvre pour soutenir la volonté des parents de s'investir dans l'amélioration ou le renforcement des liens familiaux à travers des activités communes à tous les membres de la famille.

En 2016 et 2017, le centre social Pernon a déposé un dossier dans le cadre du **Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)**. Ce projet s'appuie sur les besoins exprimés par les familles et les professionnels. Il s'intègre au projet Familles et s'articule autour de plusieurs axes :

- proposer aux familles avec leurs enfants des temps d'ateliers, de rencontre, afin de favoriser les échanges au sein de la famille, entre les familles et entre les familles et les professionnels.

- proposer aux familles du centre social Pernon des rencontres gratuites avec une psychologue.
- proposer un groupe de réflexion, de parole. Pour mener à bien ce groupe, les professionnels ont travaillé ensemble en lien avec une psychologue afin de définir notre rôle et les attentes de chacun.

En 2017, le **Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)** « Le p'tit monde des pentes » a fêté ses 10 ans. Ce projet dans lequel s'investit également le centre social Pernon est le résultat d'un partenariat avec la Métropole, l'association AcOLADE et le Centre Hospitalier Le Vinatier. Cet extrait de l'intervention d'un membre du groupe technique du LAEP lors de la fête d'anniversaire témoigne de l'objectif et de la posture d'accueil adoptée dans ce lieu :

« Les LAEP sont des lieux dont l'ambition est à la fois généreuse et modeste : fournir les conditions pour que chacun, petit ou grand, développe, dans ce petit microcosme, de nouvelles expériences dans la confiance ; et que dans ce lieu, les relations humaines interpersonnelles soient particulièrement soignées. Chacun aura l'assurance qu'il pourra être entendu s'il le souhaite et respecté là où il en est. [...] Les accueillants, ont en charge d'accompagner les personnes accueillies, enfants comme adultes, sans autre ambition que d'être là, de bavarder avec eux, et de témoigner ainsi de la vie qui les traverse, de la joie ou de la souffrance qui les habite, ou de toutes ces choses qui nous amènent à nous sentir unis en humanité, et désireux de nous rencontrer. Les LAEP sont donc "espaces de possible" où chacun peut venir donner et recevoir, à son rythme, au moment où il est prêt et où il en a le désir, en toute liberté ».



Des enfants fréquentant le LAEP sont venus souffler les bougies du gâteau offert par la mairie, jour de la fête d'anniversaire des 10 ans du LAEP « Le p'tit monde des pentes », 16 novembre 2017

En 2018, nous avons travaillé en équipe afin de répertorier nos actions autour de la famille. Nous avons créé une plaquette « Le temps des parents ». Cette plaquette permet aux parents d'avoir une vision globale des actions relatives à la famille. Tous ces temps de réflexion (élaboration du projet familles 2015-2018 et élaboration de la plaquette) nous ont permis de sensibiliser les professionnels du centre social Pernon sur l'importance de la place de la famille dans nos actions.

De ce fait, nous avons observé de la part des différents secteurs une émulsion d'activités axées sur la famille : petit déjeuner du centre de loisirs, soirée parents/ados, café des parents de la petite enfance, etc.

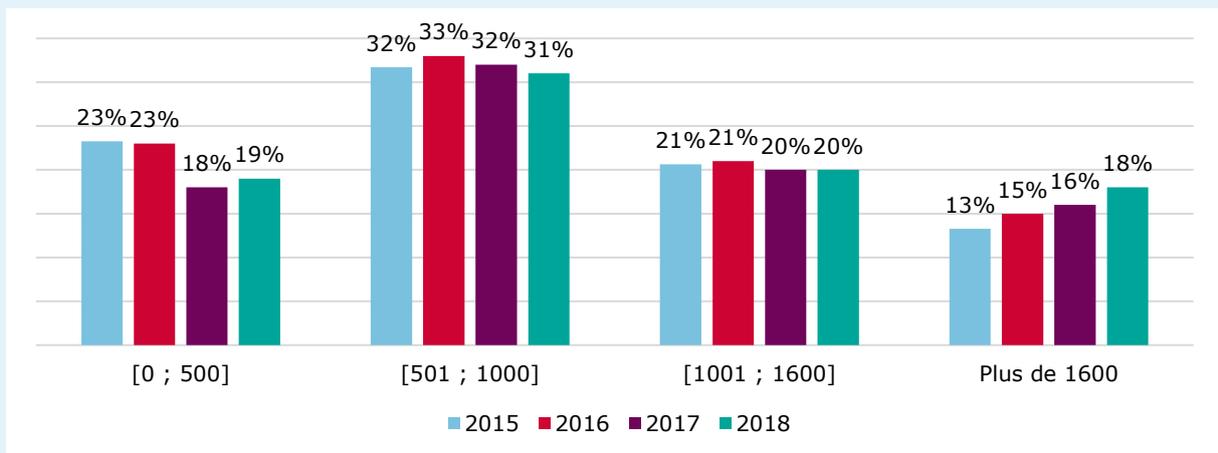
Pour nos équipes, la place des parents dans la vie de leurs enfants est à prendre en considération et est primordiale pour choisir et mener à bien nos actions.

Qu'en est-il des familles vulnérables accueillies au Centre Social Pernon ?

La répartition des tranches de QF

Entre 2015 et 2018, l'analyse de la fréquentation des adhérents au centre social en fonction des quotients familiaux (QF) révèle un léger glissement des quotients les plus faibles au profit des quotients les plus élevés. Toutefois, cette tendance est moins prononcée que celle observée à l'échelle du quartier, et elle ne se vérifie pas au sein de tous les secteurs. Les secteurs enfance (ALSH) et adultes (activités familles) ont notamment une tendance inversée, l'analyse de leur fréquentation révèle un glissement des QF les plus élevés au profit des QF les plus faibles.

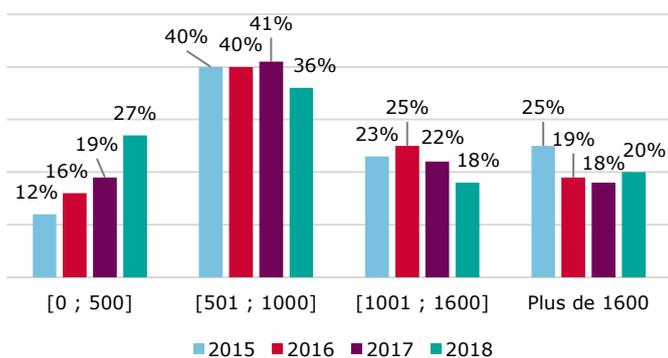
Evolution de la répartition des adhérents du Centre Social Pernon selon leur quotient familial entre 2015 et 2018*, tous secteurs confondus



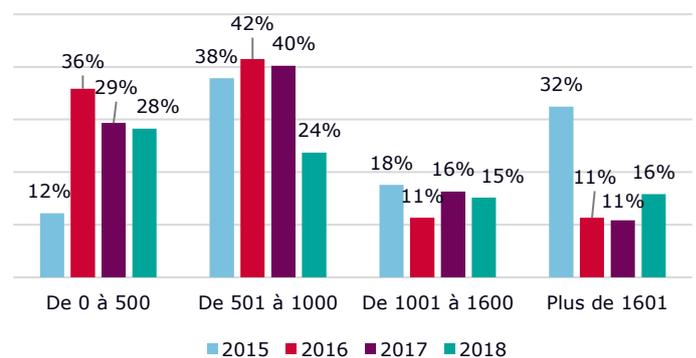
*la catégorie « non renseigné » n'est pas représentée sur le graphique

Entre 2015 et 2018, la part des adhérents au QF inférieur à 501 a diminué de 4 points. A l'inverse, la part des adhérents au QF supérieur à 1600 a augmenté de 5 points.

Evolution de la répartition des adhérents du Centre Social Pernon selon leur quotient familial entre 2015 et 2018, à l'ALSH 4-11 ans



Evolution de la répartition des adhérents du Centre Social Pernon selon leur quotient familial entre 2015 et 2018, aux activités familles

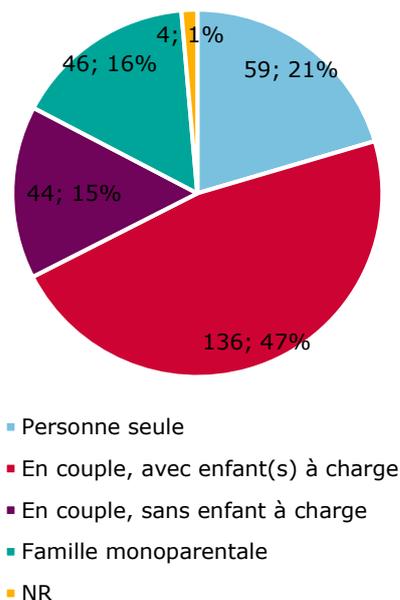


L'évolution des tranches de QF les plus faibles et les plus élevées est inversée pour les secteurs enfance (ALSH) et adultes (activités familles) par rapport à l'évolution des tranches de QF tous secteurs confondus : la part des adhérents au QF inférieur à 501 augmente respectivement de 15 et 16 points, tandis que celle des QF supérieurs à 1600 a diminué de 5 et 16 points.

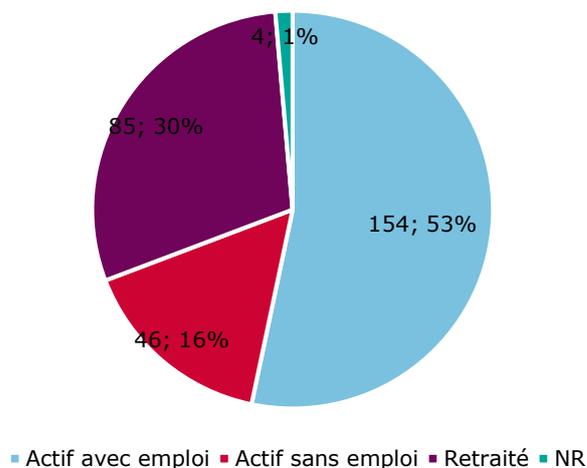
Les compositions familiales et les familles vulnérables

À l'heure actuelle, nous ne disposons d'aucun outil qui nous permette de recenser les familles monoparentales et les personnes isolées qui sont accueillies au centre social Pernon. Cependant, l'échantillon de notre enquête « adhérents » peut être considéré comme un reflet du public accueilli dans son ensemble. Cet échantillon d'enquête a révélé une part significative de profils de personnes risquant d'être vulnérables par leur situation familiale et/ou professionnelle : parmi l'ensemble des adhérents enquêtés, 16% étaient des familles monoparentales (46 personnes), 21% des personnes seules (59 personnes), et 16% des personnes sans emploi (46 personnes).

Répartition des enquêtés adhérents selon leur situation familiale



Répartition des enquêtés selon leur situation professionnelle



Afin de pouvoir mesurer notre accueil des familles vulnérables, nous avons prévu de mettre en place des outils et des indicateurs que chaque secteur recensera à travers des statistiques pour avoir une meilleure vue d'ensemble sur ce type d'accueil et sur son évolution au cours du temps. (Cette action au service du projet familles figure dans l'axe 1 du projet social 2020-2024, objectif général « Renforcer l'accueil des publics vulnérables »).

Cadre institutionnel – Familles

La COG 2018-2022 met notamment l'accent sur le soutien à la parentalité à travers une fiche thématique :

- valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants (fiche thématique n°4).

L'accompagnement de la parentalité est également prévu dans la Convention territoriale lyonnaise 2015-2020 à travers la déclinaison de différents volets :

- petite enfance :
 - o donner une réponse ajustée aux besoins de l'accueil du jeune enfant pour les familles des quartiers prioritaires.
 - o Mettre en place des dispositifs spécifiques pour accompagner la transition petite enfance/école (scolarisation des 2-3 ans).
- éducation :
 - o renforcer les capacités territoriales cohérentes d'action et d'amélioration de la mixité sociale.
 - o associer davantage les parents aux projets éducatifs des différents temps de l'enfant.

Le Projet Métropolitain des Solidarités 2017-2022 a pour objectif de « accompagner la parentalité dans sa diversité ». Cet objectif découle de son axe stratégique n°1 : « développer la prévention à destination de tous ».

Cadre institutionnel – Personnes en situation de vulnérabilité

La COG 2018-2022 accorde une attention particulière aux personnes en situation de vulnérabilité, notamment à travers deux fiches thématiques :

- contribuer à l'accompagnement social des familles et développer l'animation de la vie sociale dans les territoires prioritaires (fiche thématique n°7).
- développer l'accès aux droits (fiche thématique n°8).

La Convention territoriale lyonnaise 2015-2020, en définissant une nouvelle géographie prioritaire, a pour but la réduction des inégalités territoriales. Cet objectif se décline en matière d'emploi, d'éducation, de santé, de développement économique, de culture, de sécurité et de prévention de la délinquance, d'habitant et de cadre de vie. La convention intègre également de nouveaux engagements sur les champs de la petite enfance, du sport, de l'économie sociale et solidaire.

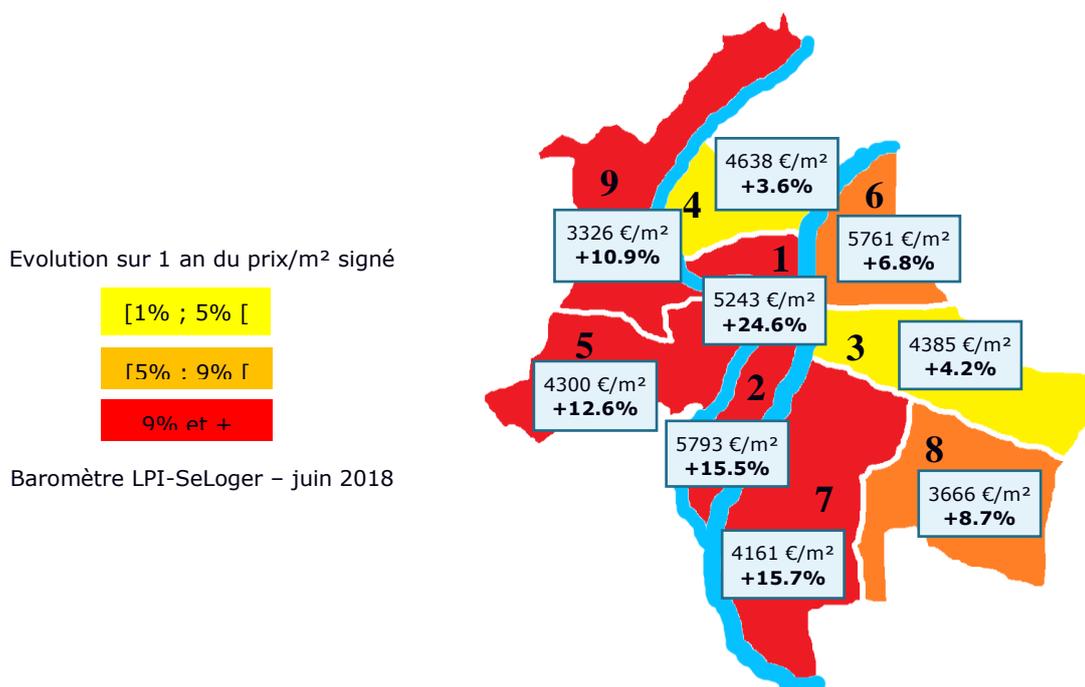
Le Projet Métropolitain des Solidarités 2017-2022 prend en compte les publics en situation de vulnérabilité, il a pour objectifs de « sensibiliser pour mieux prévenir » et « détecter au plus tôt les situations de vulnérabilité ». Ces objectifs découlent de l'axe stratégique n°1 : « développer la prévention à destination de tous ». L'axe stratégique n°2 « offrir un parcours adapté et continu à l'utilisateur » cible également ce public.

2. Un difficile accès au logement

Une envolée immobilière générale à Lyon, qui commence à se stabiliser dans le 4^{ème} arrondissement

Ces dernières années, le prix de l'immobilier a été globalement en hausse à Lyon. Cette hausse persiste actuellement, elle est cependant moins marquée dans le 4^{ème} arrondissement. Le taux d'augmentation du prix au m² signé dans le 4^{ème} a été le plus faible de Lyon entre juin 2017 et 2018, mais l'arrondissement se classe au 4^{ème} rang des plus chers, derrière les 2^{ème}, 6^{ème} et 1^{er} arrondissements.

Les prix des appartements dans l'ancien à Lyon par arrondissement



Un coût très élevé des loyers dans le quartier Flammarion

Pour l'année 2018, la zone du 4^{ème} arrondissement de Lyon dans laquelle le coût médian des loyers au m² par mois est le plus élevé correspond aux quartiers Serein et Bonnet, avec un coût médian de 13€/m². Ce coût correspond également au coût médian maximum des loyers par rapport à l'ensemble de l'agglomération lyonnaise. Dans les quartiers Flammarion et Saint Exupéry, le coût médian des loyers est quasiment égal à la zone la plus chère : il s'élève à 12.6€/m².

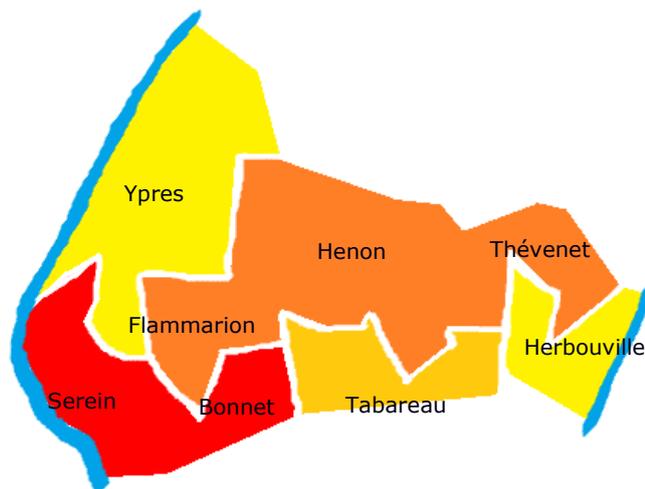
Les coûts médians du loyer en €/m² en 2018 dans le 4^{ème} arrondissement de Lyon

Coût médian du loyer en €/m², observé en 2018



Observatoire local des loyers de l'agglomération lyonnaise

Min < Médian > Max
8.8€/m² < 11.4€/m² > 13€/m²



Source : observatoire-des-loyers.org

Un parc de logements locatifs sociaux en augmentation pour répondre à une très forte pression de la demande dans le 4^{ème} arrondissement

Les logements locatifs sociaux représentaient 15.1% des résidences principales du 4^{ème} arrondissement au 1^{er} janvier 2017. Avec 2822 logements locatifs sociaux, il représentait 5.1% du parc locatif de la ville de Lyon.

Entre 2008 et 2017, le parc social du 4^{ème} arrondissement a augmenté de 343 logements et le taux SRU a progressé de +1.3 point. Le déficit de logements pour atteindre les 25% était de 1851 logements locatifs sociaux.

Au 31 décembre 2017, 930 ménages de l'arrondissement étaient demandeurs d'un logement social. Au total, à l'échelle de la Métropole de Lyon, 1367 demandeurs souhaitaient le 4^{ème} arrondissement comme premier choix, dont 68% y résidaient déjà. L'indicateur de pression de la demande est élevé (8.3), soit plus de 8 demandeurs pour une offre dans le parc existant ou dans le neuf (indice très au-dessus de la Métropole de Lyon (5.7)). En 2017, le taux de rotation était de 10.2% contre 8.6% à l'échelle de la ville de Lyon et 9.1% à l'échelle de la Métropole.

Qu'est-ce que le taux SRU ?

Adopté le 13 décembre 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) vise à récréer un équilibre social dans chaque territoire et à répondre à la pénurie de logements sociaux. Son article 55 oblige certaines communes à disposer d'un nombre minimum de logements sociaux, proportionnel à leur parc résidentiel (25% ou 20% selon les communes) d'ici 2025.

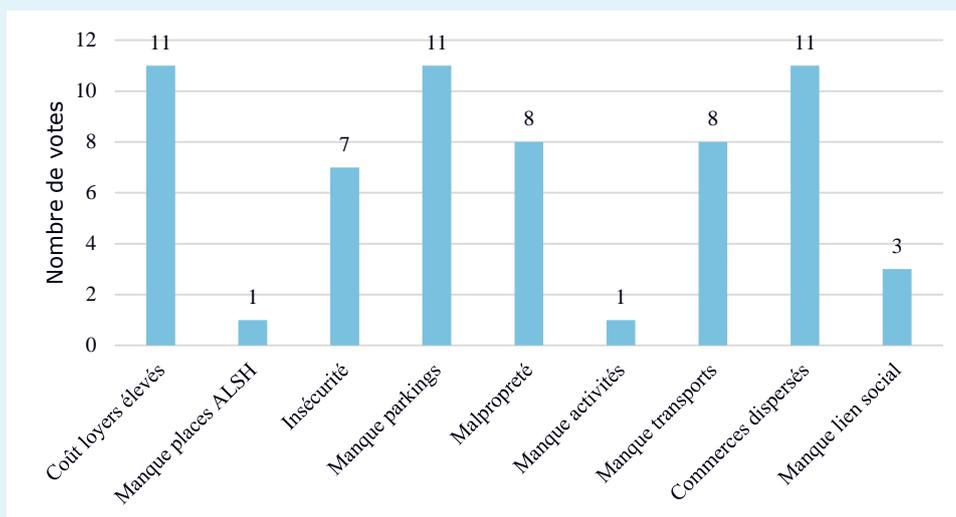
Source : Site du Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, rubrique politiques publiques et logements social

Source : PLU-H – Lyon 4^{ème} arrondissement - Révision n°2 - Approbation 2019

Que pensent les habitants enquêtés du logement dans le 4^{ème} arrondissement ?

Selon les habitants du 4^{ème} arrondissement sollicités dans le cadre de l'enquête « habitants », l'un des principaux points faibles de leur quartier d'habitation est le coût élevé des loyers, à égalité avec le manque de parking et la dispersion des commerces. Les résultats de l'enquête « habitants » vont ainsi dans le même sens que les données froides du territoire concernant le coût de l'immobilier.

Principaux points faibles des quartiers du 4^{ème} arrondissement cités par les enquêtés



Quel impact de l'augmentation du parc de logements locatifs sociaux sur le Centre Social Pernon ?

Nous pouvons faire l'hypothèse qu'une augmentation du nombre de logements locatifs sociaux au sein du 4^{ème} arrondissement entrainera une augmentation du nombre de familles en situation de vulnérabilité présentes sur le territoire, ainsi qu'une hausse de la fréquentation du Centre social Pernon par des familles en situation de vulnérabilité.

Cadre institutionnel – Habitat

La COG 2018-2022 consacre notamment une fiche thématique à l'habitat :

- soutenir les politiques du logement et participer à leur réforme (fiche thématique n°6).

La Convention territoriale de Lyon comporte un volet habitat qui se situe dans le cadre de travail du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H) 2019. Elle prévoit de :

- poursuivre le rééquilibrage territorial de l'offre de logements sociaux en cohérence avec l'enjeu de mixité sociale, dans le cadre de la révision générale en cours du PLU-H.
- poursuivre la diversification de l'offre de logement des quartiers prioritaires et mettre en œuvre els projets de rénovation urbaine de la Duchère et de Mermoz-Santy.

Le Programme d'Orientations et d'Actions pour l'Habitat (POAH) déterminé dans le cadre du PLU-H prévoit notamment de développer l'offre de logements à prix abordables dans un principe de mixité sociale. En termes de production de logements locatifs sociaux, les objectifs des communes déficitaires au sens de l'article 55 de la loi SRU sont fixés par l'Etat, en fonction du rattrapage du déficit en périodes triennales. A l'échelle de la ville de Lyon, cela se traduit par une première période triennale 2014-2016 qui a défini un objectif correspondant à la réalisation d'au minimum 25% du déficit, la 2^{ème} période 2017-2019 correspondait à la réalisation de 33% du déficit, soit 4225 logements au total. La production devra couvrir 50% du déficit sur la 3^{ème} période 2020-22 et 100% du déficit sur la 4^{ème} période triennale 2023-2025.

Focus : Les difficultés de logement sont un facteur de risque de décrochage scolaire

Selon une étude de Claudine Pirus¹ (chercheuse en sciences sociales au Ministère de l'Éducation nationale) basée sur l'enquête Insee *Étude de l'histoire familiale* de 1999 ; le logement dans lequel réside un enfant constitue l'une des composantes importantes pour son développement : lieu d'identification sociale, d'interactions familiales, espace qui se transforme au fil des âges et auquel on s'attache, lieu où l'on passe une grande partie de son temps ; les enfants s'approprient leur lieu de vie en fonction de l'espace disponible, des conditions de logement et du quartier. Or, une grande diversité de situations familiales peuvent conduire à, ou être impactées par, des difficultés de logement.

Claudine Pirus précise qu'évoquer les conditions d'habitat des enfants ne peut se faire sans rappeler la situation financière des parents. Les enfants d'une famille monoparentale ainsi que ceux vivant dans une famille d'au moins quatre enfants se retrouvent plus souvent en situation de pauvreté, au regard des ressources et des difficultés financières rencontrées par leurs parents.

Toujours selon cette étude, la configuration familiale est aussi un déterminant du mode d'habitat des enfants : en 2006, en France, les enfants des familles nucléaires ou recomposées étaient 70% à habiter dans une maison tandis que cela ne concernait que 38% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale. Pour la même année, deux tiers des enfants des familles nucléaires avaient des parents propriétaires de leur résidence principale contre un quart des enfants des familles monoparentales ; 17% avaient des parents locataires dans le secteur social contre 43% dans les familles monoparentales.

Le nombre d'enfants présents dans le logement joue également un rôle important sur le statut d'occupation des parents : à partir de deux enfants, plus la taille de la fratrie augmente, plus la part d'enfants dont les parents sont propriétaires de leur résidence principale diminue au profit des locataires en secteur social. Les familles monoparentales et les familles nombreuses ont plus de probabilités d'habiter dans le secteur social, elles sont également fortement susceptibles d'y rester bloquées sans évolution résidentielle possible.

Enfin, l'espace disponible pour les enfants dans le logement est un élément important à prendre en compte. Plus les structures familiales se complexifient (différentes fratries, écarts d'âge importants), plus l'organisation de l'espace domestique relève du casse-tête, et plus la cohabitation devient difficile. Le partage de chambre est d'autant plus fréquent que le nombre d'enfants est élevé, notamment dans les familles recomposées, et dans une encore plus grande mesure, dans les familles monoparentales. Plus les enfants sont nombreux, plus l'écart du nombre de chambres disponibles s'accroît entre les familles monoparentales et les autres.

¹ Pirus C., « Les enfants dans leur logement : parcours familial et contexte social », *Recherches familiales* 2005, p.5-23.

Les études de Goux et Maurin² (respectivement sociologue chercheuse au Centre de recherche en économie et statistique (CREST), et directeur d'études à l'EHESS et professeur à l'École d'économie de Paris) ainsi que celles de Gouyon³ (statisticienne à la direction générale de l'Insee) montrent que le fait de partager sa chambre au moment de l'adolescence pèse sur les résultats scolaires. D'autres travaux de recherche publiés à l'étranger, notamment ceux de Harker⁴ (directrice de l'Observatoire de la justice familiale de Nuffield, une université à Oxford) montrent que les mauvaises conditions de logement ont un impact sur le développement, la santé et le bien-être de l'enfant.

Qu'en est-il de l'accompagnement scolaire dont bénéficient les familles du Centre Social Pernon ?

Accompagnement scolaire primaire

	2015	2018	Evolution entre 2015 et 2018
Nombre familles	14	18	+4
Nombre inscrits	21 <i>(cumul entre inscrits à la rentrée 2014 et à la rentrée 2015)</i>	22 <i>(cumul entre inscrits à la rentrée 2017 et à la rentrée 2018)</i>	+1

Accompagnement scolaire collège

	2016	2018	Evolution entre 2016 et 2018
Nombre familles	32	34	+2
Nombre inscrits	40 <i>(cumul entre inscrits à la rentrée 2015 et à la rentrée 2016)</i>	41 <i>(cumul entre inscrits à la rentrée 2017 et à la rentrée 2018)</i>	+1

Accompagnement scolaire seconde

	2018 (Sept-déc.)	2019
Nombre inscrits	6	12

² Goux D., Maurin E., « Surpeuplement et logement des enfants », *Données Sociales* 2002-2003, Insee, p. 55-459.

³ Gouyon M., « Une chambre à soi : un atout pour la scolarité ? », *Insee Références Données Sociales* 2006, p. 163-167.

⁴ Harker L., « Chance of a lifetime – The Impact of Bad Housing on Children's Lives », London : Shelter, 2006.

Zoom sur...

L'accompagnement scolaire

L'accompagnement scolaire primaire propose des apports théoriques, méthodologiques et culturels, et a pour but de participer au développement et à l'enrichissement des enfants. Il les aide dans la construction de leurs apprentissages, de leur personnalité et de leurs relations aux autres. A titre d'exemple, durant l'année 2017/2018, les groupes se sont investis sur un projet théâtre : des saynètes ont été créées et jouées en février 2018 devant un public composé de parents, d'enseignants et de bénévoles.

Le + de l'accompagnement scolaire primaire : le travail de partenariat avec les écoles de proximité a permis l'organisation d'un pédibus pour faciliter la gestion des trajets pour les parents, leur évitant des allers-retours.



Séance d'accompagnement scolaire primaire, novembre 2018

L'accompagnement scolaire collège a pour but de motiver les jeunes, de développer la confiance en soi, de renforcer l'autonomie, de favoriser l'insertion par le dialogue et le respect des autres. Afin de garantir ces objectifs, la participation et l'implication des parents sont indispensables. Nous rencontrons les parents et leurs enfants trois fois dans l'année : lors de l'inscription et lors des réinscriptions du deuxième et troisième trimestre. Nous leur proposons en parallèle un temps convivial au mois de juin afin d'acter la fin de l'année.

Ces rencontres permettent la confiance des parents en l'équipe d'intervenants. Nous notons également l'importance des rendez-vous individuels qui permettent de partager avec le/les parent(s) un bilan scolaire avec leurs enfants. C'est aussi l'occasion pour les parents de nous confier les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants (relationnelles, scolaires, addictions, fréquentations, etc.). La présence des CESF lors de ces temps est ici une plus-value. Elles peuvent apporter une réponse à ces familles, les orienter voire leur proposer des rendez-vous individuels. Les familles interpellent également de façon régulière les animateurs permanents afin de discuter avec eux de l'évolution scolaire de leurs enfants.



Temps convivial de fin d'année, accompagnement scolaire collège, juin 2018

Nous avons également renforcé notre travail sur l'orientation des jeunes de troisième qui peut représenter une vraie difficulté pour les parents. Pour cela nous déconstruisons les images perçues par les familles sur certaines filières afin de concilier les envies des jeunes et les attentes de leurs parents.

L'accompagnement scolaire lycée a pour but d'assurer une continuité du suivi pour les élèves en classe de seconde. Il est proposé aux anciens élèves de troisième ayant participé à l'accompagnement scolaire collège. Il s'adresse aux jeunes qui ont des difficultés liées à leur scolarité : apprentissage et/ou comportement (capacité d'attention, organisation du travail, compréhension des consignes, etc.).

Une première rencontre est organisée en début d'année pour permettre aux parents et aux jeunes d'échanger avec le responsable de l'accompagnement scolaire. Elle a pour objet de déterminer les attentes des parents, les difficultés rencontrées par le jeune et de définir ensemble des axes d'accompagnement durant le trimestre ainsi que la place de chacun : bénévoles, parent, animateurs. Deux rencontres trimestrielles sont envisagées (fin décembre et fin avril) afin de faire le point sur les axes de progrès.

Cadre institutionnel – Education

La COG 2018-2022 prévoit une attention particulière aux jeunes à travers plusieurs fiches thématiques :

- développer l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales et en améliorant son efficience (fiche thématique n°1).
- accompagner le parcours éducatif des enfants âgés de 3 à 11 ans (fiche thématique n°2).
- soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie (fiche thématique n°3).

La Convention territoriale qui s'inscrit dans le cadre du contrat de ville 2015-2022 de la Métropole de Lyon a défini des priorités concernant l'éducation qui se déclinent en différents volets :

- éducation (la déclinaison des objectifs du Projet Educatif De Territoire dans les territoires prioritaires constitue le volet éducation de la convention territoriale) :
 - o renforcer les capacités territoriales cohérentes d'action et d'amélioration de la mixité sociale auprès des enfants de 2 à 11 ans (maternelle et élémentaire).
 - o revaloriser les collèges des quartiers prioritaires et renforcer la prévention du décrochage scolaire des jeunes de 12/16 ans dans les quartiers prioritaires.
- culture :
 - o mieux articuler politiques culturelles territorialisées et politiques éducatives territorialisées.
 - o mobiliser 20 à 30% des offres/services des établissements culturels en direction des écoles des QPV et QVA.
 - o faciliter l'accès aux jeunes des QPV et QVA aux filières culturelles de l'enseignement supérieur.
 - o s'appuyer sur les ressources existantes pour orienter l'action : MJC, mission insertion culture, équipements culturels, associations.
 - o mettre en relation avec les partenaires jeunesse (éducation populaire, insertion).
 - o mieux identifier les pratiques culturelles de jeunes (média, numérique, danse), valoriser et accompagner leurs initiatives et pratiques
- jeunes :
 - o reconnaître la place des jeunes comme des acteurs nécessaires et positifs dans une approche globale de leur parcours vers l'autonomie.

Dans le cadre du Projet Métropolitain des Solidarités 2017-2022, la Métropole expérimente, en partenariat avec l'Etat et les communes, des actions de prévention du décrochage scolaire. Elle propose également aux communes volontaires un réseau d'échanges autour des actions de réussite éducative.

3. Un maillage territorial à travailler davantage

Un tissu associatif relativement peu développé

Le 4^{ème} arrondissement ne fait pas partie des arrondissements dont la création d'associations est la plus élevée. Il se place au 7^{ème} rang.

Répartition de la création d'associations par arrondissement entre 2005 et 2015

	Nombre associations créées	Répartition en %
Lyon 1	1237	13.9
Lyon 2	810	9.1
Lyon 3	1585	17.8
Lyon 4	744	8.4
Lyon 5	659	7.4
Lyon 6	849	9.6
Lyon 7	1496	16.8
Lyon 8	829	9.3
Lyon 9	681	7.7
Lyon	8890	100

Source : Le secteur associatif de la Ville de Lyon, Recherches & Solidarités, septembre 2015.

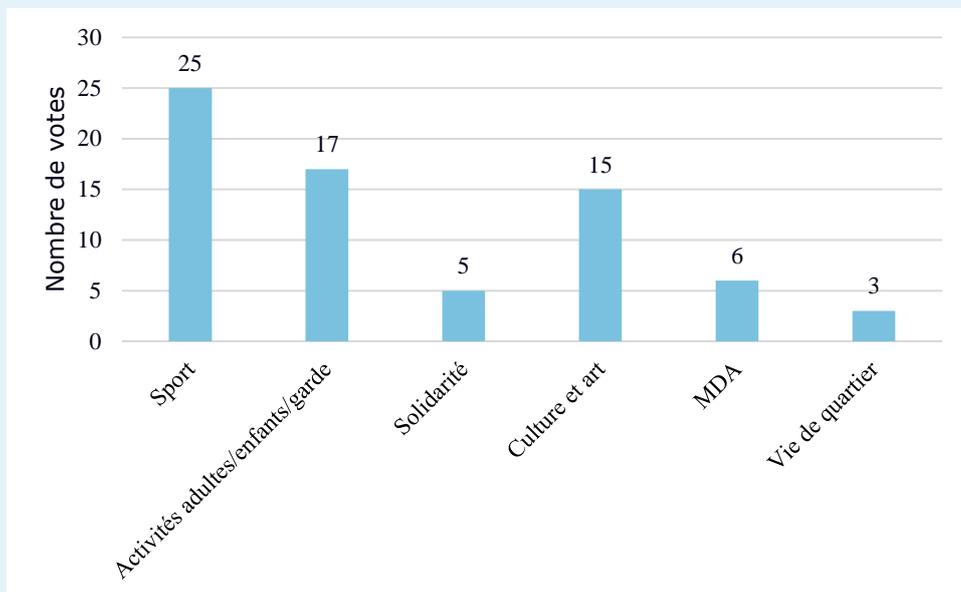
Majoritairement, les associations créées portent sur le thème de la culture (43.4% contre 33.8% à l'échelle de Lyon), puis sur le thème du sport et des loisirs (8% contre respectivement 8.4% et 7.7% à l'échelle de Lyon). Par rapport à l'ensemble de la Ville de Lyon, les associations qui portent sur le thème de la santé sont surreprésentées dans le 4^{ème} arrondissement (4.9% contre 4%).

Des habitants qui fréquentent les associations du territoire et qui sont mobiles entre le 4^{ème} et le 1^{er} arrondissement

L'enquête « habitants » révèle que 44% des habitants du 4^{ème} arrondissement enquêtés fréquentent d'autres associations que le Centre Social Pernon (60 personnes), dont de nombreuses associations du 1^{er} arrondissement (33% de l'ensemble des associations fréquentées).

Les types d'associations les plus fréquentées par les habitants enquêtés sont celles qui proposent des activités sportives (35.2% des votes) ; des activités adultes/enfants et/ou de garde d'enfants (23.9% des votes) ; les activités culturelles/artistiques sont aussi un motif de fréquentation cité de nombreuses fois (21.1% des votes).

Types d'associations fréquentées par les habitants du 4^{ème} enquêtés



Détails des données

Sport :

Divertisport, PESD, Basket Cro, Stimul'en Vie, Amicale Laïque, Aikido du Rhône, Gingando, Union sportive et familiale.

Activités adultes, enfants, parents-enfants, garde :

La ka'fête ô mômes, Les enfants du Tarmac, Les p'tits soyeux, la MEJ, Le Jardin de la colline, Crèche Popy, Les Canuts des Canits.

Solidarité :

Entour'âge, Maison Saint Charles, Les Petites Sœurs des Pauvres.

Culture et art :

Aquarium ciné-café, La Ficelle, Le Shalala, La p'tite boîte à musique, Avec Teapot, Enchantez-vous, Cinéma Saint Denis, Les Créateurs du Plateau.

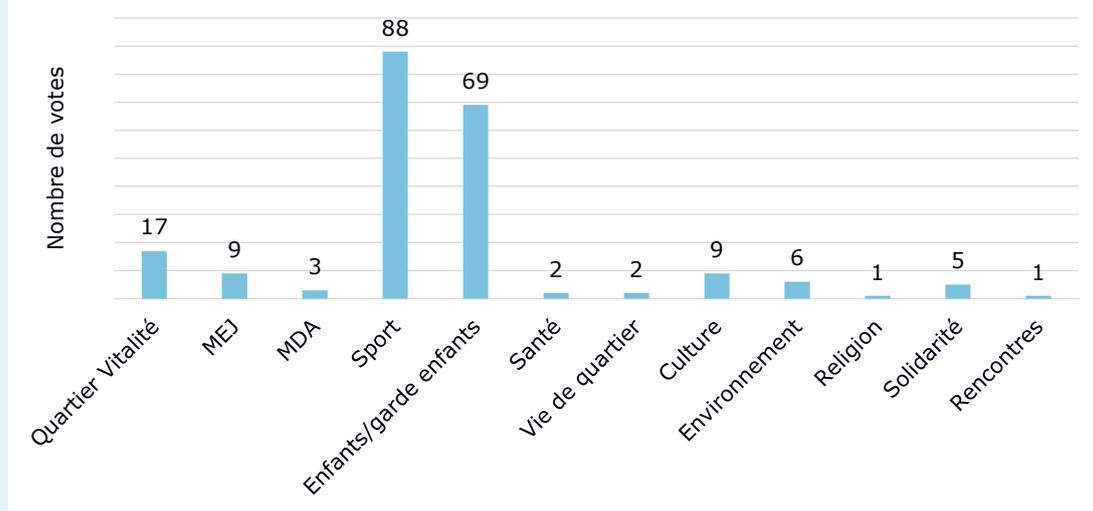
Vie de quartier :

Conseil de quartier, La Gonette, Association Place Chazette.

Dans la même lignée, l'enquête « adhérents » révèle que 49% des adhérents des Centres Sociaux de la Croix-Rouge enquêtés fréquentent d'autres associations, 1^{er} et 4^{ème} arrondissements confondus (143 personnes).

Les types d'associations les plus fréquentées par les adhérents enquêtés sont celles qui proposent des activités sportives (24.4% des votes) et des activités enfants et/ou de la garde d'enfants (19.1% des votes). L'association Quartier Vitalité représente de nouveau à elle seule une part significative du nombre de votes (4.7% des votes).

Autres associations et thèmes d'associations fréquentés par les enquêtés adhérents



Détails des données :

Sport : PESD (88), Divertisport (22), Stimul'en Vie (5), Amicale Laïque (5), Judo (3), Danse (3), Gym (2), Tennis (1), Natation (1), Gymnase (1), Sports dans la ville (1), FCCR (1), JAAC (1), Cercle des chefs d'atelier (1).

Enfants/garde enfants : La Ka'fête ô mômes (41), Les enfants du Tarmac (23), Lalouma (2), Relai les p'tits soyeux (1), Popy (1).

Santé : CMP (2).

Vie de quartier : Quartier des Capucins (1), Comité de quartier (1).

Culture : Canopé (1), textile et origamis (1), Aquarium Ciné Café (1), cours de grec (1), Les pentes atelier théâtre (1), Conservatoire (1), Kotopo (1).

Environnement : AMAP Les pieds sur terre (1), Des espèces parmi nous (1), Jardinons à l'école (1), Alterconso (1), Les Eco-Charlie (1), La ferme pédagogique (1).

Religion : Paroisses.

Solidarité : La Passerelle d'eau de Robec (2), aide à domicile (1), La CIMADE (1), AMIE (1).

Rencontres : Amitié loisirs entre nous (1).

Un manque de mise en réseau et de lisibilité sur le tissu associatif du territoire

À l'occasion des « p'tits déj' partenaires », plusieurs partenaires nous ont exprimé la volonté que les centres sociaux fédèrent davantage le travail réalisé par les associations sur le territoire.

Cette sollicitation de nos partenaires peut être mise en lien avec l'un des retours recueillis lors de la consultation habitants concernant le besoin d'avoir plus d'informations sur les ressources disponibles sur le territoire.

« Le Centre Social est la clé de voûte dans le dynamisme du territoire, c'est un acteur essentiel avec une bonne connaissance du public. Il peut se servir de ces connaissances pour créer du lien entre les habitants et fédérer le travail qui est réalisé par ses partenaires et les autres associations. »

La Ville de Lyon, les associations La Ka'fête ô mômes et La Passerelle d'eau de Robec.

Habitants

Besoin d'être mieux informé sur les ressources disponibles sur le territoire par le biais des Centres Sociaux

Cadre institutionnel – Maillage territorial

La Convention territoriale de Lyon prévoit un volet « gestion sociale et urbaine de proximité » pour faire face à cette question, dont les objectifs sont de :

- poursuivre et optimiser les liens entre équipes territoriales et directions « de droit commun ».
- accorder une place primordiale dans les relations partenariales de la GSUP.
- renforcer le lien avec les habitants.
- prendre en compte les thématiques en lien avec la GSUP.

Le Projet Métropolitain des Solidarités 2017-2022 consacre une part importante au travail autour du maillage territorial. L'axe stratégique n°3 « renforcer les partenariats pour gagner en cohérence » comporte quatre orientations différentes :

- coordonner les acteurs et décloisonner les dispositifs.
- mettre en synergie la Métropole et les communes.
- rénover les modalités de pilotage et de dialogue avec les établissements et les services habilités.
- impulser une démarche structurée de recherche, d'observation, d'évaluation et de formation dans le domaine des solidarités.



Partie 4

Orientations stratégiques du projet familles 2020-2024



Axe 1. Être un lieu ressource pour les familles

- Permettre au plus grand nombre d'être sensibilisés à la santé et au développement durable
- Favoriser l'accès au droit des familles
- Permettre aux familles les plus vulnérables d'être mieux accompagnées sur leur territoire

Axe 2. Soutenir la fonction parentale

- Favoriser le pouvoir d'agir des parents
- Contribuer au bien-être de la famille
- Donner aux parents les moyens de s'appuyer sur les structures du territoire

Axe 1. Être un lieu ressource pour les familles

Éléments de diagnostic

- Une part significative et en progression de familles monoparentales et une part grandissante de couples avec enfant(s)
- Une part considérable de personnes en situation de vulnérabilité (*dont familles monoparentales, personnes seules, personnes sans emploi et/ou au faible revenu*).
- Un difficile accès au logement et une augmentation du parc de logements locatifs sociaux pour répondre à la forte pression de la demande.
- Un maillage territorial à travailler davantage
 - Un tissu associatif dense
 - Un manque de mise en réseau et de lisibilité sur le tissu associatif du territoire
- Un cadre institutionnel développé (*familles, personnes en situation de vulnérabilité, habitat, éducation, maillage territorial*).
- Un manque de visibilité sur les personnes en situation de vulnérabilité accueillies au sein du centre.

Arbre à objectifs

Petite enfance :	
Enfance / Jeunesse :	
Adultes / familles :	
Accueil :	

Les encadrés blancs sont des objectifs et actions transversaux

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Types d'actions	Résultats attendus	Indicateurs
Permettre au plus grand nombre d'être sensibilisés à la santé et au développement durable	Etre un relais d'informations des campagnes nationales 2020	Créer un lieu d'affichage spécifique pour la santé et le développement durable	Les familles prennent connaissance des différents dispositifs	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de remarques notées à l'accueil Propositions d'affichage par les habitants et les associations partenaires Nombre de personnes présentes sur les temps d'information Fréquence des rencontres de structures Nombre de rencontres et exemples de réalisations entre jardins et ferme
		Mener des temps d'informations sur des thématiques définies : les consignes de tri, les lieux de consommation responsables, la Fabrique à manger, le spatiodon (boîte à partage réalisée par le CDQOuest avec la participation du périscolaire)	Meilleure information et mobilisation des familles	
	S'appuyer sur les ressources du quartier 2020/2021	Aller-vers des structures du territoire pour se tenir informés des possibilités offertes	Accès facilité à l'information pour tous (équipe et habitants)	
		Développer les liens entre les jardins partagés et la ferme de la Croix-Rousse	Rencontres et mutualisation des compétences et des moyens entre jardiniers	
Favoriser l'accès au droit des familles	Améliorer le repérage des besoins des familles 2020/2021 2021/2022	Etre à l'écoute des familles afin d'identifier leurs besoins	Identification plus efficace des besoins des familles en vue d'un accompagnement global	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de familles repérées et recensées pour le suivi
		Création d'une commission « familles » mensuelle intersites rassemblant les responsables et l'accueil		
		Faire remonter les besoins des familles lors des rencontres institutionnelles : MDMS, CLSM, réseau 4 ^{ème} , commission PAIPE, les réunions médico-sociales périscolaires / scolaires / extrascolaires VDL, le réseau PEDT 4 ^{ème}		<ul style="list-style-type: none"> Diminution du nombre de familles accompagnées
	Donner les moyens aux familles de bénéficier des actions/dispositifs d'accès au droit en particulier ceux mis en place sur le territoire Septembre 2020 2021/2022	Communiquer les actions des Centres Sociaux et des autres structures du territoire en lien avec l'accès au droit : lors des rendez-vous individuels d'inscription sur tous les secteurs, panneaux d'affichage	Les différents interlocuteurs sont mieux repérés par les habitants pour une meilleure prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de familles accompagnées ou suivies par les différents acteurs
		Mise en place de permanences informatiques coordonnées par la CESF et animées par des bénévoles	Réduction de la fracture numérique Accompagnement emploi	<ul style="list-style-type: none"> Régularité et nombre des permanences Participations des habitants
		Informier, orienter et aider les familles à se repérer dans l'offre de services	Que les familles se saisissent de l'offre existante	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de familles orientées sur les services d'accès aux droits

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Types d'actions	Résultats attendus	Indicateurs
Permettre aux familles les plus vulnérables d'être mieux accompagnées sur leur territoire	Favoriser l'accès des familles vulnérables aux CS 2020	Adapter nos grilles tarifaires en fonction des revenus et de la composition de la famille (commission « tarification »)	Accès aux activités pour plus de familles précaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation des participations des QF inférieur à 500
		Proposer des activités ouvertes à tous (tarification symbolique, peu de conditions d'accès) : surprise du mercredi, temps lecture, les ateliers parents-enfants crèche et adultes-familles	Moins de freins à la participation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de participants à ces activités
		Affiner le travail réalisé en commissions internes pour gérer les inscriptions : « CLSH », « accueil en moins de 20h en EAJE », « accompagnement scolaire primaire » (prise en compte des retours de l'AS et l'infirmière scolaire)	Meilleur accueil en urgence pour prendre en compte les différentes temporalités selon les situations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation des utilisations des places d'urgences
		Assurer les rendez-vous d'inscription accompagnement scolaire par un binôme CESF et responsable enfance/jeunesse	Détection précoce des difficultés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de rendez-vous en binôme ▪ Nombre de familles repérées en difficulté lors de ces rendez-vous puis accompagnées
		Assurer le premier accueil en rdv individuel par un responsable de secteur : écoute privilégiée des besoins de la famille		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus d'inscriptions de personnes orientées
		Se faire connaître des associations du 4 ^{ème} (foyers, associations d'insertion) pour aller vers un accueil de la famille vulnérable	Meilleure orientation des structures du territoire du public sur nos activités Accompagnement global de la famille	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus d'inscriptions de personnes orientées
	Développer les temps d'Aller vers les habitants comme le « Café Pernon » devant l'école Lafontaine sur d'autres lieux stratégiques du territoire pour les publics vulnérables	Rencontre de nouvelles familles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de temps à l'extérieur ▪ Nombre de nouvelles familles adhérentes 	
	Impulser/participer à l'organisation du maillage territorial en faveur des familles vulnérables 2020/2021	Rendre opérationnelle l'ouverture de la commission Tickets Sport Culture du 4 ^{ème} à d'autres structures	Participation plus active des partenaires TSC Orientation par les partenaires Etre partie prenante dans les instances stratégiques Maîtrise du territoire et de ses ressources	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Deux partenaires opérationnels sur l'accompagnement du dispositif ▪ Nombre de réunions partagées ▪ Instauration de nouveaux temps/ outils de transmission des infos en interne
		Développer le travail en partenariat avec les associations qui accueillent un public vulnérable : MDMS (permanences vacances et soutien à la parentalité)		
		Participer de nouveau aux instances de travail du territoire : Comité Local de Santé Mental du 4 ^{ème}		
Se réserver un temps spécifique au partage d'informations et à l'explication des dispositifs en réunion d'équipes				

Axe 2. Soutenir la fonction parentale

Éléments de diagnostic

- Une part significative et en progression de familles monoparentales et une part grandissante de couples avec enfant(s)
- Les difficultés liées au logement sont un facteur de risque de décrochage scolaire, particulièrement pour les familles monoparentales et nombreuses.
- Un maillage territorial à travailler davantage
 - Un tissu associatif dense
 - Un manque de mise en réseau et de lisibilité sur le tissu associatif du territoire
- Un cadre institutionnel développé (*familles, personnes en situation de vulnérabilité, habitat, éducation, maillage territorial*).
- Des actions en direction des familles qui méritent d'être maintenues et/ou de bénéficier d'un nouveau souffle (*sorties et week-ends en familles, ateliers cuisine parents-enfants, permanences vacances, Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement aux Parents, Lieu d'Accueil Enfants-Parents « Le p'tit monde des Pentes », accompagnement scolaire*).

Arbre à objectifs

Petite enfance :	
Enfance / Jeunesse :	
Adultes / familles :	
Accueil :	

↳ Les encadrés blancs sont des objectifs et actions transversaux

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs
Favoriser le pouvoir d'agir des parents	Valoriser le rôle, les capacités et les compétences des parents <i>2020/2022</i>	Former les équipes qui sont au contact des enfants à l'importance de la place des parents	Meilleure prise en compte des parents Sensibilisation et amélioration de la communication entre animateurs et parents	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'actions de formation ▪ Qualité des débriefs entre accompagnateur de l'enfant et parent ▪ Nombre de parents organisateur / animateur ▪ Nombre d'actions à l'initiative des parents ▪ Dynamique d'un nouveau groupe de parents <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation des pères ▪ Nombre de familles à l'initiative des programmes et participantes à la commission
		Varier les ateliers parents-enfants		
		Organiser des actions à l'initiative des parents : propositions d'activités/ateliers et de sorties		
	Dynamiser des instances ouvertes aux parents <i>Septembre 2020</i>	Impliquer les parents dans la construction des actions REAAP	Parents organisateurs d'activités Implication plus importante des parents Transversalité pour faciliter la prise d'initiatives des parents	
		Animer par binôme parent/professionnel les cafés des parents Proposer des p'tit déj' passerelles aux familles du centre de loisirs et l'EAJE		
		Confier l'animation des cafés aux parents des EAJE	La participation de TOUS les parents est favorisée Accès facilité au pouvoir d'agir par la participation à des actions simples ou déjà existantes	
		Programmer des activités parents/enfants sur le secteur enfance jeunesse en soirée ou les week-ends		
		Construire la programmation des soirées parents/ados avec les parents		
		Créer une commission loisirs familles pour la programmation des sorties familiales		
Contribuer au bien-être de la famille	Favoriser l'accès aux loisirs des parents et/ou des enfants <i>2020/2021</i>	Maintenir nos actions de loisirs en famille : VFS, SF, week-end... Proposer des activités en soirée	Inclusion dans le loisir	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'activités en soirée et participations

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs
Contribuer au bien-être de la famille	Proposer des temps de répit pour les familles <i>Janvier 2020</i>	Accueil occasionnel en EAJE, places d'urgence en CLSH	Réduction de la surcharge parentale Le bien-être des différents membres de la cellule familiale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation des places d'urgence et occasionnelles ▪ Fréquentation des lieux de répit ▪ Nombre d'enfants en situation de handicap accueillis
		LAEP Le p'tit monde des pentes		
		Orienter sur les activités Bien Etre du quartier		
		LAP La Fontaine /CS Pernon		
		Maintenir l'accueil des enfants en situation de handicap sur le CLSH		
	Soutenir les parents dans leurs fonctions éducatives <i>2020/2021</i>	Permettre aux parents de proposer une activité éducative à leurs enfants via la commission « Tickets sports culture »	Accès aux loisirs Co parentalité / lien avec les écoles Désamorçage des situations conflictuelles Parents informés des sujets importants en fonction des tranches d'âges Etayage des équipes pour donner des outils de compréhension et de démêlage des tensions Les parents reprennent confiance en leur capacité à occuper leurs enfants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La participation des parents dans le remplissage des dossiers TSC <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de départs en camp ▪ Résultats des rencontres avec les parents ▪ Nombre de séances d'analyse de la pratique crèche où sont abordées les thématiques parentales <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de parents différents participants aux BULM ▪ Nombre de séances réalisées dans l'année
		Proposer des départs en camp aux enfants (accès à l'autonomie)		
		Accompagnements scolaires primaire, collège, seconde		
		Orienter vers la psychologue (dispositif REAAP) le public tous secteurs confondus		
		Orienter vers le médecin de crèche le public Petite enfance		
		Accompagner les équipes Petite enfance dans le rôle de soutien à la fonction parentale : analyse de la pratique, réunions d'équipe, départ en formation		
		Donner des idées d'outils pédagogiques aux parents via l'atelier « Les bambins utilisent leurs mains »		

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Résultats attendus	Indicateurs
Donner aux parents les moyens de s'appuyer sur les structures du territoire	Inscrire notre rôle de soutien à la fonction parentale dans le maillage territorial <i>Janvier 2020</i>	Communiquer les actions des CS et des autres structures du territoire en lien avec le soutien à la parentalité	Rupture de l'isolement des parents Maîtrise des ressources du territoire pour mieux accompagner les familles Identification du centre social comme acteur incontournable de la parentalité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Régularité et impact des rencontres réseau du 4ème ▪ Fréquentation du LAP et nombre d'invités / intervenants ▪ Nombre d'actions dans et avec l'école ▪ Nombre d'actions menées en partenariat sur le quartier ▪ Nombre de rendez-vous avec les partenaires petite enfance ▪ Nombre de rencontres avec ces acteurs <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'actions multi partenariales
		Participer au réseau CLAS 4 ^{ème} et au CLSM		
		LAP de l'école la Fontaine		
		Se positionner comme un interlocuteur privilégié pour les parents d'élèves : être davantage présent dans l'école		
		Réaliser et développer des actions en partenariat : conseil de quartier, ferme pédagogique, Entour'âge Solidaire, MEJ, Petite Ka'fête		
	Aller vers les partenaires Petite enfance du territoire pour faire connaître les missions « familles » du centre social			
Repérer, partager et répondre aux besoins des familles avec nos partenaires <i>2020/2023</i>	Aller-vers les acteurs locaux (les écoles, les collèges, les LAP, le réseau CLAS, réunion annuelle projet social petite enfance, réunion soins précoces de la PMI...)	Accompagnement complet de la famille et en cohérence avec les autres acteurs		
	Participer aux actions partenariales (Rue aux enfants, fête de quartier, fête de Printemps...)			



Partie 5

Les moyens du projet familles 2020-2024



1. La gouvernance associative

L'association de gestion et d'animation des Centres Sociaux de la Croix-Rousse met en œuvre le principe de gouvernance associative de la manière suivante :

- **Le Conseil d'Administration** est composé de

- ✓ 14 membres du collège adhérent.
- ✓ 2 membres du collège associatif.
- ✓ 7 membres de droit : élus des 1^{er} et 4^{ème} arrondissements de Lyon, administratrice de la CAF du Rhône et, avec voix consultative : directrice et directrice adjointe des Centres Sociaux de la Croix-Rousse, représentants du personnel.

Le Conseil d'Administration est garant de la mise en œuvre des orientations de l'association dont le projet social. Il se réunit 6 fois par an.

De nouveaux membres peuvent être intégrés dans la gouvernance associative, entre deux assemblées générales, avec la cooptation. Entre 2018 et 2019, 6 membres ont été cooptés pour rejoindre le Conseil d'Administration 2018/2019 ou le Conseil d'Administration 2019/2020.

- **Le Bureau** est composé de

- ✓ une présidente.
- ✓ un trésorier.
- ✓ une secrétaire.
- ✓ une secrétaire adjointe.
- ✓ deux membres.

Le Bureau est garant de l'application des décisions du Conseil d'Administration et prépare les travaux du Conseil d'Administration. Il se réunit une fois par mois.

2018 : le Bureau de l'Association a fonctionné en mode Bureau élargi afin de gérer, dans la plus grande collégialité possible, la restructuration des Centres Sociaux de la Croix-Rousse.

Entre ces différents temps dédiés à la gouvernance associative, le pilotage de l'Association est également ponctué de temps de travail réguliers entre la Direction et la Présidente et/ou le Trésorier. Parmi ces réunions :

- des points de travail dédiés à la préparation des dialogues de gestion politique avec la Ville de Lyon et la CAF du Rhône.
- des temps de travail dédiés à l'information sur les dialogues de gestion technique.
- des points de travail dédiés à la gestion des ressources humaines.
- des points de travail dédiés au suivi budgétaire et financier.

La gouvernance associative se manifeste également sur

- **Les commissions** sont composées de

✓ entre un et trois administrateurs.

✓ entre trois et cinq professionnels.

De 2015 à 2018, les commissions mises en place ont été :

- une commission communication
- une commission tarifs
- une commission assemblée générale
- un comité de pilotage projets sociaux et projets familles Pernon/Grand'Côte.

Avec le projet familles 2020-2024, une nouvelle commission sera mise en place : **la commission familles** (développée dans l'arbre à objectifs).

Ce principe d'organisation démocratique des Centres Sociaux de la Croix-Rousse a pour but de garantir la cohérence des projets entre les administrateurs, les bénévoles, les professionnels dont la direction, les élus de proximité et la CAF du Rhône. Il permet également de soutenir et renforcer les capacités de l'Association à porter le projet.

2. Les professionnels

CENTRES SOCIAUX DE LA CROIX-ROUSSE : GRAND'CÔTE-PERNON

AU 30 MARS 2020

Conseil d'Administration :
16 membres adhérents, 2 élus Lyon, 1 CAF, 2 CSE
Bureau : 5 membres

Présidente : Anne BUTHOD

Directrice : temps plein
Directrice Adjointe : temps plein

PETITE ENFANCE

ENFANCE /ADOS

ADULTES / FAMILLES
DEVELOPPEMENT SOCIAL

EAJE Pent' à
Gones 25 places

EAJE Graine
d'étoiles 20 places

Grand Côte

Pernon

Grand Côte

Pernon

Directrice EAJ E

_28h détachée en D
7h sur le terrain + Rpp

**1 IDE 8h45 dont 6h
terrain**
**Auxiliaires de
Puériculture**

- 31h12
- 32h
- 35h
- 35h

Aide auxiliaire

- 32h
-35h dont 23h45 sur
terrain
Médecin 3h par mois

Directrice EAJ E

_28h détachée en D
7h sur le terrain

**Auxiliaires de
Puériculture**

- 19h30
- 35h
- 35h
- 35h
-17.50h
- 28h + 7h

Médecin 3h par mois

LAEP

Coordination par DA
14 accueillants :
3 salariées CSXR, 3
bénévoles, 6 Mad (St
Bernard, Métropole, La
Croisée), 2 vacataires

Bibliothèque

8 bénévoles

**1 responsable enfance/
ados - 35h directeur ALSH**
**1 Animateur permanent 35h
modulé DA ALSH**

ALSH 3-11 ans-62 places : 8
Animateurs (mercredis et vacances)
dont 1 pour accueil pour tous, CEE

ALSH 11-16 ans : 24 places
(un temps partiel modulé) + 1 CEE
Mercredi, vacances scolaire
Conduite de projet, chantiers jeunes

Contrat de professionalisation :
animateur enfance/jeunesse

Accompagnement scolaire
Primaire 15 places,
accompagnement scolaire
collégiens 25 places

- 3 vacataires et 12 bénévoles pour
l'accompagnement scolaire primaire
Accompagnement scolaire 2nd+ lycée

1 responsable enfance/ ados
(35h) Directeur ALSH
**1 Animateur permanent 35h modulé
DA ALSH**
Animateurs ALSH

ALSH 4-11ans- 57 places: 6 Animateurs
(mercredis et vacances) dont 1 pour
accueil pour tous, CEE
ALSH 11-16 ans : 24 places CEE
Mercredi, vacances scolaire, conduite
de projets, chantiers jeunes

Contrat de professionalisation :
animateur enfance/jeunesse

Accompagnement scolaire
Primaire 15 places, accompagnement
scolaire collégiens 25 places
3 vacataires et 12 Bénévoles pour
l'accompagnement scolaire primaire
Accompagnement scolaire 2nd+ lycée

**ALAE à reconfigurer selon nouveaux
rythmes**

- D - ALAE élémentaire tps partiel
- D ou DA élémentaire tps partiel
-D ALAE maternelle tps partiel
ALAE : 22 animateurs périscolaires
(pause méridienne, périsco, merc
matin)

Animatrice responsable
CESF - 35 h

Conduite de projet :
Bien être, VFS, REAP,
trocs, ASL, actions
collectives, permanence
sociale, Tickets sport et
cultures
+ Accompagnement
scolaire,

Animateurs Ateliers

Couture : 6h30
Do In : 2.5 h (yang ming)
Hip Hop : prestataire 2h
Danse Théâtre : 1.5 h

Animatrice responsable
CESF - 35h

Conduite de projet :
Soutien au réseau
d'échanges et de savoir,
jardins de la queue rousse,
VFS, REAP, actions
collectives, permanence
sociale, café Pernon,
Tickets sport et cultures +
accompagnement scolaire

Animateurs Ateliers

Gymnastique : 5h
Dessin/Peinture enfants : 2h
Couture : 9h
Yoga : 1 h

Une trentaine de bénévoles pour bourses aux jouets, peinture
sur porcelaine, Club Photo, réseau d'échange, trocs...

ACTIONS COLLECTIVES ET TRANSVERSALES : fêtes de
quartiers, sorties familiales, fête de printemps, fête de fin
d'année,...

ACCUEIL - ADMINISTRATION - LOGISTIQUE- Grand côte/Pernon

Comptabilité/Ressources Humaines: - 35h - 28H **Assistante de direction :** 35 h (CDD du 6 janvier au 5 juillet 2020) **Secrétariat:** - 35h (Accueil Grand Côte) - 35h (Accueil Grand côte- 8h /secrétariat Petite enfance/ communication), 35h (Accueil Pernon) + 15.5h (Accueil Pernon)

Agents d'entretien et/ou restauration: GD côte : - 28,75h - 22h - 30 h - **Pernon** - 35 h - 17.50 h - 15h - Petits entretiens Pernon et Grand'côte: -6h

Personnel salarié par association Personnel mis à disposition par la CAF du Rhône

3. Les bénévoles

De nombreux bénévoles contribuent à l'animation d'activités et/ou d'actions sur les centres sociaux de la Croix-Rousse. Ces personnes viennent en appui aux équipes de professionnels et/ou assurent, de façon autonome, l'animation d'une activité. Elles apportent leurs compétences, donnent de leur temps et ont envie de participer à la vie de l'association.

Nous accueillons deux profils de bénévoles : les bénévoles réguliers qui proposent leur aide sur au moins une année scolaire, et les bénévoles ponctuels dont les interventions fluctuent selon les disponibilités et l'implication associée à chaque événement/activité.

Pour rendre compte de leur engagement et de ce qu'ils accomplissent pour soutenir le Centre Social Pernon, nous avons travaillé sur un outil qui permet de mesurer leur participation pour mieux la valoriser. Effectivement, comptabiliser la mobilisation bénévole en nombre d'heures la rend plus visible.

Entre 2017 et 2019, nous pouvons observer que le nombre d'heures de bénévolat réalisées pour soutenir les activités du centre a augmenté, passant de 1415.5 heures à 1995.25 heures (+579.75 heures). Et ce, malgré l'annulation du club photo en 2019.

Toujours sur la même période, le nombre d'heures de bénévolat réalisées pour soutenir les temps forts organisés par le centre a quant à lui fortement diminué, passant de 1431.5 heures à 449 heures (-982.5 heures). Cette diminution s'explique notamment par l'annulation ou la non reconduction d'activités en 2019 suite à la restructuration 2018 (Croix Rousse Show, bourses aux vêtements été et hiver transformés en vide-dressings, Tables d'hôtes Maroc, collecte bébés du cœur).

En revanche, le nombre d'heures de bénévolat réalisées pour soutenir les actions collectives organisées par le centre a augmenté, passant de 112 heures à 174.5 heures (+62.5 heures).

Cette diminution globale du nombre d'heures de bénévolat réalisées (-340.25 heures) ne reflète pas nécessairement une perte d'engagement de la part des bénévoles : de nombreuses actions perdurent et sont rendues possibles grâce à leur mobilisation, notamment l'accompagnement scolaire. Cependant, un travail est à réaliser pour valoriser les personnes désirant participer à la vie du centre et pour faire correspondre au mieux leurs envies avec les possibilités offertes par le centre et par la vie de quartier. Ce travail a été entamé à travers l'organisation d'un pot bénévole réalisé en septembre 2019, il avait pour but d'accueillir et d'échanger avec toutes les personnes qui nous avaient exprimé leur envie de participer à nos actions. Ce temps est l'occasion d'aller à leur rencontre, de mieux comprendre leurs attentes et de donner une place à chacun d'eux.

Ce temps « informel » de bienvenue, de rencontre, doit être appuyé, sur les quatre prochaines années, par un accueil davantage formalisé et identique pour chaque bénévole : charte d'accueil et d'engagement du bénévole, méthode de recherche de nouveaux bénévoles, accompagnement suivi des bénévoles. Pour ce faire, un référent accueil des bénévoles semble indispensable pour gagner en visibilité et en efficacité. La référente adultes familles est privilégiée pour cette fonction.

Mobilisation bénévole pour les activités du Centre Social Pernon entre 2017 et 2019

	Nb bénévoles			Nb d'heures total		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Accompagnement scolaire primaire	11	10	12	704	580	696
Accompagnement scolaire collège	6	6	8	452	660	704
Accompagnement scolaire lycée	-	-	1	-	-	30
Bibliothèque	6	8	13	12	68	336.25
Peinture sur porcelaine	2	1	1	96	99	96
Balades	1	1	1	72.5	112	104
Club photo	2	1	-	72	56	-
EAJE Graines d'Etoiles	3	9	9	7	26	29
Total	31	36	45	1415.5	1601	1995.25

Mobilisation bénévole pour les temps forts et actions collectives réalisés par les Centres Sociaux de la Croix-Rousse entre 2017 et 2019

		Nb bénévoles			Nb d'heures total		
		2017	2018	2019	2017	2018	2019
Temps forts	Croix Rouse Show	4	7	-	20	28	-
	Trocs tes trucs	6	7	6	70	50	105.5
	Puces des couturières	12	17	9	75	69	77
	Bourse vêtements été	26	26	-	452	417	-
	Bourse vêtements hiver	26	20	-	426.5	67	-
	Bourse jouets	22	23	22	299.5	292	256.5
	Tables d'Hôtes Maroc	7	-	-	57.5	-	-
	Collecte bébés du cœur	4	-	-	24	-	-
	Vide grenier	7	-	5	7	-	10
	Total	114	100	42	1431.5	923	449
Actions collectives	Fête de printemps	3	-	2	12	-	2
	Ouest en Fête	7	-	31	46	-	86.5
	Fête de Grand' Côte	8	-	6	20	-	18
	Fête de fin d'année	7	-	14	34	-	68
		Total	25	-	53	112	-

4. Les partenaires

CENTRE SOCIAL PERNON

Petite enfance

- Ecoles maternelles du quartier
- Crèches du quartier
- Mairie
- PMI
- PAIPE
- Le RAM le jardin des gones

Enfance / Jeunesse

- EHPAD Marius Bertrand
- EHPAD ORPEA
- MEJ du 4ème
- ECOLES (La fontaine élémentaire et maternelle)
- CLSM
- Services médicaux et sociaux des écoles
- Claire Demeure
- Collège Clément Marot
- Ville de Lyon
- ADSEA 69
- Maison de la Métropole Lyon 4ème
- CCAS
- La Ferme de la Croix-Rousse
- La cours des gones

Adultes / Familles

- Maison de la Métropole Lyon 4ème
- Ferme pédagogique de la Croix Rouse
- ADSEA 69
- La légumerie
- MEJ du 4ème
- Bibliothèque du 4ème
- Résidence Marius Bertrand ; ORPEA ; Clos d'Ypres ; Hôpital Dugoujon
- Arcades Santé
- Entour'âge Solidaire
- Funibus folk
- Association des parents d'élèves et la Cour des Gones
- Conseils de quartier ouest
- Novembre des canuts



la CAF du Rhône. la Ville de Lyon. Grand Lyon Métropole



5. Les ressources financières

Budget Centres Sociaux de la Croix-Rousse – Pernon et Grand’Côte 2020-2024 - Vue par Sous-classe de compte

CL	INTITULE CL	SS-CL	INTITULE SS-CL	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
6	COMPTES DE CHARGES	60	ACHATS	-207 025	-211 166	-215 389	-219 697	-224 091
		61	SERVICES EXTERIEURS	-51 430	-52 459	-53 508	-54 578	-55 669
		62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	-196 675	-200 609	-204 621	-208 713	-212 887
		63	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	-54 165	-54 059	-54 109	-55 145	-56 192
		64	CHARGES DE PERSONNEL	-1 484 230	-1 476 364	-1 477 802	-1 506 109	-1 534 718
		65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	-3 120	-2 922	-2 925	-2 627	-2 630
		67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	0	0
		68	DOTATION AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-27 830	-25 260	-28 800	-21 200	-21 200
Total COMPTES DE CHARGES				-2 024 475	-2 022 838	-2 037 152	-2 068 068	-2 107 387
7	COMPTES DE PRODUITS	70	REMUNERATION DES SERVICES	963 560	963 580	970 148	983 414	996 947
		74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 048 125	1 048 450	1 058 935	1 079 782	1 101 042
		75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	10 210	10 310	10 415	10 520	10 525
		76	PRODUITS FINANCIERS	360	360	360	360	360
		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 935	11 935	11 935	11 935	11 935
		79	TRANSFERTS DE CHARGES	38 040	36 000	38 000	40 000	40 000
Total COMPTES DE PRODUITS				2 072 230	2 070 635	2 089 793	2 126 011	2 160 809
8	COMPTES DE PRODUITS	86	CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	-389 825	-397 622	-405 574	-413 685	-421 959
		87	PRODUITS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	389 825	397 622	405 574	413 685	421 959
Total COMPTES DE PRODUITS				0	0	0	0	0
Total général (Résultat)				47 755	47 798	52 640	57 943	53 422

Commentaires & choix d'options

641100-REMUNERATION DU PERSONNEL	<p>Options prises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valeur du point 2021-2024 > +0,73% / An • RIS 2021-2024 > 1%, 1%, 1,5%, 1,5%
	<ul style="list-style-type: none"> • Prolongement de l'Assistante de Direction sur semestre 2 de 2020 (après le 05.07) et hypothèse d'un CDI à compter du 01.01.2021, puis pérennisation jusqu'au BP2024 • En 2021, fin de 2 contrats Pros au 08.01 et au 19.02. Hypothèse de prolongation en CDI en tant qu'animateurs Jeunesse • En 2022 et 2023, hypothèse de pérennisation de ces 2 Animateurs Jeunesse en conditions normales d'évolution
Lignes à évolution nulle :	<ul style="list-style-type: none"> • Essentiellement celles des subventions, la règle étant de geler le volume des subventions • L'hypothèse utilisée dans le tableau : <ul style="list-style-type: none"> ○ 2021 > Evolution NULLE, ○ 2022 > évolution à +1%, ○ 2023 et 2024 > évolution à +2%. ✓ Si l'évolution était nulle sur les 4 ans, 2024 se solderait par un résultat NEGATIF (Toutes choses égales par ailleurs) • Cas particulier d'un changement de règle sur la subvention CAF FPT/ PS Jeunesse. Voir ci-dessous.
681560-DOTAT.PROV.DEPART RETRAITE	<ul style="list-style-type: none"> • En 2022, départ potentiel à la retraite de la Directrice : action non chiffrée
706235-PS CAF – LAEP	<ul style="list-style-type: none"> • La subvention CAF Fonds Pub et Territoire de 7K€ à fréquence ANNUELLE est remplacée par la PS Jeunesse qui sera de 21K€/An sur une période de 4 ans à compter du 01.01.2020 (effet rétroactif).
706100-PARTICIP. USAGERS NOE(A) 706109-PART.USAGERS DEDUCTIBLES DE LA PS	<ul style="list-style-type: none"> • +1% chaque année. En cohérence, même calcul sur la ligne 706109-PART.USAGERS DEDUCTIBLES DE LA PS.
745450-CAF-Remboursement salaires personnel CAF	<ul style="list-style-type: none"> • Application d'une augmentation forfaitaire de 1% chaque année



Partie 7

Evaluation du projet familles 2020-2024



1. La méthode d'évaluation

Le suivi du projet familles 2020-2024 se vaudra continu et régulier pour déterminer les points forts mais aussi les points d'amélioration des actions choisies en vue de les réajuster, si nécessaire, et ainsi atteindre les objectifs opérationnels et généraux.

Afin d'assurer ce suivi, l'évaluation sera l'outil qui permettra d'apprécier une action, sa mise en place, ses éléments contextuels et ses résultats. Chaque évaluation permettra également de vérifier la pertinence, l'impact, l'efficacité, l'efficience et la durabilité de chaque action évaluée.

L'évaluation se basera sur des données factuelles (en lien avec les indicateurs) et ses conclusions viendront alimenter les instances de travail et/ou de décision du centre social.

L'évaluation se déroulera selon une démarche composée de plusieurs étapes résumées à travers le schéma suivant :

Schéma de la démarche globale de suivi de projet

Création d'une **commission** évaluation projet composée d'administrateurs, la direction, de professionnels des secteurs et de parents adhérents*

Choix des actions **prioritaires** à évaluer (confirmation ou non par rapport au plan d'action)

Constitution des groupes d'évaluation par secteur (avec une représentation des différents postes sur chaque secteur)

Une évaluation par secteur de l'action choisie

Une analyse collective (tous secteurs confondus) des actions évaluées

Réajuster ou poursuivre à l'identique

*Implication des habitants développée page 62

2. Les outils de référence pour l'évaluation d'une action

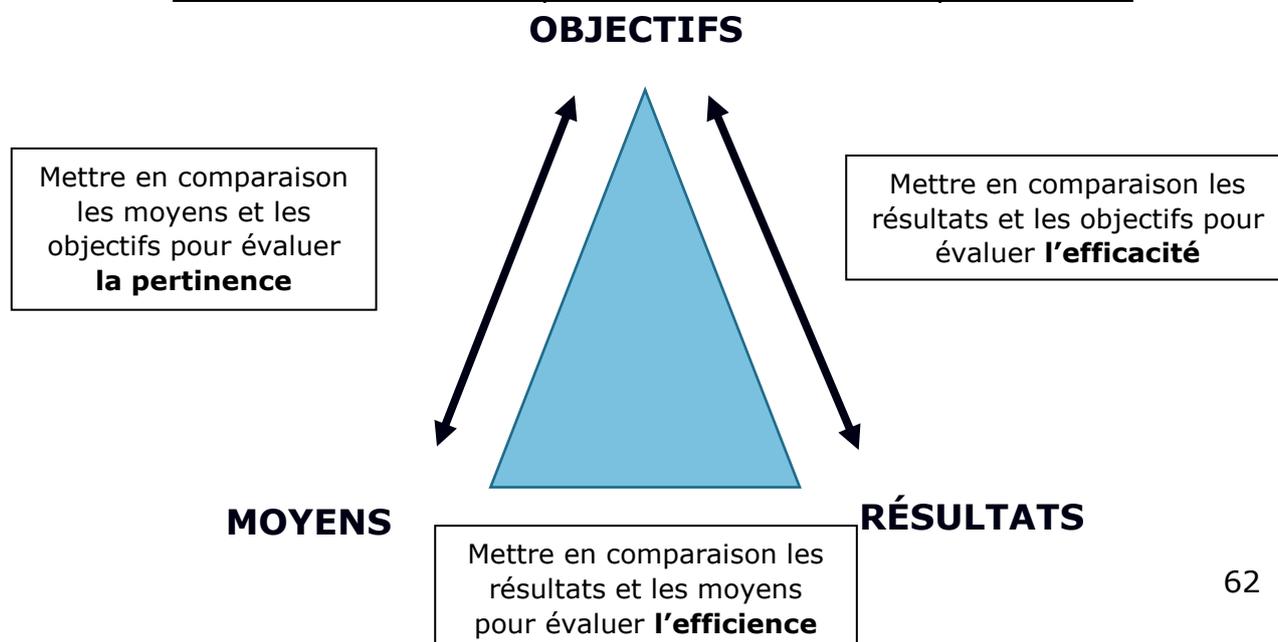
Comme indiqué dans la partie précédente, l'évaluation d'une action s'effectuera en deux temps : par secteur puis collectivement. Ces deux temps de travail d'évaluation seront réalisés à partir de l'utilisation de deux outils différents et complémentaires. Le premier est un tableau qui permet de faire le bilan d'une action en tenant compte de son évolution dans le temps, des facteurs qui ont eu un impact positif et/ou négatif sur son déploiement et des adaptations qui ont dû être mises en place pour y faire face. Le second est un outil d'évaluation permettant de mettre en lien les objectifs, les moyens et les résultats d'une action pour mesurer sa pertinence, son efficacité et son efficience.

Outil d'évaluation utilisé pour réaliser le travail préparatoire par secteur

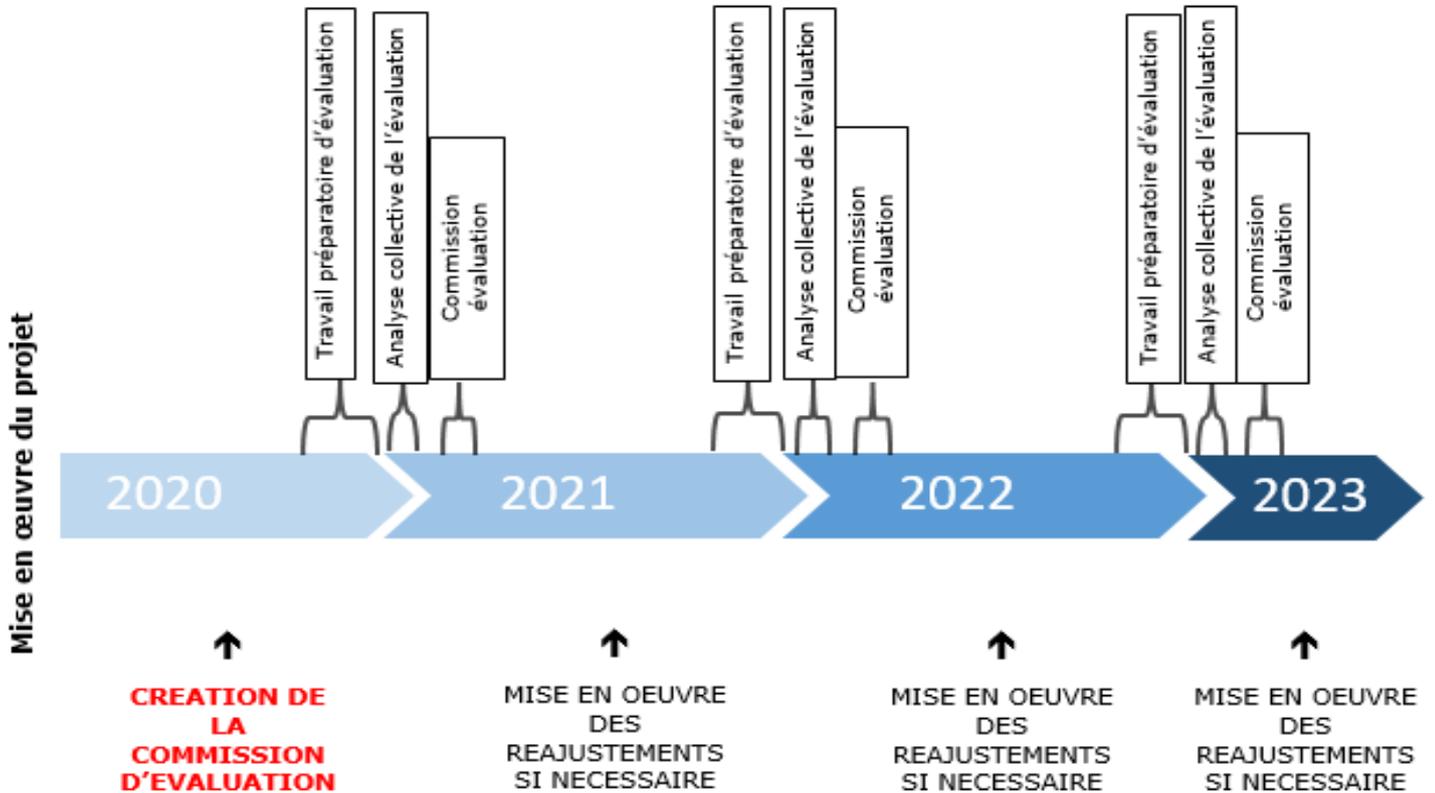
Action	Nom de l'action
Axe	<i>Axe auquel l'action se rapporte</i>
Objectifs stratégiques	<i>Objectif stratégique auquel l'action se rapporte</i>
Objectifs généraux	<i>Objectif général auquel l'action se rapporte</i>
Objectifs opérationnels	<i>Objectif opérationnel auquel l'action se rapporte</i>
Réalisations prévues	<i>Réalisations prévues initialement au titre de l'action</i>
Réalisations effectives	<i>Réalisations qui ont été effectivement faites au titre de l'action</i>
Éléments qui ont aidé	<i>Éléments qui ont aidé à la mise en place et au déroulement des réalisations prévues</i>
Difficultés rencontrées	<i>Difficultés rencontrées au cours de la mise en place et au déroulement des réalisations prévues</i>
Indicateurs quantitatifs	<i>Indicateurs quantitatifs qui permettent de mesurer les effets de l'action</i>
Bénéfices qualitatifs	<i>Bénéfices qualitatifs qui permettent d'apprécier les effets de l'action</i>
Suites et/ou réajustements	<i>Evolution envisagée de l'action</i>

➡ Pour l'évaluation de chaque action, par secteur, les professionnels devront affiner les indicateurs quantitatifs ; ex : à partir de quelle quantité, à partir de quel seuil, l'action sera-t-elle évaluée comme efficace ?

Outil d'évaluation utilisé pour la restitution et l'analyse collective



3. Le calendrier de suivi de projet



↳ L'implication des familles dans l'évaluation du projet :

Afin d'assurer l'implication des familles dès les débuts de la démarche évaluation du nouveau projet, mais aussi de manière continue et suivie, les parents adhérents seront encouragés, attendus (caractère indispensable de leur présence sur la commission) pour participer à la commission évaluation.

La méthode d'évaluation par les parents adhérents sera pensée avec les administrateurs et les professionnels : il est aujourd'hui envisagé de guider les parents adhérents en leur proposant

- de soumettre des questions évaluatives à l'ensemble des habitants (dans et hors les murs). Exemple : est-ce que les premières étapes du plan d'action sur l'objectif « développer l'accès au droit » ont permis aux familles de mieux être accompagnées ? (à reformuler avec les parents adhérents pour être adaptée à un public non avisé). Les professionnels viendront en soutien pour proposer des critères d'évaluation à chaque question évaluative. Seront également pensés avec les parents adhérents, les lieux d'enquêtes (menées en binôme habitant / bénévole ou professionnel si besoin) sur cette évaluation.

Axe 1

Etre un lieu ressource pour les familles

De l'arbre à objectifs au plan d'action

Petite enfance : 

Enfance / Jeunesse : 

Adultes / familles : 

Accueil : 

	Objectifs opérationnels	2020	2021	2022	2023	Types d'actions
Permettre au plus grand nombre d'être sensibilisés à la santé et au développement durable	Etre un relais d'informations des campagnes nationales	-	-	-	X	Mener des temps d'informations sur des thématiques définies
Favoriser l'accès au droit des familles	Améliorer le repérage des besoins des familles	-	X	-	-	Création d'une commission « familles » mensuelle et intersites
Permettre aux familles les plus vulnérables d'être mieux accompagnées sur leur territoire	Impulser/participer à l'organisation du maillage territorial en faveur des familles vulnérables	-	-	X	-	Rendre opérationnelle l'ouverture de la commission Tickets Sport Culture à d'autres structures

Axe 2

Soutenir la fonction parentale

Favoriser le pouvoir d'agir des parents	Dynamiser des instances ouvertes aux parents	-	X	-	-	Animer par binôme parent/professionnel les cafés des parents
Contribuer au bien-être de la famille	Proposer des temps de répit pour les familles	-	-	X	-	Maintenir l'accueil des enfants en situation de handicap dans l'accueil de loisirs
Donner aux parents les moyens de s'appuyer sur les structures du territoire	Inscrire notre rôle de soutien à la fonction parentale dans le maillage territorial	X	-	-	-	Communiquer les actions des CS et des autres structures du territoire en lien avec le soutien à la parentalité

Conclusion

L'Association de gestion et d'animation des Centres Sociaux de la Croix-Rousse vous a exposé le nouveau projet familles du Centre Social Pernon pour les années 2020 à 2024. Certains points de cette présentation méritent d'être encore approfondis avant leur mise en place :

- la cadence de certains objectifs du plan d'action.
- les critères pour affiner les indicateurs d'évaluation.
- la méthode pour constituer la commission évaluation.

Ce projet est une nouvelle étape dans l'action collective familles portée par le Centre Social Pernon. Les quatre prochaines années, notre attention devra également prioriser sur comment développer davantage la solidarité interfamiliale. Objectif qui, selon nous, sera facilité par la démarche du aller vers et d'implication des habitants/parents dans les actions du projet social et du projet familles 2020-2024.

La préparation de ce nouveau projet fût une nouvelle opportunité pour nous aider à avancer dans notre réflexion et nos propositions, nos réponses sur les besoins des familles.

Tout comme pour son nouveau projet social, le Centre Social Pernon devra également être attentif aux évolutions contextuelles, aux évolutions dans les besoins des familles afin de réajuster, si nécessaire, les objectifs et/ou actions présentées plus haut.

Une mission de l'animation collective familles : soutenir la fonction parentale pour aider les parents à devenir ou redevenir « acteurs » auprès de leur(s) enfant(s).

Cette mission est très ambitieuse et complexe. L'enjeu pour le Centre Social Pernon est ici de s'appuyer sur et participer davantage au maillage territorial des acteurs sociaux, médico-sociaux, de l'Education Nationale, culturels, etc, pour atteindre les objectifs de ce projet.

Table des annexes

Annexe 1. Questionnaire de l'enquête « habitants »	67
Annexe 2. Echantillon de l'enquête « habitants » - 4 ^{ème} arrondissement	75
Annexe 3. Résultats de l'enquête « habitants » - 4 ^{ème} arrondissement.....	76
Annexe 4. Questionnaire de l'enquête « adhérents ».....	84
Annexe 5. Echantillon de l'enquête « adhérents ».....	90
Annexe 6. Résultats de l'enquête « adhérents »	90
Annexe 7. Analyse FFOM des retours recueillis lors des « P'tits dej' partenaires » du Centre Social Pernon	98

Annexe 1. Questionnaire de l'enquête « habitants »

En vue du renouvellement d'agrément des Centres Sociaux de la Croix Rousse, nous nous permettons de vous questionner afin de connaître votre avis sur le quartier et sur nos structures.

Nous vous remercions de donner un peu de votre temps.

ATTENTION : ce questionnaire s'adresse uniquement aux habitants du 1^{er} et du 4^{ème} arrondissement.

Nom de l'enquêteur :

Lieu de l'enquête :

Concernant l'arrondissement où vous habitez ou que vous fréquentez

1. Dans quel arrondissement habitez-vous ? (une seule réponse)

- 1^{er}
- 4^{ème}
- Autre

2. Quel est le nom de votre rue ?

.....

3. Si vous n'habitez pas le 1^{er} ou le 4^{ème} arrondissement, quel est votre lien avec le quartier (plusieurs réponses possibles)

- Je fréquente les Centres Sociaux de la Croix Rousse
- Je suis bénévole aux Centres Sociaux de la Croix Rousse
- Je fréquente une autre structure sur le quartier
- Je suis bénévole dans une autre structure du quartier
- Je participe à des événements sur le quartier
- Pour le travail
- Autre.....

4. Quelles sont les deux structures que vous fréquentez le plus sur le quartier (2 réponses possibles)

- Les Centres Sociaux de la Croix Rousse
- La PESD
- La MEJ
- Divertisport
- Quartier Vitalité
- Les enfants du Tarmac
- La Ka'fête ô Mômes
- La Sauvegarde
- Amicale Laïque
- Lalouma
- Club de sport
- Parcs
- Commerces
- Restaurants / Cafés
- Marché
- Bibliothèque
- Ecole
- Autres

Concernant le quartier où vous habitez

5. Quels sont les deux termes que vous choisiriez pour définir le quartier sur lequel vous habitez ? (2 réponses possibles)

- Dynamique
- Agréable
- Familial
- Vivant
- Calme
- Riche en activités
- Mixité sociale
- Sécurité
- Insécurité
- Individualisme
- Manque de Dynamisme
- Autres

**6. Selon vous, le quartier sur lequel vous habitez répond-il à vos besoins en tant qu'habitant ?
(une seule réponse)**

- Oui
- Non

7. Si OUI, de quelle manière répond-il à vos besoins ?

- Commerces
- Proximité
- Loisirs
- Transports
- Education
- Il y a tout
- Vie de quartier – lien social
- Autre

8. Si NON, à quels besoins ne répond-il pas ? Pourquoi ?

- Coût des loyers
- Place en ALSH
- Sécurité
- Parkings
- Propreté
- Activités
- Transports
- Commerces dispersés
- Anonymat
- Autre.....

Concernant les Centres Sociaux de la Croix Rouse

**9. Connaissez-vous les Centres Sociaux de la Croix Rouse ?
(1 seule réponse)**

- Pernon
- Grand'Côte
- Les deux
- Aucun

Si vous avez répondu AUCUN, allez directement à la question 18.

10. Participez-vous à une ou des activités des Centres Sociaux de la Croix Rousse ? (si vous fréquentez les deux, merci de cocher celui que vous fréquentez le plus, car les prochaines questions porteront sur ce choix) (une seule réponse)

- OUI, Pernon
- OUI, Grand Côte
- NON

Si vous avez répondu NON, allez directement à la question 18

11. Quelles activités fréquentez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- Centre de Loisirs
- Activités enfants
- Activités adultes
- Accompagnement scolaire
- LAEP, le p'tit monde des pentes
- Crèche
- Repas organisés par le Centre
- Sorties familiales
- Réseau Santé
- Actions collectives (fêtes, bourses, trocs, puces des couturières, vide grenier...)
- Périscolaire
- Dispositif APRES
- Bibliothèque

12. En dehors de la fréquentation d'une activité, participez-vous à la vie d'un des Centres Sociaux ?

- Ponctuellement ou régulièrement pour la préparation d'une action
- Ponctuellement ou régulièrement je participe à la vie associative (membre du CA, membre d'une commission interne)

13. Quels sont les deux termes que vous choisiriez pour définir le Centre Social que vous fréquentez ? (2 réponses possibles)

- Accueillant
- Dynamique
- Convivial
- Diversifié
- Equipes compétentes
- Mixité sociale
- Pratique
- Peu d'activités
- Manque de dynamisme
- Pas accueillant
- Autres

14. Selon vous par qui le Centre Social est-il fréquenté ?

- Tout le monde
- Familles
- Personnes du quartier
- Enfants
- Adultes
- Personnes dans le besoin
- Personnes âgées

15. Selon vous le Centre Social répond-il aux besoins des habitants ?

- OUI
- NON

16. Si OUI, à que(s) besoin(s) répond-il ?

- Activités proposées
- Mode de garde (Crèche, Centre de Loisirs)
- Lien social
- Accompagnement
- Sorties
- Fêtes
- Mixité sociale

17. Si NON, Pourquoi ? Quels besoins avez-vous ?

.....
.....

18. Fréquentez-vous d'autres associations du quartier ?

- OUI
- NON

19. Si OUI laquelle, lesquelles ? Puis allez directement à la question 22 (plusieurs réponses possibles)

- PESD
- MEJ
- Divertisport
- Quartier Vitalité
- Les Enfants du Tarmac
- La Ka'fête ô mômes
- La Sauvegarde
- Amicale Laïque
- Lalouma
- Autres.....

20. Pourquoi ne fréquentez-vous pas les Centres Sociaux de la Croix Rousse (plusieurs réponses possibles)

- Je n'ai pas le temps
- Les activités proposées ne m'intéressent pas
- Je ne connais pas les activités
- Le coût des activités est un frein
- Ils sont trop loin de chez moi
- Ils sont difficilement accessibles
- Autres

21. Quels sont les 3 termes qui vous viennent en tête lorsque vous pensez à un Centre Social de manière générale (plusieurs réponses possibles)

- Activités, loisirs
- Rencontres, lien social
- Aide, accompagnement, soutien
- Partage, solidarité, entraide
- Enfants
- Mixité sociale
- Accueil
- Précarité
- Familles
- Proximité
- Culture
- Populaire
- Jeunes
- Personnes âgées
- Autre.

Fiche signalétique

22. Vous êtes :

- Une femme
- Un homme

23. Quel âge avez-vous ?

- Moins de 16 ans
- 16-25 ans
- 26-49 ans
- 50-60 ans
- 61-70 ans
- 71-80 ans
- Plus de 80 ans

24. Quelle est votre situation familiale ?

- Personne seule
- En couple, sans enfants à charge
- En couple, avec enfants à charge
- Famille monoparentale

25. Quelle est votre situation ?

- Actif avec emploi
- Actif sans emploi
- Retraité
- Au foyer
- Etudiant
- Porteur de handicap
- Autres.....

26. Si vous êtes actif, quelle est votre profession ?

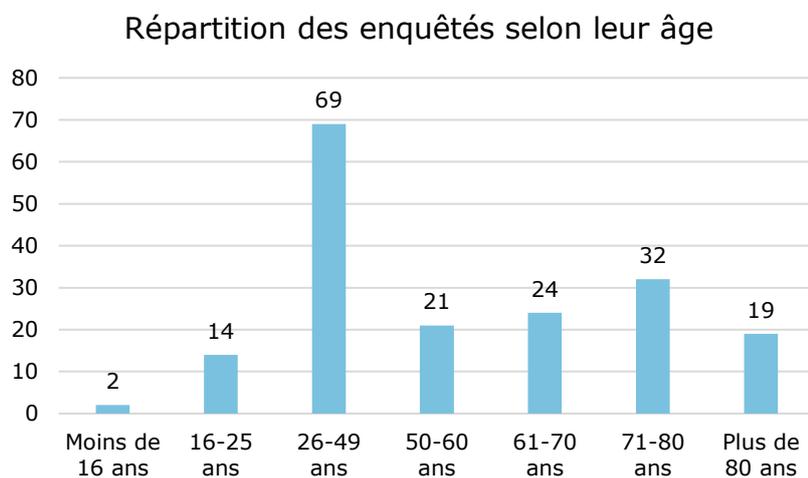
- Artisans, commerçants, chef d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Autre personnes sans activité professionnelle

27. Vous pouvez ajouter une remarque personnelle à propos du quartier ou des Centres Sociaux de la Croix Rouse

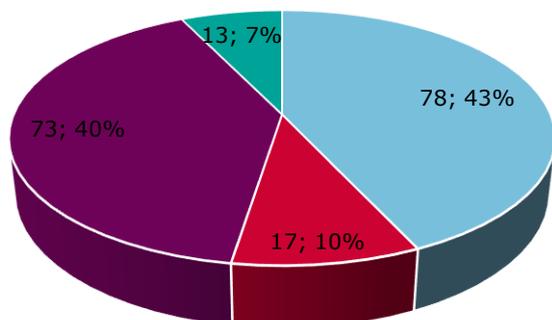
.....
.....
.....

Annexe 2. Echantillon de l'enquête « habitants » - 4^{ème} arrondissement

181 enquêtés habitant dans le 4^{ème} arrondissement, dont 131 femmes et 50 hommes.



Répartition des enquêtés selon leur situation professionnelle



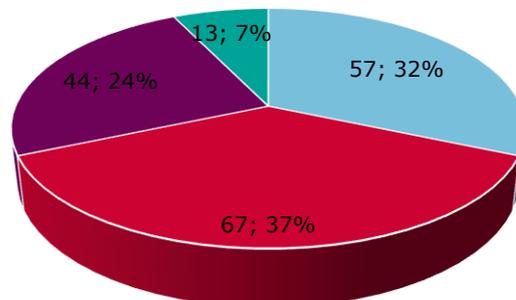
- Actifs avec emploi ■ Actifs sans emploi
- Retraités ■ Etudiants

Actifs avec emploi : dont intermittents du spectacle.

Actifs sans emploi : dont formation, service civique, personnes au foyer, handicap, invalidité.

Etudiants : dont alternance.

Répartition des enquêtés selon leur situation familiale



- Personne seule
- En couple avec enfant(s) à charge
- En couple sans enfant à charge
- Famille monoparentale

Annexe 3. Résultats de l'enquête « habitants » - 4^{ème} arrondissement

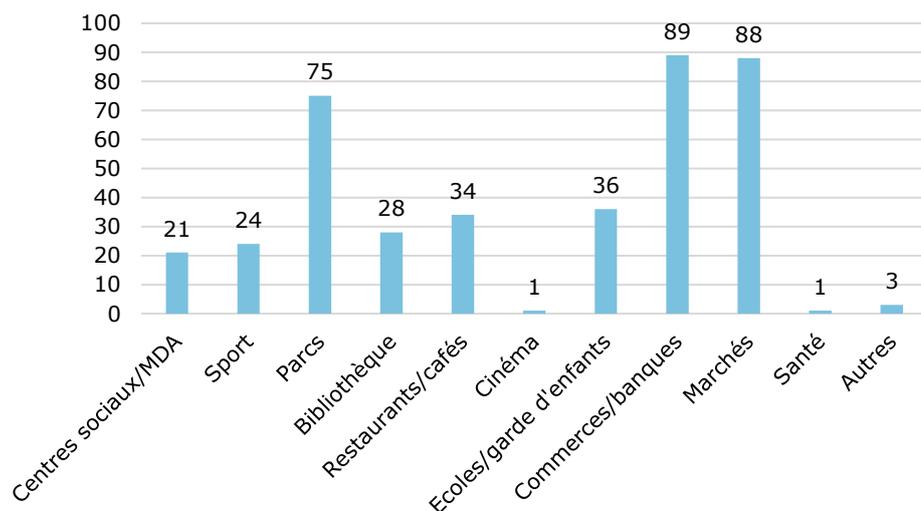
Distinction entre les « réponses » et les « votes » dans la comptabilisation des résultats

Pour certaines questions, les enquêtés avaient la possibilité de choisir ou devaient choisir plusieurs modalités de réponse. Nous distinguons ainsi les « réponses » des « votes » : le nombre de réponses correspond au nombre d'enquêtés ayant répondu à la question tandis que le nombre de votes correspond au nombre de modalités de réponse qui ont été cochés. Pour chaque question, le nombre de réponses et de votes (si applicable) total est précisé.

Exemple : 50 enquêtés au total répondent à une question à choix multiples, et ils ont coché deux modalités de réponses chacun, 50 réponses et 100 votes seront comptabilisés pour cette question au total.

Questions relatives aux quartiers du 4^{ème} arrondissement

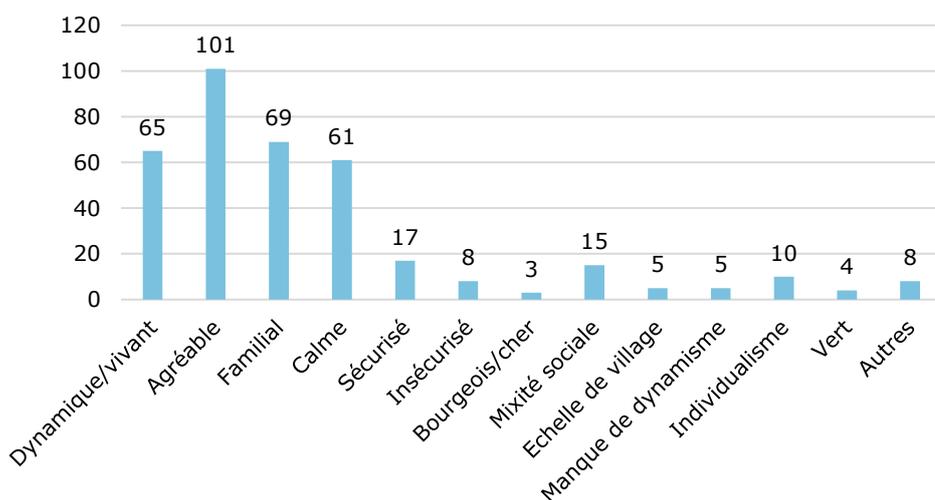
Structures les plus fréquentées par les enquêtés



177 réponses, 400 votes

- Centres sociaux/MDA : dont centres sociaux Croix-Rousse (15 votes sur 400), MDA (5) et Quartier Vitalité (1).
- Sport : dont club de sport (13), PESD (5), Amicale Laïque (3), boulodrome (2), Divertisport (1).
- Restaurants/café : dont Le Shalala (1).
- Ecoles/garde d'enfants : école (30), Les enfants du Tarmac (3), La Ka'fête ô mômes (2), crèche (1).
- Autres : dont conseil de quartier (1 enquêté), La Ficelle (1) cimetière (1).

Termes choisis par les enquêtés pour définir leur quartier d'habitation

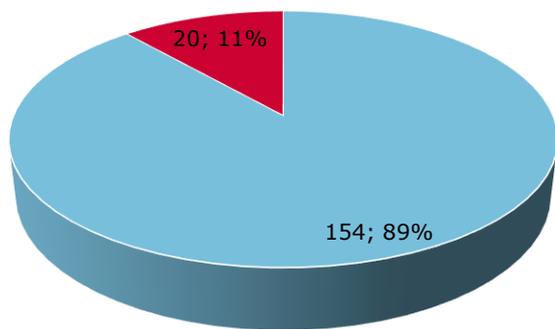


179 réponses, 371 votes

- Autres : bien desservi (2 enquêtés), résidentiel (2), vieux (1), malpropre (1), dégradé (1), manque de boutiques (1)

Part des enquêtés considérant que leur quartier d'habitation répond à leurs besoins en tant qu'habitant

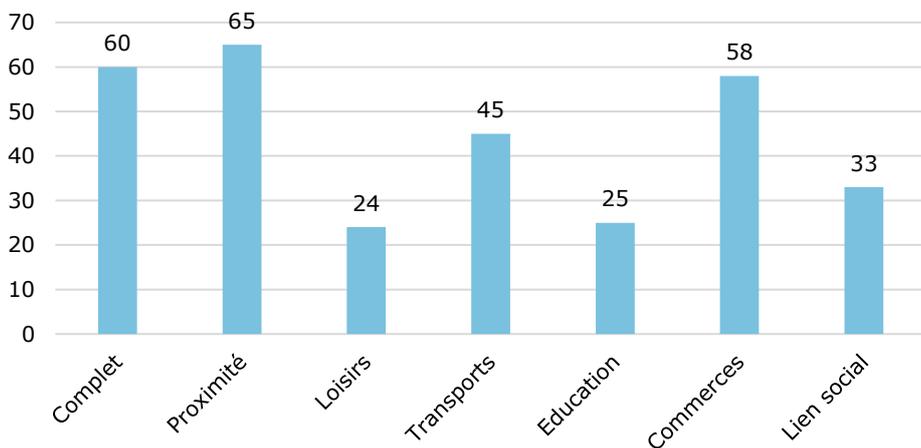
174 réponses



■ Satisfaits ■ Non satisfaits

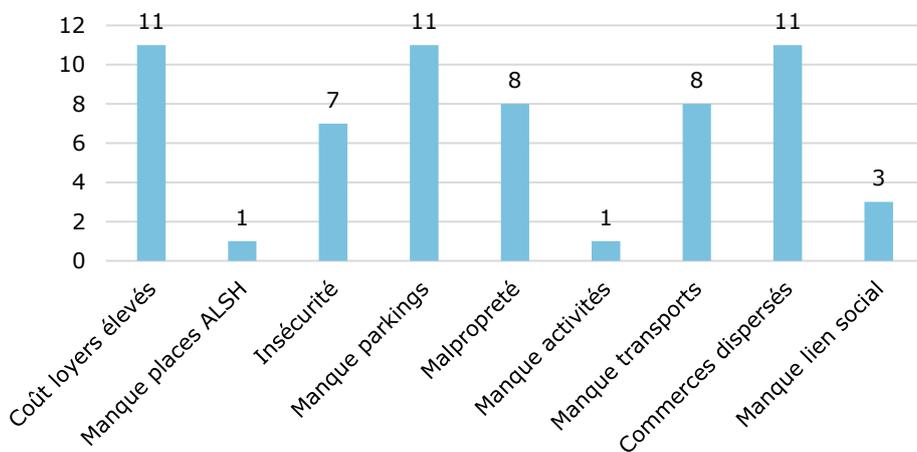
Principaux atouts des quartiers du 4ème arrondissement cités par les enquêtés

161 réponses, 310 votes



Principaux points faibles des quartiers du 4ème arrondissement cités par les enquêtés

39 réponses, 61 votes



Conclusion

Toute structure confondue, les plus fréquentées par les enquêtés habitant dans le 4^{ème} arrondissement sont les **commerces** (89 votes sur 400), les **marchés** (88 votes) et les **parcs** (75 votes).

Les termes les plus choisis par les enquêtés pour définir leur quartier d'habitation sont : **agréable** (101 votes sur 371), **familial** (69 votes) et **dynamique/vivant** (65 votes).

89% des enquêtés considèrent que leur quartier d'habitation répond à leurs besoins en tant qu'habitant.

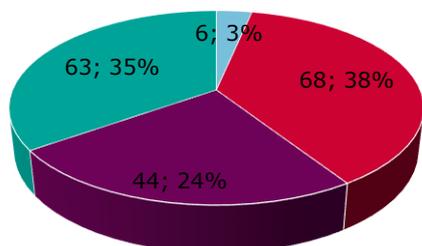
En termes d'atouts, les quartiers du 4^{ème} arrondissement sont caractérisés par les enquêtés par la possibilité de tout trouver à **proximité** (65 votes sur 310), ils sont définis comme **complets** (60 votes) et pourvus de **commerces** (58 votes).

Les principaux points faibles relevés par les enquêtés sont le **coût élevé des loyers**, le **manque de parkings** et la **dispersion des commerces** (11 votes sur 61 chacun), la **malpropreté** et le **manque de transports** (8 votes chacun) ont également été cités.

Questions relatives aux centres sociaux de la Croix-Rousse

Part des enquêtés ayant connaissance de l'un, de l'autre, d'aucun ou des deux centres sociaux de la Croix-rousse

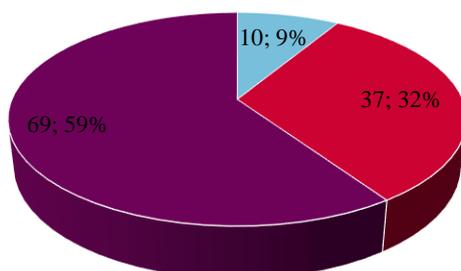
181 réponses



■ Grand Cote ■ Pernon ■ Grand Cote et Pernon ■ Aucun

Part des enquêtés participant au moins à une activité proposée par les centres sociaux de la Croix-Rousse, selon le centre le plus fréquenté

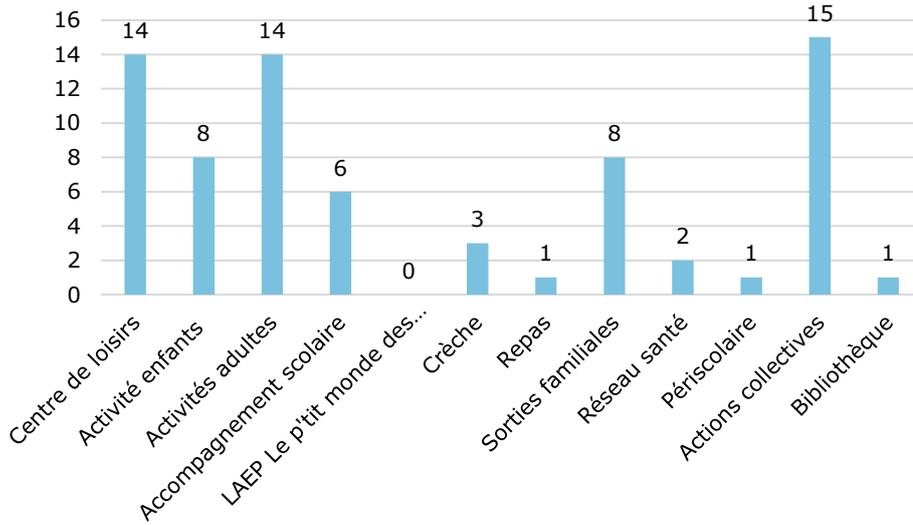
116 réponses



■ Grand Cote ■ Pernon ■ Aucune activité

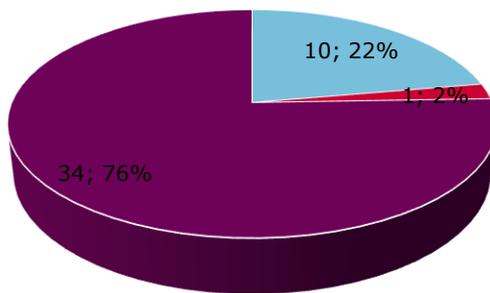
Activités des centres sociaux de la Croix-rousse fréquentées par les enquêtés

47 réponses, 73 votes



Part des enquêtés participant à la vie des centres sociaux au-delà de la fréquentation d'activités

45 réponses

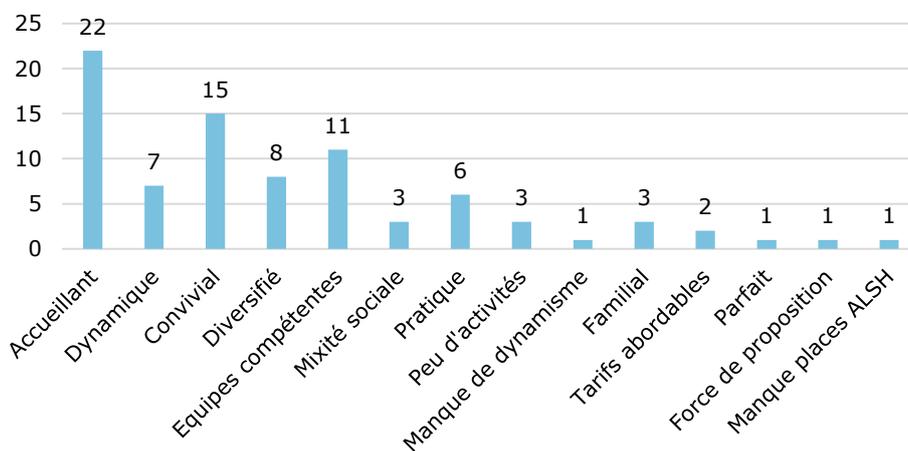


- Participation à la préparation d'actions
- Participation à la vie associative
- Aucune participation

- Participation à la préparation d'actions : bénévolat, en amont et/ou le jour de l'action.
- Participation à la vie associative : membre du conseil d'administration, d'une commission interne.

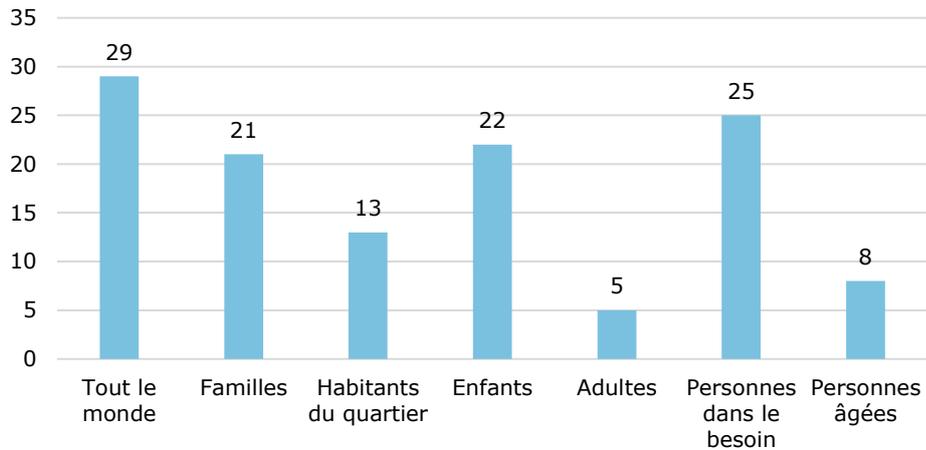
Termes choisis par les enquêtés pour définir les centres sociaux de la Croix-Rousse

44 réponses, 84 votes



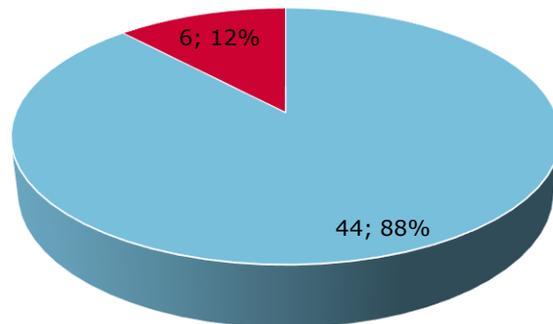
Population qui fréquente les centres sociaux selon les enquêtés

90 réponses, 123 votes



Part des enquêtés considérant que les centres sociaux de la Croix-Rouge répondent aux besoins des habitants

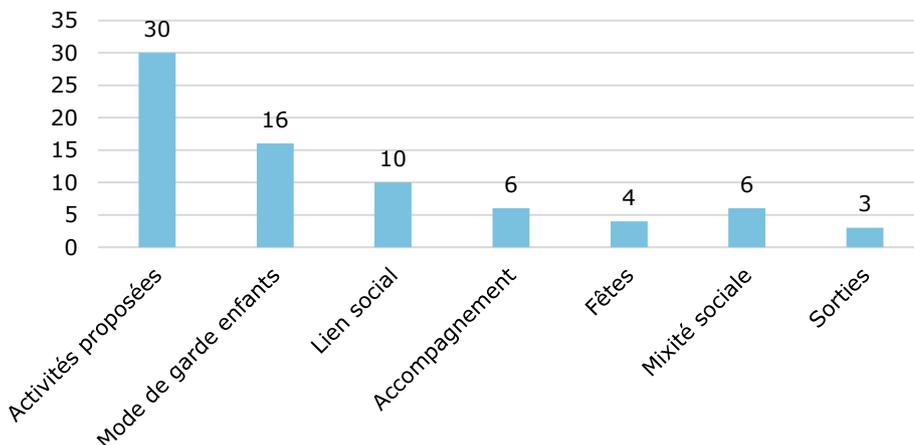
50 réponses



■ Satisfaits ■ Non satisfaits

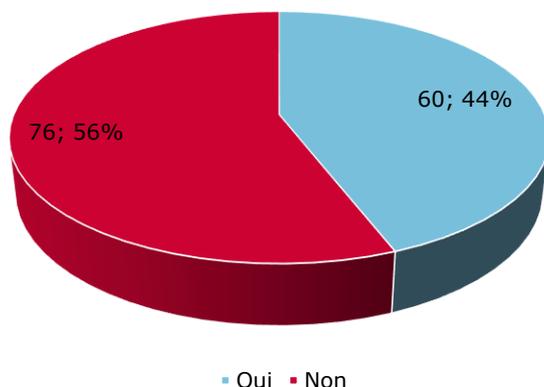
Principaux atouts des centres sociaux de la Croix-Rouge cités par les enquêtés

39 réponses, 75 votes

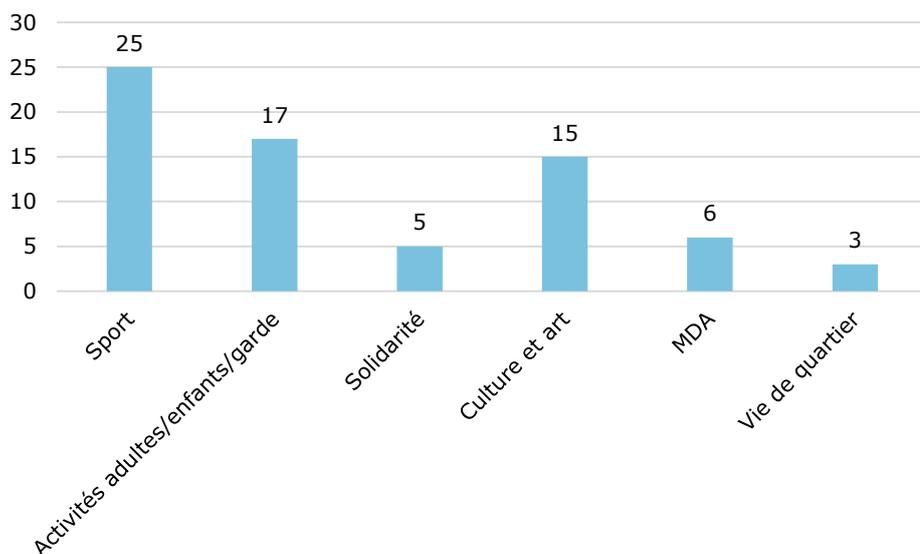


Part des enquêtés fréquentant d'autres associations que les centres sociaux de la Croix-Rousse dans le 4ème arrondissement

136 réponses



Types d'associations fréquentés par les enquêtés



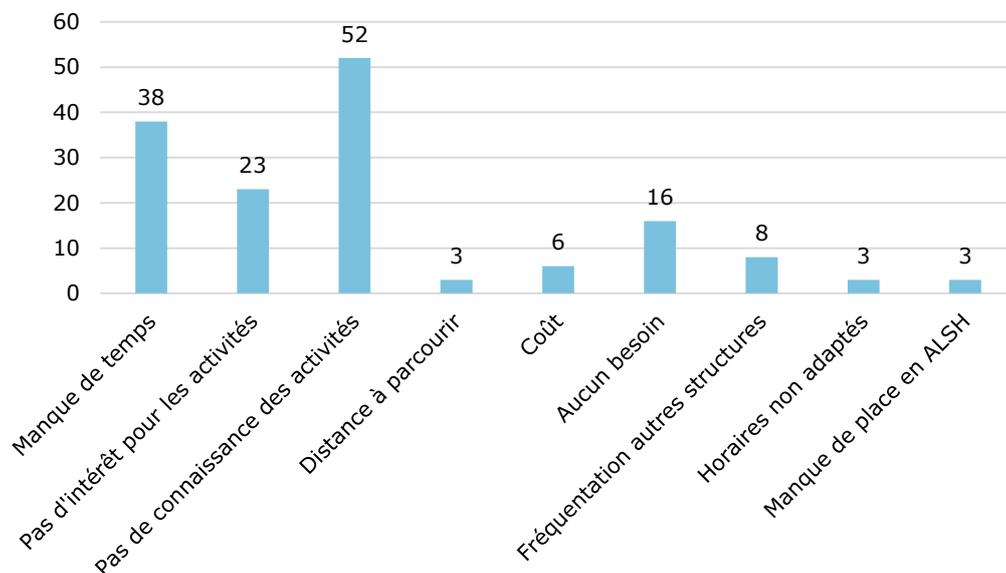
63 réponses, 71 votes

- Sport : dont PESD (7 votes sur 71), Stimul'en Vie (3), Amicale Laïque (3), Yoga (2), Divertisport (1), Aïkido du Rhône (1), CRO Basket (1), tennis (1), asso sportive (1), pétanques (1), plongée (1), foot (1), Gingando (1), Union sportive familiale (1).
- Activités adultes/enfants/garde : dont Les enfants du Tarmac (7) La ka'fête ô mômes (3), Les p'tits soyeux (2), la MEJ (2), Le jardin de la colline (1), Popy (1), Les Canuts des Canits (1).

- Solidarité : dont Croix rouge (1), Entourage (1), ALSR (1), Maison Saint Charles (1), Petites sœurs des pauvres (1).
- Culture et art : dont La Ficelle (4), Aquarium ciné café (1), musique (1), bar Shalala (1), bar Discrète (1), piano (1), La P'tite Boite à Musique (1), Avec Teapot (1), Enchantez-vous (1), chorale (1), Cinéma Saint Denis (1), Les créateurs du Plateau (1).
- Vie de quartier : Conseil de quartier (1), La Gonette (1), Association Place Chazette (1).

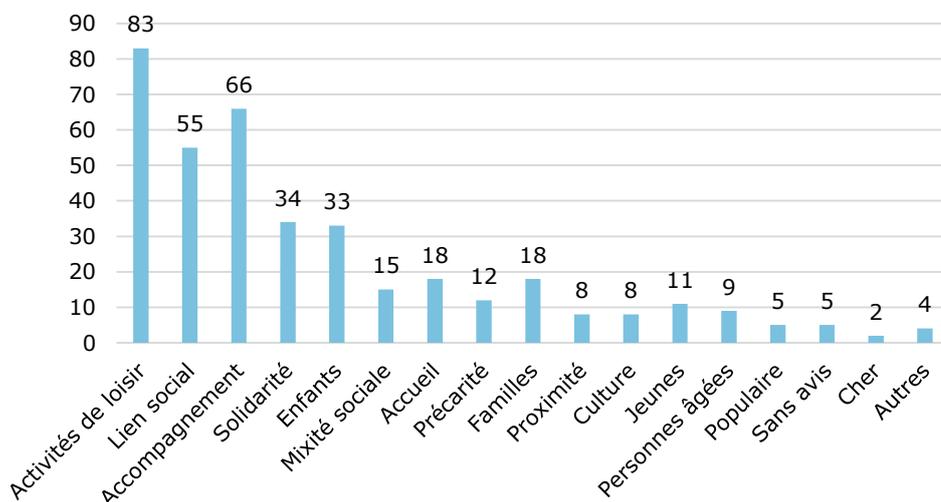
Raisons citées par les enquêtés pour lesquelles ils ne fréquentent pas les centres sociaux de la Croix-Rousse

134 réponses, 152 votes



Termes cités par les enquêtés qu'ils associent à la notion de centre social

154 réponses, 186 votes



Autres : dont Découvertes (1 vote sur 186), Mauvaise gestion (1), Petites sorties en France (1), Nécessaire (1).

Conclusion

Le centre social Pernon est connu par 38% des enquêtés du 4^{ème} arrondissement, 65% connaissent au moins l'un des deux centres sociaux de la Croix-Rousse. Parmi ces derniers, 41% participent à au moins une activité des centres (dont 32% fréquentent principalement Pernon et 9% Grand Côte).

Les activités les plus fréquentées par les enquêtés sont les **actions collectives** (15 votes sur 73), le **centre de loisirs** et les **activités adultes** (14 votes chacun), les **activités enfants** et les **sorties familiales** (8 votes chacun).

Selon les enquêtés répondants (90 personnes), **tout le monde** peut fréquenter un centre social (29 votes sur 123) ou principalement les **personnes dans le besoin** (25 votes), les **enfants** (22 votes) et les **familles** (21 votes).

Sur 136 enquêtés répondants, 60 fréquentent des associations autres que les centres sociaux de la Croix-Rousse dans leurs quartiers (soit 44%), principalement pour des **activités sportives** (25 votes sur 71), des **activités adultes/enfants/garde** (17 votes sur 71) et des **activités culturelles et d'art** (15 votes sur 71).

Les raisons pour lesquelles les enquêtés ne fréquentent pas les centres sociaux sont principalement le **manque de connaissance des activités proposées** (52 votes sur 152), le **manque de temps** (38 votes) et l'**absence d'intérêt pour les activités proposées** (23 votes).

Les termes les plus cités par les enquêtés et qu'ils associent à la notion de centre social sont **activités de loisirs** (83 votes sur 186), **accompagnement** (66 votes) et **lien social** (55 votes).

Annexe 4. Questionnaire de l'enquête « adhérents »

En vue du renouvellement d'agrément des Centres Sociaux de la Croix Rousse, nous nous permettons de vous questionner afin de connaître votre avis sur nos structures.

Nous vous remercions de donner un peu de votre temps.

Nom de l'enquêteur :

- Centre social Grand'Côte
- Centre social Pernon

Concernant l'arrondissement où vous habitez ou que vous fréquentez

28. Dans quel arrondissement habitez-vous ?

- 1^{er}
- 4^{ème}
- Autre

29. Quel est le nom de votre rue ?.....

30. Quels sont les points forts du quartier que vous habitez ou que vous fréquentez ?

- Commerces
- Proximité
- Loisirs
- Transports
- éducation
- Il y a tout
- Vie de quartier – lien social
- Autres

31. Quels sont les points faibles du quartier que vous habitez ou que vous fréquentez ?

- Coût des loyers
- Places en ALSH
- Sécurité
- Parkings
- Propreté
- Activités
- Transports
- Commerces dispersés
- Anonymat
- Autre

32. Quelles sont les autres associations que vous fréquentez dans le quartier ?

- PESD
- MEJ
- Divertisport
- Quartier Vitalité
- Les Enfants du Tarmac
- La Ka'fête ô mômes
- La Sauvegarde
- Amicale Laïque
- Lalouma
- Autres.....

33. Pour quelle activité ou quel besoin ?

.....

34. Quel centre social fréquentez-vous ?

- Grand'Côte
- Pernon
- Les deux

35. Comment l'avez-vous connu ?

- Forum des associations
- Bouche à oreille
- Internet
- Mairie
- Autres structures du quartier
- Autres

36. Pour quelle activité venez-vous au centre social ?

- Centre de Loisirs
- Activités enfants
- Activités adultes
- Accompagnement scolaire
- Crèche
- Sorties familiales
- Réseau Santé
- Actions collectives (fêtes, bourses, trocs, puces des couturières, vide grenier...)
- Bibliothèque
- Autres

37. En êtes-vous satisfait ? (1 pas satisfait / 10 très satisfait)

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10

Pourquoi ? :

38. Quels sont les trois termes que vous choisiriez pour définir le Centre Social que vous fréquentez ? (3 réponses possibles)

- Accueillant
- Dynamique
- Convivial
- Diversifié
- Equipes compétentes
- Mixité sociale
- Pratique
- Peu d'activités
- Manque de dynamisme
- Pas accueillant
- Autres

39. Quelles sont les attentes auxquelles vous aimeriez que le centre social réponde ?

(2 réponses possibles au maximum, donc seulement 2 cases cochées – petites ou grandes- svp)

- Camps, Stages ou semaines à thèmes pour les enfants ou les jeunes :
 - Enfants 3-5 ans
 - Enfants 6-10 ans
 - Jeunes 11-16 ans

- Plus de temps conviviaux pour les adultes

- Sorties familiales, week-ends

- Autres activités la(les) quelle(s) : -
-

Pour quelle tranche d'âge ?

- Petite enfance 0-3 ans
- Enfants 3-5 ans
- Enfants 6-10 ans
- Jeunes 11-16 ans
- Adultes

- Aides aux démarches administratives :
 - Adultes
 - Jeunes

40. Les horaires sont-ils adaptés ?

- Pour l'accueil
 - Oui
 - Non
 - Si non, de quel horaire d'ouverture auriez-vous besoin ? **(1 seule réponse possible) :**
 - Avant 9 heures
 - Après 18 heures
 - Entre 12h00 et 13h30
 - Le samedi matin

- Pour les activités
 - Oui
 - Non :
 - Si non, de quel horaire d'ouverture auriez-vous besoin ? **(1 seule réponse possible) :**
 - En soirée
 - Samedi matin

41. Pensez-vous être bien informé sur les actions du centre social ?

- Oui
- Si non, quelles sont vos attentes ? :
 -
 -
 -

Fiche signalétique

42. Vous êtes :

- Une femme
- Un homme

43. Quel âge avez-vous ?

- Moins de 16 ans
- 16-25 ans
- 26-49 ans
- 50-60 ans
- 61-70 ans
- 71-80 ans
- Plus de 80 ans

44. Quelle est votre situation familiale ?

- Personne seule
- En couple, sans enfants à charge
- En couple, avec enfants à charge
- Famille monoparentale

45. Quelle est votre situation ?

- Actif avec emploi
- Actif sans emploi
- Retraité
- Au foyer
- Etudiant
- Porteur de handicap
- Autres.....

46.Si vous êtes actif, quelle est votre profession ?

○

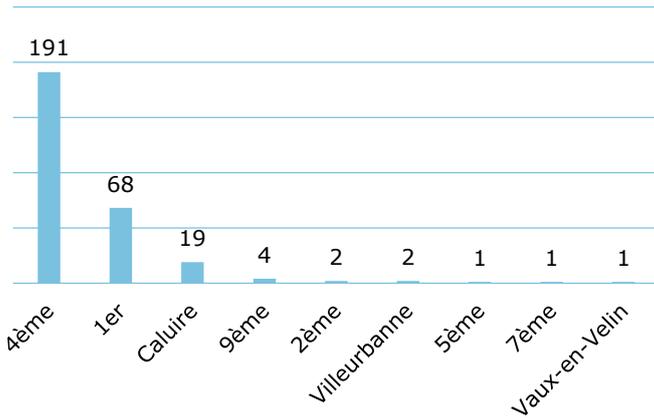
47.Vous pouvez ajouter une remarque personnelle à propos du quartier ou des Centres Sociaux de la Croix Rousse

.....
.....
.....

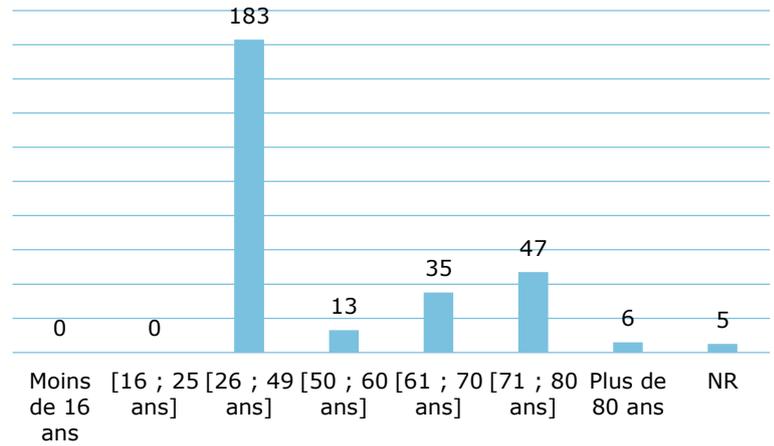
Annexe 5. Echantillon de l'enquête « adhérents »

Nombre total d'enquêtés : 289, dont 255 femmes et 31 hommes (3 enquêtés non renseignés).

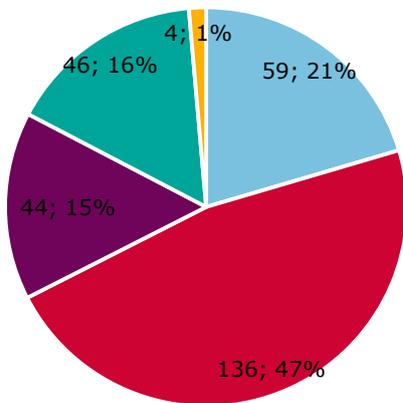
Répartition des enquêtés selon leur lieu d'habitation



Répartition des enquêtés selon leur âge

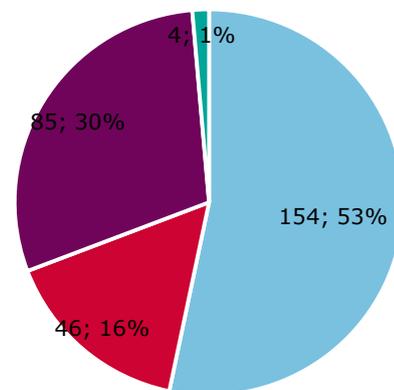


Répartition des enquêtés selon leur situation familiale



- Personne seule
- En couple, avec enfant(s) à charge
- En couple, sans enfant à charge
- Famille monoparentale
- NR

Répartition des enquêtés selon leur situation professionnelle



- Actif avec emploi
- Actif sans emploi
- Retraité
- NR

Résultats de l'enquête « adhérents »

Distinction entre les « réponses » et les « votes » dans la comptabilisation des résultats

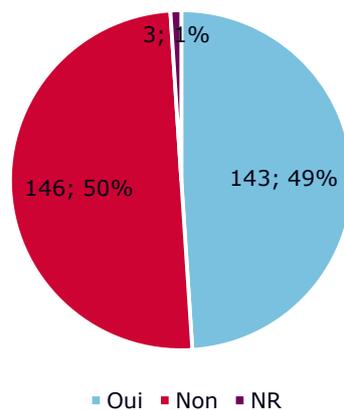
Pour certaines questions, les enquêtés avaient la possibilité de choisir ou devaient choisir plusieurs modalités de réponse. Nous distinguons ainsi les « réponses » des « votes » : le nombre de réponses correspond au nombre d'enquêtés ayant répondu à la question tandis que le nombre de votes correspond au nombre de modalités de réponse qui ont été cochés. Pour chaque question, le nombre de réponses et de votes (si applicable) total est précisé.

Exemple : 50 enquêtés au total répondent à une question à choix multiples, et ils ont coché deux modalités de réponses chacun, 50 réponses et 100 votes seront comptabilisés pour cette question au total.

Questions relatives aux autres associations fréquentées par les enquêtés adhérents

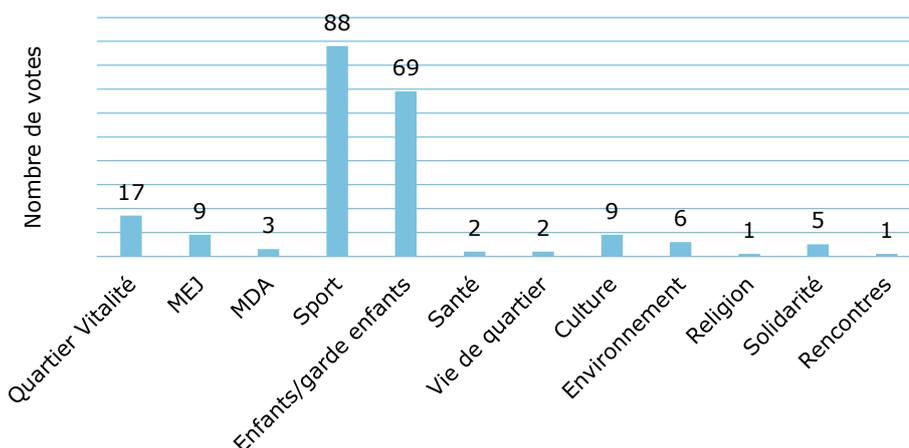
Fréquentez-vous d'autres associations que les Centres Sociaux de la Croix-Rousse ?

289 réponses



289 réponses, 361 votes

Autres associations et thèmes d'associations fréquentés par les enquêtés adhérents

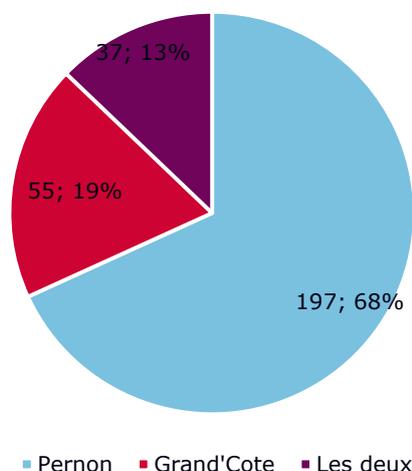


- Sport : dont PESD (88), Divertisport (22), Stimul'en Vie (5), Amicale Laïque (5), Judo (3), Danse (3), Gym (2), Tennis (1), Natation (1), Gymnase (1), Sports dans la ville (1), FCCR (1), JAAC (1), Cercle des chefs d'atelier (1).
- Enfants/garde enfants : dont La Ka'fête ô mômes (41), Les enfants du Tarmac (23), Lalouma (2), Relai les p'tits soyeux (1), Popy (1).
- Santé : CMP (2).
- Vie de quartier : dont Quartier des Capucins (1), Comité de quartier (1).
- Culture : dont Canopé (1), textile et origamis (1), Aquarium Ciné Café (1), cours de grec (1), Les pentes atelier théâtre (1), Conservatoire (1), Kotopo (1).
- Environnement : dont AMAP Les pieds sur terre (1), Des espèces parmi nous (1), Jardignons à l'école (1), Alterconso (1), Les Eco-Charlie (1), La ferme pédagogique (1).
- Religion : Paroisses.
- Solidarité : dont La Passerelle d'eau de Robec (2), aide à domicile (1), La CIMADE (1), AMIE (1).
- Rencontres : Amitié loisirs entre nous (1).

Questions relatives aux centres sociaux de la Croix-Rousse

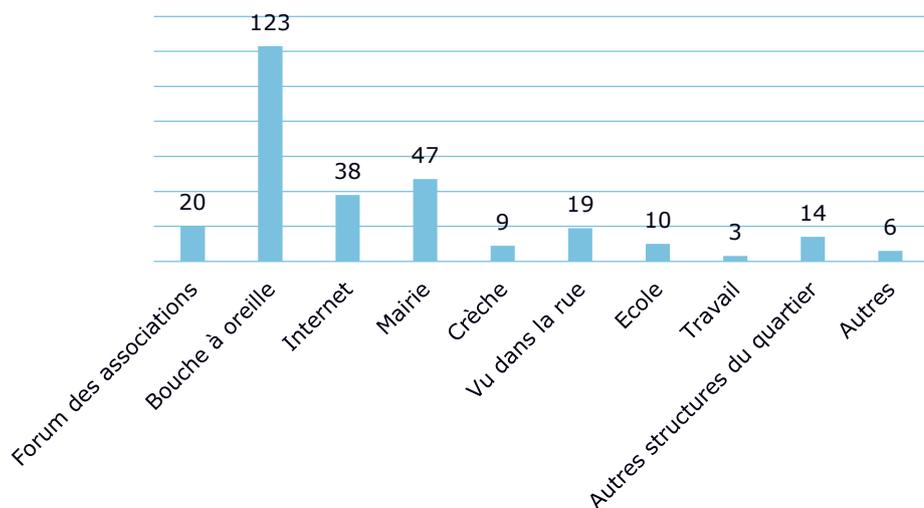
Quel(s) centre(s) social/sociaux fréquentez-vous ?

289 réponses



Comment avez-vous connu les Centres Sociaux de la Croix-Rousse ?

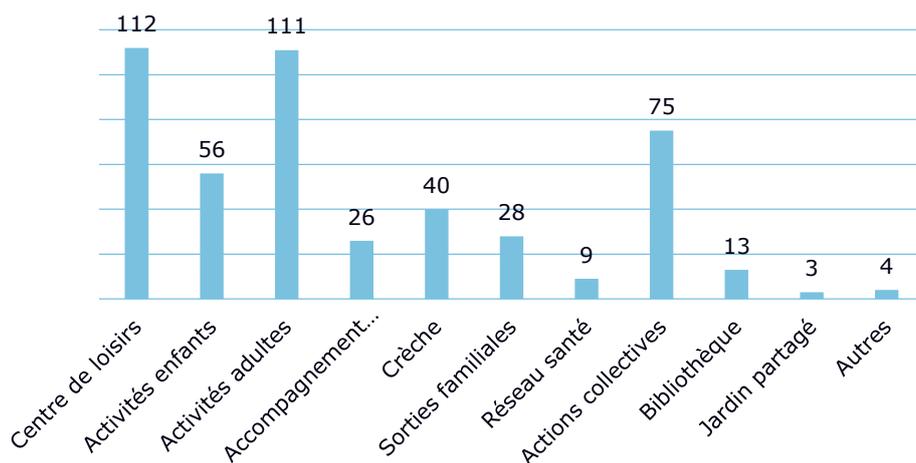
289 réponses



• Autres : dont Fréquentation durant l'enfance (3), affiches (1), troc (1), activités (1).

Pour quelles activités fréquentez-vous les Centres Sociaux de la Croix-Rousse ?

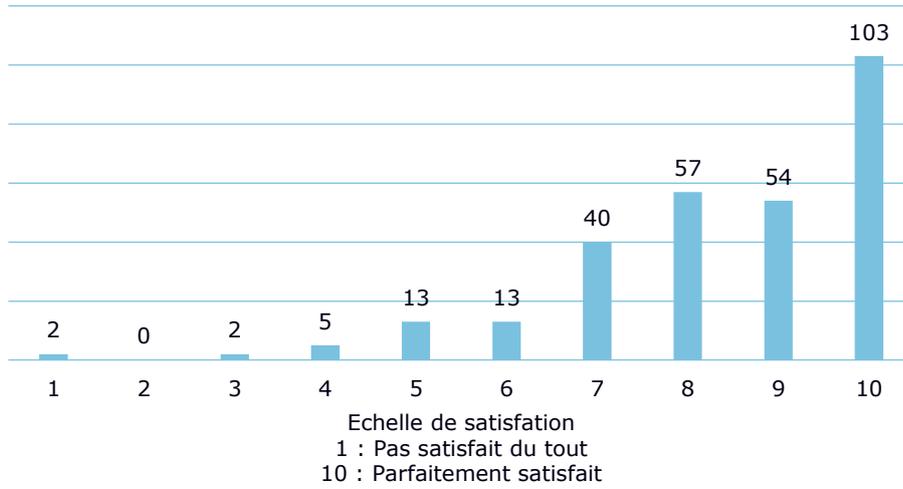
289 réponses, 477 votes



• Autres : dont Administratif (1), bénévolat (1), location salle (1), animation (1).

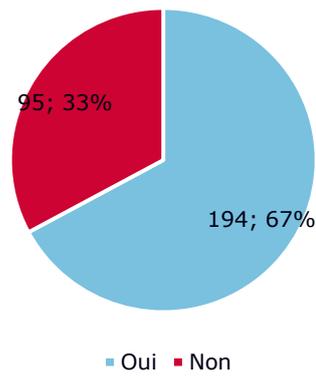
En êtes-vous satisfait ?

289 réponses



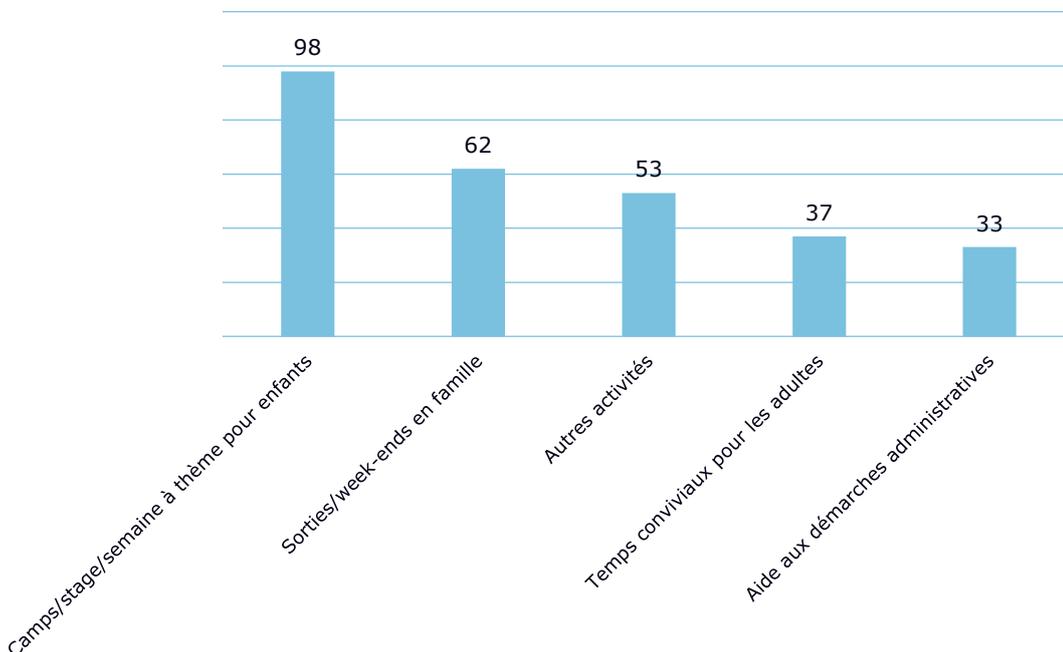
Avez-vous des attentes complémentaires auxquelles les Centres Sociaux pourraient répondre ?

289 réponses



A quelle(s) attente(s) aimeriez-vous que les Centres Sociaux de la Croix-Rousse répondent ?

194 réponses, 283 votes



Si "autre(s) activité(s)", laquelle/lesquelles ?

X réponses, 42 votes

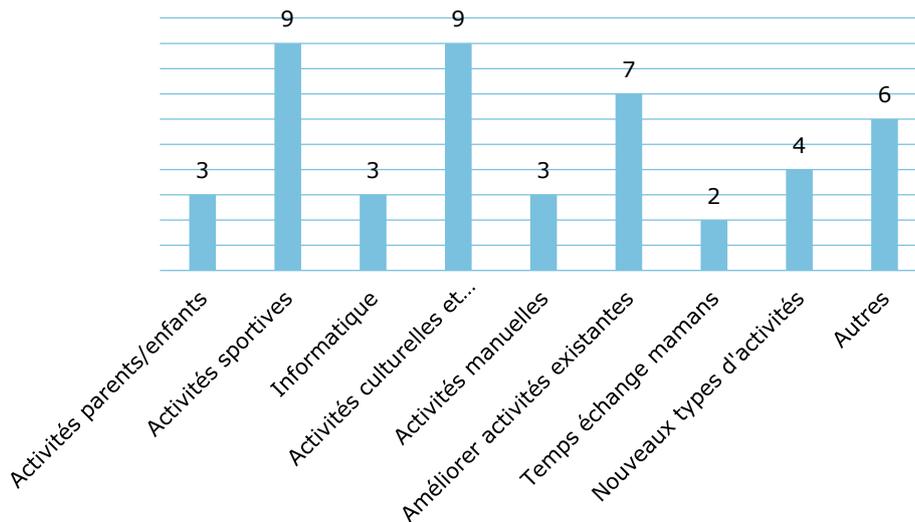
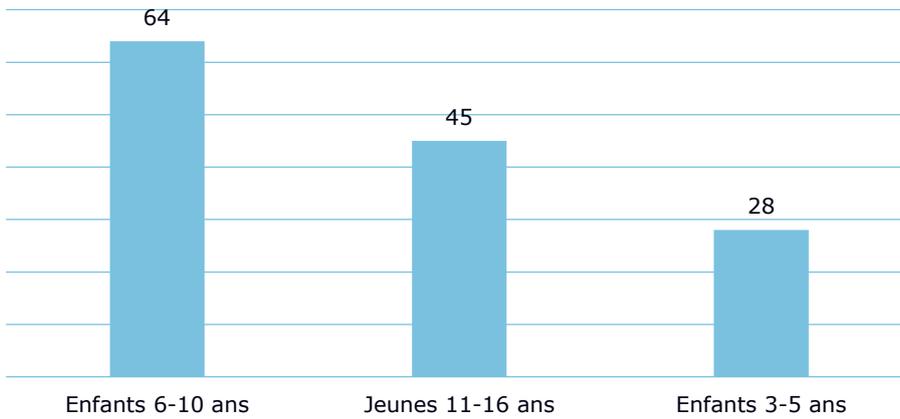


Tableau détaillé des réponses « autres activités »

Activités parents/enfants	Activités sportives	Activités culturelles et artistiques	Activités manuelles	Améliorer activités existantes	Nouveaux types d'activités	Autres
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités parents/enfants en dehors des temps scolaires et périscolaires. Possibilité d'annuler le centre aéré du mercredi et d'être remboursé ▪ Cours adultes enfants ▪ Adultes enfants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activité sportive ▪ Sport enfants ▪ Stage yoga ▪ Danse ▪ Activités sportives ▪ Activité cirque ▪ Qi gong, yoga ▪ Piscine ▪ Natation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dessin ▪ Enfants musique ▪ Cours dessin peinture ▪ Peinture, écologie ▪ Scrabble ▪ Musique, arts plastiques ▪ Activités culturelles, scrabble ▪ Musique ▪ Activités culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bricolage ▪ Jardinage ▪ Jeux motricité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perfectionner les activités du mercredi ou pendant les vacances ▪ Plus de compétences dans les activités proposées ▪ Horaires compatibles avec travail pour activités adultes ▪ Le mercredi matin élargie le temps possible pour récupérer son enfant ▪ Plus de moyens pour plus d'activités ▪ Plus d'activités adultes vers 18-19h ▪ Plus d'activités adultes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projets pour enfants ▪ Plus d'activités à la carte ▪ Sorties en journée pour centre de loisirs ▪ Mercredis à thème ▪ Activités loisirs ou sportives hebdomadaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en lien directe avec l'instituteur de l'élève suivi ▪ Pas plus que maintenant ▪ Je suis résidente dans un EHPAD ▪ Activité ▪ Petite enfance ▪ Je vais déménager

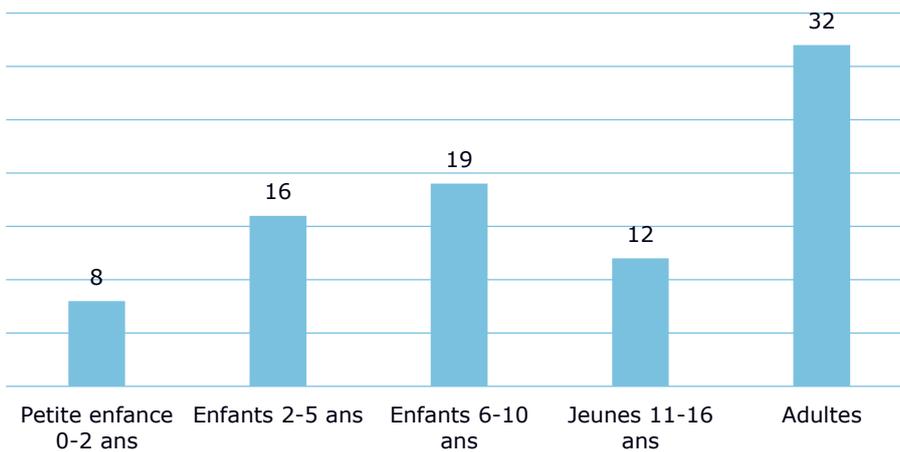
En ce qui concerne les camps/stages/semaines à thème pour enfants, pour quelle(s) tranche(s) d'âge seriez-vous intéressé ?

x réponses, 137 votes



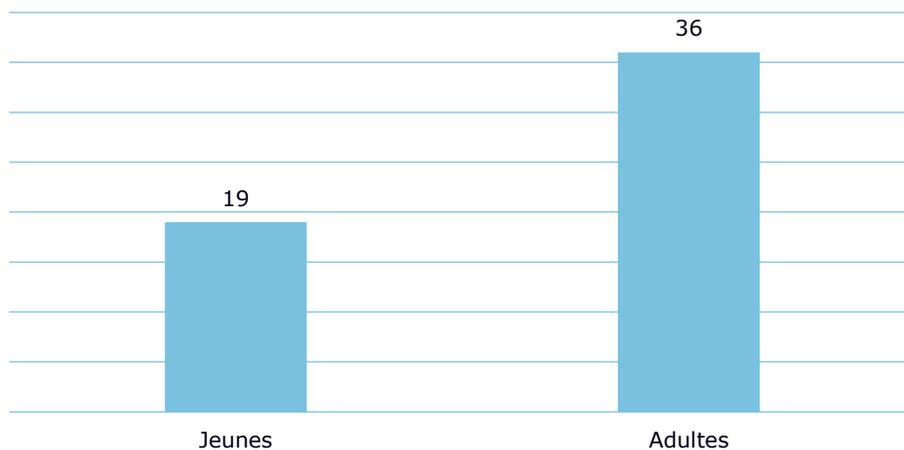
En ce qui concerne les "autres activités", pour quelle(s) tranche(s) d'âge seriez-vous intéressé ?

65 réponses, 87 votes



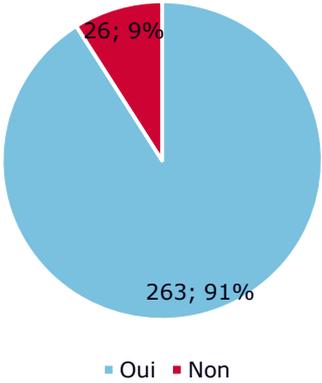
En ce qui concerne les démarches administratives, pour quelle(s) tranche(s) d'âge seriez-vous intéressé ?

100 réponses, 55 votes



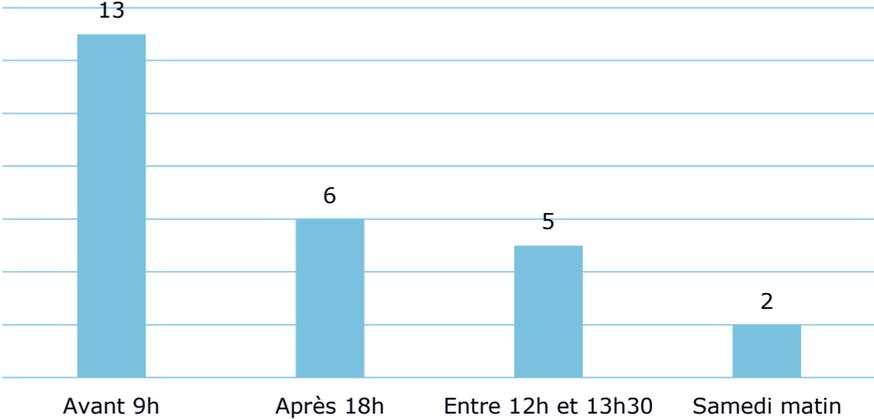
Les horaires de l'accueil sont-ils adaptés ?

289 réponses



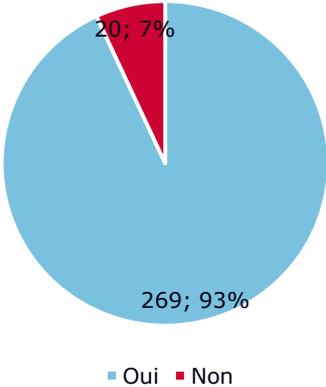
Si non, quel horaire faudrait-il ajouter pour l'accueil ?

26 réponses



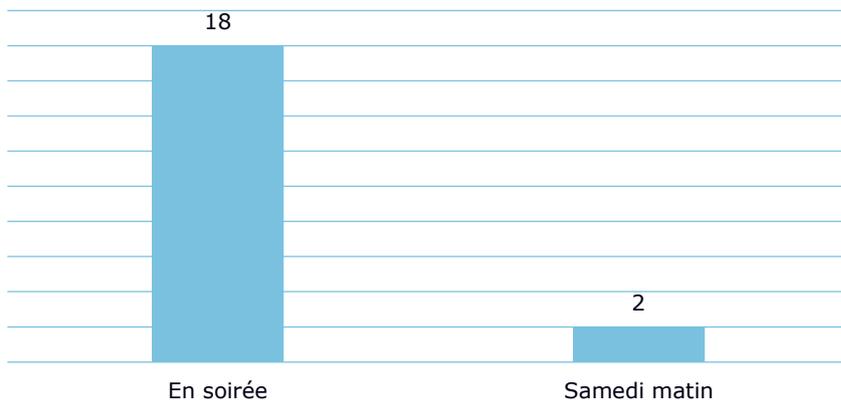
Les horaires des activités sont-ils adaptés ?

289 réponses



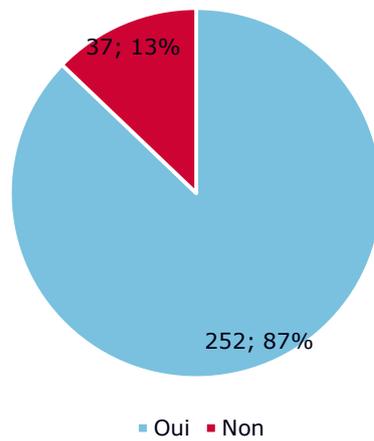
Si non, quel horaire faudrait-il ajouter pour les activités ?

20 réponses



Pensez-vous être bien informé sur les activités proposées par les Centres Sociaux de la Croix-Rousse ?

289 réponses



Annexe 7. Analyse FFOM des retours recueillis lors des « P'tits déj' partenaires » du Centre Social Pernon

Qu'est-ce que l'analyse FFOM ?

(Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

L'analyse FFOM rend compte des Forces et des Faiblesses internes d'une structure, ainsi que des Opportunités et des Menaces potentielles ayant une origine externe, dans une situation donnée. Cette analyse permet de faire l'état des lieux d'une situation en faisant ressortir les éléments positifs et négatifs.

ORIGINES INTERNES

POSITIF

FORCES

Clé de voute dans le dynamisme du territoire

Acteur essentiel avec une bonne connaissance du public

Travail de communication

NEGATIF

FAIBLESSES

Manque de visibilité et de clarté

Horaires des activités non adaptés

Difficultés économiques, restructuration et turn over

ORIGINES EXTERNES

OPPORTUNITÉS

Simplification du système des MDMS suite à leur restructuration

Dynamisme de certains habitants

Développement des activités des partenaires

MENACES

Problématiques de l'emploi, de la précarité et du logement

Gentrification

Difficultés familiales et importance de la veille éducative

Réforme sur les rythmes scolaires et réorganisation du périscolaire

Rigidité administrative et institutionnelle de la MDMS suite à sa restructuration

PISTES

Favoriser le dialogue entre les acteurs

Poursuivre et fédérer le travail de partenariats

Activer de nouvelles orientations stratégiques

FORCES

Clé de voute dans le dynamisme du territoire

Les Centres Sociaux de la Croix-Rousse sont une institution centrale et historique du quartier. Ils portent des projets multi partenariaux, représentent un partenaire complémentaire aux activités associatives, et sont indispensables dans la continuité de certains projets tels que le projet PACAP. La mise en place de projets communs a permis une meilleure visibilité sur les partenaires et une meilleure connaissance des centres sociaux.

Ils jouent également un rôle d’ancrage dans le partenariat local au travers de l’organisation d’évènements (La Grande Lessive en 2017), de la formation de réseaux d’associations (Réseau Santé), de la création de lien avec d’autres structures (dispositif APRES mis en place avec un collège) et d’autres territoires (extension de la mission « anciens quartiers » au territoire de Gerland). Ils sont un partenaire fiable sur qui l’on peut s’appuyer, très à l’écoute des familles et de ses partenaires.

Ils sont actifs dans le développement de projets communs et le renforcement de partenariats, nous pouvons notamment citer le passage de simple partage de locaux à l’élaboration d’ateliers communs par le centre social et l’épicerie sociale et solidaire « Les canuts au marché ».

Acteur essentiel avec une bonne connaissance du public

Le centre social offre des activités variées à des tarifs accessibles ce qui permet de toucher un large public, son rôle est de proposer des idées innovantes. Le centre social est un partenaire essentiel car il est complémentaire dans le repérage des problématiques de terrain grâce aux connaissances du public que ses agents apportent, des solutions peuvent ainsi être pensées ensemble. Le centre social est un acteur de proximité, efficace sur le terrain et majeur dans le travail d’éducation populaire. Cette structure fonctionne et remplit ses missions, elle a su mobiliser des personnes qui s’investissent (conseil d’administration, bénévoles). Le centre social a l’air d’être dynamique et d’avoir un rayonnement important. Il est également un partenaire incontournable à l’accueil chaleureux, les relations de partenariat se font naturellement sans qu’il y ait besoin d’un cadre institutionnel. Le centre social est indispensable aux familles, le personnel offre une grande disponibilité.

Travail de communication

Un travail de communication a été relevé, le centre social est bien identifié notamment par les familles grâce à des supports et des plaquettes considérés comme bien réalisés et une communication présente dans les écoles.

FAIBLESSES

Manque de visibilité et de clarté

Le centre social Pernon souffre d'un manque de visibilité auprès de ses partenaires institutionnels causé par un manque de lien entre les acteurs. Les agents qui ne participent pas directement aux projets communs n'ont ainsi pas forcément connaissance des actions réalisées au sein du centre social. De plus, il y a un besoin d'identification nette des acteurs du centre social Pernon en lien avec ceux de la MDMS afin que chacun sache qui travaille sur quoi et avec qui. Certains partenaires de projets constatent savoir ce qui est fait par le centre social à l'échelle du quartier, dans le périmètre dans lequel ils se trouvent, mais pas à l'échelle de l'arrondissement.

Horaires des activités non adaptés

Les activités proposées par les Centres Sociaux de la Croix-Rousse se déroulent toutes en journée, aucune n'est proposée en soirée. Les horaires des activités ne sont pas en adéquation avec les horaires de travail des personnes actives qui ne peuvent donc pas y participer.

Difficultés économiques, restructuration et turn over

L'un de nos partenaires CAF a valorisé la poursuite d'un travail de qualité menée par les deux centres sociaux malgré les difficultés financières et l'enjeu du report de l'agrément d'une année suite au report du conseil CAF auxquels ils doivent faire face. L'un de nos partenaires de la MEJ a relevé la contradiction existante entre ce territoire sur lequel des familles sont dans le besoin et des politiques de la ville complexes, mettant à mal les outils mis en place pour répondre aux besoins, notamment ceux du centre social. L'un de nos partenaires de projets est conscient des difficultés de la conjoncture passée et présente, il estime en être la victime collatérale mais n'est pas inquiet quant à la reprise, notamment celle du secteur jeunes.

OPPORTUNITÉS

Simplification du système des MDMS suite à leur restructuration

Les Maisons de la Métropole pour les Solidarités sont le résultat de la fusion de deux institutions autrefois séparées : les Antennes Solidarités du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et les Maisons de la Métropole (MDM). Avant cette restructuration, elles fonctionnaient par arrondissement. Elles sont aujourd'hui regroupées dans les mêmes bâtiments et leurs missions n'ont pas changé. Ces changements ont apporté plus de lisibilité et de cohérence auprès du public et des partenaires, davantage de familles sont connues. Les équipes travaillent ensemble ce qui a permis d'uniformiser les pratiques.

Dynamisme de certains habitants

Certaines familles sont force de proposition, par exemple en ce qui concerne les thématiques de la veille éducative. Des demandes importantes d'investir dans un travail d'organisation professionnel et personnel, et de développement d'accueil individualisé existent. Des parents sont également à l'origine de projets, c'est le cas de la « P'tite Ka'fête », un accueil de loisirs situé à proximité du quai Gillet, projet autofinancé à hauteur de 50%.

Développement des activités des partenaires

Au cours des quatre dernières années, nos partenaires, qui représentent un soutien indispensable au centre social, ont maintenu voire développé leurs activités et leurs projets. Il a par exemple été décidé que la veille éducative effectuée auprès des enfants lors de leur passage du CM2 à la 6^{ème} soit maintenue. Toujours dans la thématique de la jeunesse, la fréquentation de La Ka'fête ô môme est en hausse depuis 2014, les ateliers proposés par la structure sont complets, et l'effectif de leur équipe est passé de 7 à 13 temps plein. Leur projet intergénérationnel débuté en 2011 et renforcé en 2014 et 2016 est encore en déploiement. De même, après une période de difficultés, la MEJ s'est reconstruite autour du périscolaire, de la jeunesse et de la famille. La MEJ a l'ambition de prendre une place plus importante sur son quartier, d'être un outil social au service des plus fragiles et non un simple ALSH, elle espère pouvoir mutualiser ses compétences avec celles du centre social. Des personnes ressources ont également été identifiées comme de potentiels partenaires (notamment sur la question de la jeunesse, en tant que soutien à la médiation). Sur les versants décrochage scolaire et aide aux devoirs de la jeunesse ainsi qu'accompagnement administratif des familles, l'un de nos partenaires du collège Clément Marot a évoqué son besoin de soutien et de partenariats.

L'idée d'un projet en lien avec la thématique environnemental est apparue il y a quatre ans : la construction d'une ferme pédagogique. Le projet qui était porté au commencement par un groupe de travail et quelques bénévoles est aujourd'hui géré par une association structurée de 80 à 100 adhérents. Des réflexions sont en cours avec la ville pour décider comment sera valorisé le terrain à disposition. L'objectif de travailler ensemble est d'intéresser le public à ce projet, notamment les jeunes, et de sensibiliser à l'action du compost.

MENACES

Problématiques de l'emploi, de la précarité et du logement

Les questions de la paupérisation des travailleurs et des difficultés d'accès au logement, et plus particulièrement chez les familles monoparentales, ont également été soulevées dans le 4^{ème} arrondissement. Cependant, il a été précisé que la MDMS du 1^{er} arrondissement gère une population différente de celle du 4^{ème} arrondissement, la première est en rapport avec des familles sans droit et des personnes sans-abri, ce qui moins le cas de la seconde. Les habitants des tours Pernon ont tendance à être isolés, notamment les familles nombreuses et les familles turques qui ne maîtrisent pas le français.

Gentrification

La population du 4^{ème} arrondissement augmente, l'arrivée des nouveaux arrivants est concentrée. Le prix de l'immobilier augmente, ce qui pose des problèmes de logement particulièrement pour les jeunes. De grandes disparités entre habitants se creusent autour de la vie des quartiers, par exemple les pentes et le plateau de la Croix-Rousse sont beaucoup moins attractifs que les quais de Saône et le quartier Lapierre. La situation des personnes les plus précaires se fragilisent

Difficultés familiales et importance de la veille éducative

Au cours des quatre dernières années, le nombre de familles monoparentales a augmenté et ces dernières souffrent généralement de difficultés d'organisation quotidienne. En revanche, le principe de la garde alternée fonctionne plutôt bien et permet à chacun des parents de retrouver un rôle clair. Un débat serait cependant à faire sur la question de l'implication des pères et de la place laissée par les mères. Les enfants ont des journées lourdes, ce qui engendre des problèmes de comportement. Le phénomène des garçons « rois » à la maison et violents à l'école s'accroît dans certains établissements. Enfin, la question des soins à l'école se complexifie. Il a été précisé que les situations rencontrées dans le 1^{er} arrondissement sont généralement plus chronophages que celles du 4^{ème}.

Le collège Clément Marot déploie les dispositifs ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) et UPA (unité pédagogique adaptée) qui ont pour objectif d'accueillir les élèves les plus en difficultés (isolement, troubles des fonctions cognitives ou mentales) et de promouvoir leur intégration. Des inquiétudes persistent quant à leur avenir et leur cohabitation avec les autres élèves au sein du collège en raison des différences d'âge. Il y a un besoin de passer le relai au niveau de l'accompagnement (migrants, familles démunies, décrochage), recherche de partenariats et de soutien sur cette problématique.

Réforme sur les rythmes scolaires et réorganisation du périscolaire

La réforme sur les rythmes scolaires a supposé une réorganisation, notamment par la mise en place de services périscolaires et par l'accompagnement de nouvelles équipes, d'animateurs et de la direction.

Rigidité administrative et institutionnelle de la MDMS suite à sa restructuration

Bien que la restructuration de la MDMS autrefois divisée en deux institutions ait amélioré sa cohérence et sa lisibilité comme expliqué précédemment, pour les professionnels, ces changements représentent une charge de travail et une capacité d'adaptation supplémentaires, ainsi qu'une logique de travail différente. Les usagers doivent quant à eux faire face à une grande barrière administrative, à des délais de traitement plus longs, risquent de se décourager et donc de renoncer aux aides de la ville de Lyon.

PISTES

Favoriser le dialogue entre les acteurs

Beaucoup de familles sont des usagers communs aux centres sociaux et à nos partenaires, l'un des enjeux est donc de permettre de travailler davantage ensemble. Pour cela, des échanges plus profonds entre les acteurs sont à préconiser pour mieux se connaître. Outre cette nécessité de faciliter la collaboration, il existe également un besoin de clarifier et croiser les attentes des élus du 1^{er} et du 4^{ème} arrondissement ainsi que de l'Union Départementale de Lyon afin que chaque acteur puisse définir une direction vers laquelle s'orienter. Parallèlement, ces démarches doivent être accompagnées d'une transparence et d'une information assidue en ce qui concerne les projets mis en œuvre par les centres sociaux auprès de ses partenaires.

Poursuivre et fédérer le travail de partenariats

Les actions collectives existantes doivent être maintenues, il est important de les faire vivre, notamment le dispositif Vacances Familles Solidarités (VFS) ainsi que le partenariat TSC. Le maintien des projets permettrait par exemple que les différents publics des partenaires se rencontrent. D'autres partenariats peuvent être renforcés, tels que ceux portant sur la thématique du soutien scolaire. Pour lancer cette dynamique, il est important de donner à voir à son futur partenaire pour qu'il appréhende mieux l'activité en l'invitant à participer à une séance, un bilan ou à une journée porte ouverte, en lui envoyant la communication mensuelle. Ces relations partenariales peuvent être alimentées par des rencontres physiques moins formelles pour faire des points réguliers, échanger sur le quotidien et les besoins respectifs des structures.

En plus de ce travail de poursuite des partenariats existants ou en cours de lancement, le centre social peut jouer un rôle fédérateur auprès des acteurs du territoire afin que ce dernier soit un lieu de construction de la vie quartier et non un lieu de seule consommation. Cette posture serait une première étape pour sonder la vie de quartier au-delà du soutien auprès des publics. Il est ainsi attendu que les centres sociaux se positionnent comme lanceurs d'alerte et qu'ils n'hésitent pas à solliciter des élus pour répondre à ces besoins en travaillant ensemble.

Un travail de partenariats est attendu spécifiquement autour de la thématique de la jeunesse. Les collègues et la MEJ souhaitent travailler avec le centre social sur le décrochage scolaire, l'unité des élèves non francophones, le lien écoles-familles,

les familles paupérisées. Les échanges avec ces partenaires sont appréciés et espérés pour croiser les difficultés rencontrées sur le secteur jeune et y répondre ensemble.

Activer de nouvelles orientations stratégiques

Pour déterminer de nouvelles orientations stratégiques, le contexte global ainsi que les préoccupations de nos partenaires sont impérativement à prendre en compte. L'accès au droit des familles les plus en difficultés, la mixité, le lien social, l'éducation populaire, l'accueil d'enfants porteurs de handicap et la gestion des nouveaux rythmes scolaires apparaissent comme des axes de travail incontournables. Mobiliser des logements accessibles, créer un lien de confiance avec les familles et augmenter la capacité d'accueil des crèches et des centres de loisirs le mercredi et durant les vacances sont des axes qui ont notamment été proposés.